

هكنا من الاجل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13383 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 7-LUNDI 8 FÉVRIER 1988

SERVICES		MINITEL	
Abonnements	2	•	
Archives	12	•	
Comptes	22	•	
Éditions	18	•	
Expéditions	21	•	
Publicité	22	•	

Sur le vif

Aie !

Un mois après le 15 janvier, Mitterrand a-t-il été élu ? Les sondages indiquent que oui, mais les résultats officiels ne seront connus qu'au printemps. Le président sortant, François Mitterrand, a-t-il été élu ? Les sondages indiquent que oui, mais les résultats officiels ne seront connus qu'au printemps. Le président sortant, François Mitterrand, a-t-il été élu ? Les sondages indiquent que oui, mais les résultats officiels ne seront connus qu'au printemps.

Au tribunal de Paris

Deux plaignants contre « le Monde » libérés par la première chambre

Le tribunal de Paris a libéré deux plaignants contre le journal « le Monde ». Les plaignants, M. Laurent Fabius et M. Michel Tatu, ont été libérés par la première chambre du tribunal. Le tribunal a jugé que les plaignants n'ont pas prouvé que le journal avait violé la loi sur la presse.

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR

Le tribunal de Paris continuera d'instruire la plainte des Verts contre le RPR. Le tribunal a jugé que la plainte des Verts est recevable et qu'il faut continuer l'instruction.

EN BREF

EN BREF : Mitterrand a-t-il été élu ? Les sondages indiquent que oui, mais les résultats officiels ne seront connus qu'au printemps. Le président sortant, François Mitterrand, a-t-il été élu ? Les sondages indiquent que oui, mais les résultats officiels ne seront connus qu'au printemps.

M. Laurent Fabius

nommé au Grand Jury RTL - le Monde

M. Laurent Fabius a été nommé au Grand Jury RTL - le Monde. Le Grand Jury est un organisme chargé de surveiller l'activité des médias.

Réhabilitations tardives en URSS

Les plus étonnantes dans la réhabilitation de Boukharine et de Rykov, annoncée le 5 février à Moscou, n'est pas qu'elle ait lieu, mais qu'elle ait lieu si tard.

Il y a bientôt cinquante ans que le troisième des grands procès de Moscou, celui dont Boukharine était la principale figure, se terminait par la condamnation à mort et l'exécution immédiate de dix-huit des vingt et un accusés. Dès ce moment-là, n'importe quel observateur impartial ne pouvait qu'être très sceptique sur les accusations d'espionnage et complots en tout genre avancées contre les victimes. Il n'y eut guère que les communistes dans le monde entier, mobilisés par d'intenses campagnes de propagande, pour faire semblant d'y croire.

Ce scepticisme était devenu certitude dès la fin de la guerre, lorsque les récits des premiers transfuges dévoilèrent le fonctionnement du système stalinien, et encore plus en 1956 avec le rapport « secret » (toujours non publié en URSS aujourd'hui) de Khrouchtchev au XX^e congrès. On sait d'ailleurs que de nombreuses réhabilitations tout aussi officielles que celles d'aujourd'hui furent décidées dès ce moment : celles de Pouchkine et Boudjourak par exemple eurent lieu en 1955, suivies de celle de Toulatchev et des autres chefs de l'armée rouge exécutée en 1937.

Mais ces hommes n'avaient aucune faute politique à leur passif. Ils avaient été au contraire pour la plupart de fidèles stalinistes avant d'être les victimes du dictateur. Le problème qu'ils possèdent n'était donc que celui des excès du système mis en place à l'époque, pas celui du système lui-même. Il en allait autrement de Boukharine et de Rykov, dont l'hostilité à Staline était apparue dès la fin des années 20. Admettre que, tout en étant des opposants politiques, ils n'étaient pas pour autant des comploteurs ou des espions équivalait à relativiser le crime de lèse-majesté, à restaurer le principe de la discussion politique. Le fait qu'il ait fallu cinquante ans pour franchir ce pas en dit long sur la distance qui sépare le système soviétique de l'Etat de droit.

Cela dit, il n'est jamais trop tard pour bien faire, et M. Gorbatchev a sans doute d'autant plus poussé à cette réhabilitation que sa politique met en question précisément les aspects du stalinisme que dénonçait l'opposition de droite : l'industrialisation à outrance et la collectivisation des campagnes. Il en faudrait davantage cependant pour passer à une réhabilitation politique pleine et entière, que l'on nous dit être à l'examen. Il est vrai que le processus a commencé avec la publication de certains textes (mais pas tous) de Boukharine.

Parallèlement, toutefois, au réexamen de l'histoire, les bornes sont fixées plus fermement qu'auparavant en ce qui concerne le présent. Autrement dit, les concessions faites sur le passé n'entraînent pas la vigilance des conservateurs. Il faudra encore d'autres progrès et d'autres réhabilitations — pour que la « perestroïka » devienne ce qu'elle est : une véritable révolution que proposent M. Gorbatchev.

(Lire page 3 les articles de MICHEL TATU, BERNARD FÉRON et STYLIE KAUFFMANN.)



Devant les comités de soutien à sa candidature

M. Chirac définit ses trois « priorités » : la famille, l'entreprise et la formation

M. Jacques Chirac a présenté, samedi 6 février à Paris, devant les responsables des comités de soutien à sa candidature, les grandes lignes de son « projet pour la France » intitulé « La décennie du renouveau », et de nature à permettre à la France, selon lui, de se placer « en tête de l'Europe ». La famille, l'entreprise et la formation sont les trois priorités de ce programme que M. Jacques Chirac devait développer samedi soir à Versailles, à l'occasion de sa première réunion électorale. Une prochaine réunion publique est prévue mardi, ce qui lui permet d'encadrer l'annonce de la candidature de M. Raymond Barre, prévue lundi matin.

(Lire page 8 le programme de M. Chirac.)

M. Barre boycotte M. Mitterrand

Le ministre des DOM-TOM a décidé de ne pas accompagner le chef de l'Etat lors de son voyage à la Réunion lundi et mardi. « J'estime, a-t-il dit, que M. Mitterrand est déjà en campagne. »

M. Barre lance sa campagne

L'ancien premier ministre doit annoncer sa candidature lundi 8 février à Lyon. Il tiendra son premier grand meeting jeudi, à Metz, et terminera sa semaine par une émission à TF1.



Un président attrape-tout

per Alain Duhamel

François Mitterrand est un artiste de la politique. Avant lui, aucun de ses prédécesseurs — pas même le général de Gaulle — n'était parvenu à terminer son septennat aussi populaire qu'en l'entamant; aucun n'avait connu à mi-mandat pareille disgrâce dans l'opinion pour réussir ensuite le plus prodigieux rétablissement qu'ait connu la V^e République; aucun surtout n'a possédé ce talent mystérieux, peut-être unique, qui consiste à incarner plusieurs personnages à la fois tout en étant de plus en plus lui-même aux yeux du public ébahi.

On admirait Pierre Fresnay d'être capable de camper avec une vraisemblance inimitable les rôles les plus contradictoires — Raoul ou Monsieur Vincent,

Marius ou l'aristocratique officier de carrière de la Grande Illusion.

François Mitterrand fait mieux encore : il triomphe sur la scène politique nationale en interprétant simultanément le prince, le sage et le champion. Et voici que, loin de se nuire, ces personnages se superposent pour inventer un nouvel emploi, le président attrape-tout.

En mai 1981, François Mitterrand, quatrième monarque élu de notre étrange République, est pour sept ans le prince. Il en a le visage, l'orgueil et la stature. Même lorsqu'il fut le premier président depuis 1958 à subir le démenti cinglant d'une défaite aux élections législatives, il a conservé son rang. Il lui est arrivé, notamment au début de son mandat, de verser dans le manichéisme ou le maximalisme;

il n'a jamais cessé d'être l'inspirateur et le seul suzerain de la gauche. Il parvient cependant à incarner la République et la nation. Même dans les circonstances les plus contraires, il demeure le souverain.

Depuis mars 1986, la conduite de la politique intérieure, économique et sociale lui échappe et il doit partager avec M. Jacques Chirac la responsabilité de la politique extérieure. Mais il a su improviser aussitôt un rôle de substitution. Il s'est installé sous un chéne. A l'abri de ses frondaisons, il personifie avec bonheur le sage. Il distribue les bons et les mauvais points au gouvernement, approuvant avec parcimonie, blâmant avec largesse, à la fois acteur et juge arbitre, apparemment très apprécié sur ce registre par les électeurs.

(Lire la suite page 6.)

La bataille autour de la Générale de Belgique

Le groupe des « alliés » de la société contrôlerait 41 % du capital

PAGE 13

Les affrontements en Cisjordanie

Les colons israéliens dans l'engrenage de la violence

PAGE 5

Privatisations en Afrique du Sud

Un vaste programme libéral annoncé par le président Botha

PAGE 5

L'inculpation du gardien de la paix à Marseille

Emotion et colère dans la police locale

PAGE 9

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, député de Seine-Maritime, invité dimanche soir de 18 h 15 à 19 h 30

Le sommaire complet se trouve en page 16

Plus 10 % en une semaine

La Bourse de Paris à la hausse

Après un mois de baisses à peu près ininterrompues, la Bourse de Paris a, cette semaine, monté de 10 % environ. Il faut revenir au printemps de 1986 pour retrouver une hausse d'une pareille ampleur.

Elle s'explique d'abord par l'abondance des liquidités. En janvier, le remboursement de l'emprunt Giscard 7 % 1973 rapporté une trentaine de milliards de francs aux détenteurs, et les versements sur les titres indemnitaires ont rapporté au moins autant d'argent. Mais la mise à disposition de ces capitaux n'explique pas à elle seule la hausse, une bonne partie s'étant convertie en obligations ou en SICAV à rémunéré.

En fait, cette flambée s'explique principalement par le déclenchement d'une véritable psychose

d'OPA. Après New-York et Londres, Paris à son tour est pris par cette fièvre apparue après l'assaut donné par l'italien Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique, puis avivée ces derniers jours par les intentions « inamicales » manifestées par le groupe Schneider sur la Télémeccanique (le Monde du 5 février).

Toutes les valeurs dites « opéables » — dont les cours sont jugés faibles et le capital mal contrôlé — ont réalisé des gains exceptionnels.

Les professionnels restent néanmoins assez circonspects pour le proche avenir, jugeant ces mouvements très spéculatifs. New-York, cette semaine, a perdu 2,4 %, Londres 3,4 % et Francfort 4,3 %.

(Lire la chronique d'ANDRÉ DESSOT, page 14.)

LE MONDE diplomatique

Février 1988

DISNEYLAND A LA CONQUÊTE D'UN PARC TREMPLIN EN EUROPE

Le futur parc Eurodisneyland de Marne-la-Vallée, près de Paris, soulève de nombreuses polémiques. Le débat, d'abord économique, est rapidement devenu culturel. Au-delà de l'impact du projet sur la société française, le Monde diplomatique analyse la « culture Disney » telle qu'elle est pensée et véhiculée par les dirigeants de l'entreprise qui inventa Mickey.

TERRITOIRES OCCUPÉS LA VIE QUOTIDIENNE DANS UNE VILLE PALESTINIENNE

Le Monde diplomatique a rencontré les habitants de Naplouse quelques jours avant le soulèvement général. Ils racontent la guerre quotidienne sous l'occupation israélienne et leur tenace refus de obéir. Ils expliquent pourquoi les journées de calme ne sont jamais des journées de paix.

En vente chez votre marchand de journaux

Une première sur le sol allemand

Etrange bal à Berlin-Ouest

BONN de notre correspondant

Georges Brassens, s'il vivait encore, en aurait été tout ému derrière ses moustaches. Lui qui n'appréciait que tendresse et commisération pour la pauvre prostituée. (« C'est pas tous les jours qu'elle rigole, parole, parole... ») aurait sauté bien bas l'initiative d'un groupe d'entraide de prostituées berlinoises nommé Hydra en vue d'organiser « le premier bal des puants sur le sol allemand ».

Cette festivité devait avoir lieu le samedi 6 février, au Centre international des congrès de Berlin-Ouest. L'ensemble des péripatéticiennes arpentant le bitume de l'ex-capitale de Reich a été invité, toutes affaires cessantes, à participer à cette nuit de joissances, moyennant un ticket d'entrée de 150 deutsche-marks (environ 500 F). C'est

moins cher que le bal de l'Opéra de Vienne, ce qui n'empêche pas certaines prostituées « de base » de s'élever contre ces tarifs qui réserveraient la soirée aux hétaires de haut vol exerçant leur commerce sur le prestigieux Kurfürstendamm. Les responsables d'Hydra justifient leur initiative et les prix en arguant du caractère « social » de leur initiative.

Le groupe Hydra est tout à la fois une sorte de syndicat des prostituées en activité qui se bat pour la reconnaissance d'un statut social pour cette activité, et un centre d'entraide pour celles qui veulent abandonner le métier. A ce titre, il reçoit des subventions du Sénat de Berlin-Ouest, qui apprécie également le rôle joué par cette association dans la lutte contre la propagation du SIDA. Avec les bénéfices qu'elles espèrent retirer du bal, les animatrices d'Hydra veulent créer un fonds permettant d'accorder des prêts avantageux aux prostituées qui voudraient se reconverter mais qui en sont empêchées par leur trop grand endettement.

Le sénateur de Berlin chargé des affaires sociales, M. Ulf Fink, a annoncé qu'il assisterait au bal, bravant le qu'en-dira-t-on de ses prudes électorales et électeurs chrétiens-démocrates. Le ministre de la santé, M^{me} Rita Süßmuth, a acheté un billet en signe de solidarité mais s'abstiendra de paraître au bal. Les trottoirs de Berlin et les bosquets du Tiergarten devraient être, l'espace d'une nuit, privés de leur ombres tentatrices. Il ne restait plus au « client » en manque de câlins tarifiés qu'à aller tenter sa chance de l'autre côté du mur, où se pratique, malgré la vigilance de la police populaire, le commerce des charmes de dames est-allemandes avides de devises fortes...

LUC ROSENZWEIG.

Etranger

Les réhabilitations judiciaires en Union soviétique

Nikolaï Boukharine : le « préféré » du parti, selon Lénine

Tout est déjà dit en ces quelques mots extraits du « Testament », de Lénine. Boukharine est **légitimement considéré comme le préféré de tout le parti**. C'était vrai le 25 décembre 1922 lorsque le fondateur du bolchevisme dictait cette note. Vrai en 1927, lorsque le « préféré » était devenu le plus influent des dirigeants. Peut-être vrai encore en 1934, lorsque le dix-septième congrès applaudissait celui qui était pourtant en disgrâce depuis cinq ans. Ce pourrait être à nouveau vrai en cette fin de siècle, maintenant que cinquante ans après sa mise à mort et son rejet dans les « poubelles de l'histoire », les Soviétiques peuvent enfin savoir un peu mieux qui fut Nikolaï Ivanovitch Boukharine.

Il naquit à Moscou le 27 septembre 1888. Comme celui de Lénine, son père était inspecteur (il deviendra par la suite inspecteur des impôts en Bessarabie et sera anobli à titre personnel). Le milieu familial n'avait rien de contestaire. On pratiquait la religion orthodoxe. On affichait des convictions traditionalistes avec, de-ci, de-là, des complaisances pour le libéralisme.

Comment passa-t-il de « l'autre côté » de la société ? Nikolaï Boukharine fut sans doute poussé par le souffle révolutionnaire de 1905. L'année suivante, il adhéra au parti bolchevik et, d'entrée, il y joua un rôle dirigeant : il réussit à fédérer les groupes des jeunes moscovites.

Il achevait alors ses études secondaires. En 1907, il s'inscrivit à la faculté de droit : il voulait se spécialiser dans les sciences économiques : « Je prétends, écrivait-il un jour, qu'un être cultivé ne peut se tenir à l'écart de la politique ». La politique manges l'étudiant Boukharine, exclu de l'université avant d'avoir collectionné ses parchemins. C'est ce Boukharine sans diplôme, mais non sans bagage intellectuel, qui fut arrêté une première fois en 1909 et partit pour l'exil l'année suivante.

Coopération avec Staline

Il n'avait donc que vingt-deux ans lorsqu'il connut l'errance : en guise plus de six ans, il allait gîter en plusieurs pays : l'Allemagne, la Suisse, la Norvège, le Danemark et les Etats-Unis. Comment allait-il s'intégrer dans le milieu des émigrés bolcheviques ? Plutôt mal que bien. Stephen Cohen, qui a composé la biographie la plus complète du personnage (1), révèle qu'il possédait non seulement la science économique, mais la sociologie et que, contrairement à la plupart des bolcheviques, il étudiait les théories sociales post-marxistes.

Les dirigeants concernés

Dix des vingt et un condamnés du troisième procès de Moscou en mars 1938 ont été réhabilités par la Cour suprême d'URSS, réunie le 4 février 1988. Ce sont : Nikolaï Boukharine, Alexei Rykov, Arkadi Rozengolts, Nikolaï Tchernov, Pavel Boulanov, Lev Levin, Ignati Kazakov, V. Maximov-Dikovski, P. Krioutchov, Christian Rakovski.

Dix autres accusés avaient été pleinement réhabilités pour les mêmes raisons et supervisés, selon la communication officielle diffusée vendredi, qui ne précise pas cependant la date de ces dix réhabilitations. Ce sont : Nikolaï Krestinski, S. Grinko, I. Zelenki, V. Ivanov, S. Bessonov, A. Bironov, F. Khodjaev, V. Chiragovitch, P. Zoubarev et D. Pletnov.

Le vingt et unième, Guenrikh Yagoda, ne sera pas réhabilité car « le procureur général n'a formulé aucun recours le concernant ».

« L'Humanité » : justice enfin rendue

Sous le titre « Justice enfin rendue », l'organe du PC français écrit notamment samedi 6 février : « Boukharine, Rykov et d'autres militants sont blanchis des crimes pour lesquels ils furent injustement condamnés. Cette réhabilitation par que toute leur activité soit désormais considérée sans aspérité. Les taches blanches - ne doivent pas être remplacées par d'autres taches blanches. Tous ces hommes doivent être jugés à l'aune de l'histoire ».

En 1913, Lénine charge Staline de fixer la doctrine du parti en matière de nationalités. Très vite, il se rend compte que cette tâche est un peu au-dessus des capacités de celui qu'il qualifie alors de « merveilleux Géorgien ». Et qui fait-il venir pour donner un coup de main ? Le jeune Boukharine, beaucoup plus à l'aise dans le maniement des concepts. C'est ainsi que les deux hommes firent connaissance et coopèrent apparemment sans problème.

On peut pourtant se demander si cet épisode ne fut pas à l'origine d'une jalousie mortelle. Quelques années plus tard, Boukharine remarqua que : « Staline ne supporte pas de ne pas avoir ce qu'un autre possède. C'est quelque chose qu'il ne pardonne jamais ».

De nouveaux conflits, et pas minimes, allaient éclater entre Lénine et Boukharine presque aussitôt après la révolution. Le fondateur de l'Etat soviétique s'était résigné à faire des concessions, à opérer un recul au moins tactique. Pour ranimer l'économie, il fit appel à la coopération des capitalistes. Et pour sauver le régime, il décida de signer la paix avec l'Allemagne. Boukharine se fit alors le porte-parole des communistes de gauche, une tendance représentée surtout par les jeunes Moscovites, dont il était l'animateur.

La paix avec l'Allemagne ? Pas question pour lui de faire sienne la pensée de Lénine : céder de l'espace pour gagner du temps. Lui voulait que la Russie poursuive la guerre devenue guerre révolutionnaire jusqu'au moment où le prolétariat allemand, seul capable d'assurer la victoire du socialisme, prendrait le relais. Ce fut la première crise sérieuse du régime. Pendant quelques semaines, Boukharine cessa d'exercer ses fonctions officielles. Pourtant, en 1919, il fut élu membre suppléant du premier bureau politique, et devint l'assistant de Zinoviev à la direction du Komintern.

Il allait peu après changer d'orientation. Comment l'inspirateur du communisme de gauche va-t-il devenir la figure de proue des « droitières » ? L'épreuve dramatique du communisme de guerre fut décisive. Il pense désormais que, pour maintenir la paix civile et permettre le décollage économique, il faut mettre une sourdine à la guerre des classes et faire de la paysannerie une alliée. Les koulaks ? Ce sont des usuriers qui représentent à peine 3 % à 4 % de la population des villages. Développer l'industrie ? Bien sûr, mais en veillant à l'équilibre entre industrie lourde et industrie des biens de consommation. Il va même, en 1925, lancer une formule qui lui sera imputée à crime : « Enrichissez-vous, accumulez, développez votre économie ».

Mais, pour l'heure, son influence est à l'apogée. Il est directeur de la Pravda (et de la presse centrale du parti). Il anime l'école des professeurs rouges. Il est la personnalité marquante de l'Internationale. Ses conceptions sont partagées par Rykov, chef du gouvernement depuis la mort de Lénine, et par Trotski, chef des syndicats. Il inspire confiance aux techniciens, en général non communistes, dont la coopération est indispensable. Et puis, sitôt après la disparition de Lénine, Staline constitue un triumvirat avec Zinoviev et Kamenev. Cette coalition se casse en 1925. Pas encore suffisamment fort pour régner, Staline forme une sorte de duumvirat avec Boukharine. Cette alliance non plus ne peut durer.

Le débat de la crise

Les premiers symptômes de la crise apparurent au début de 1928 lorsque, au bureau politique, les stalinien attaquèrent la « droite » boukharinienne. La bataille qui s'engageait avait pour motif la collectivisation des campagnes et l'industrialisation à marche forcée. Boukharine dominait son adversaire par l'intelligence, le style, la rectitude, le rayonnement. Mais ce n'était pas un bon mécanicien de l'appareil. Dans le combat qui commençait, il va perdre peu à peu ses positions tout en gardant ses titres. Provisoirement, car après un violent affrontement - du 30 janvier au 9 février 1929 - au comité central, il est dépourvu de ses fonctions à la tête de la Pravda, puis de la direction de l'Internationale. Le 17 novembre de la même année, il va être expulsé du bureau politique.



COLLECTION VOLKOV

C'est apparemment la défaite irrémédiable. Pourtant, il garde espoir. La « droite » est vaincue, mais Staline n'a pas que des partisans inconditionnels parmi ceux qui l'ont soutenu. Kirov, Ordjnidze préchent la modération. Ils font en sorte que Boukharine ait un poste de directeur de recherche au conseil économique supérieur, puis au commissariat à l'industrie lourde. Il reste même membre suppléant du comité central, ce qui lui permettra de remporter quelques succès au dix-septième congrès (1934). Boukharine alors est nommé directeur des Izvestia.

La détente ne s'arrête pas brutalement après l'assassinat de Kirov (1^{er} décembre 1934). C'est en 1935 que Boukharine devient membre de la commission de la nouvelle Constitution (il se flatte même d'en avoir rédigé le texte). Mais, dès le mois de décembre 1934, Staline met en place les instruments de la terreur qui lui permettront d'imposer son pouvoir absolu. Tous les anciens compagnons de Lénine, tous les rivaux réels ou potentiels du secrétaire général, tous ceux que rebute le culte de sa personnalité sont destinés à disparaître.

En août 1936, c'est le procès Zinoviev-Kamenev : Boukharine est mis en cause, mais il a encore des défenseurs qui retardent le dénouement. Le 29 février suivant, Staline parvient à ses fins : le comité central donne l'autorisation d'arrêter Boukharine.

La mise à mort

Il sera jugé du 2 au 13 mars 1938 dans la Maison des syndicats à Moscou, et son exécution sera annoncée le 15. A ce procès du « bloc antisoviétique des droitières et des trotskistes », il a reconnu les « crimes » dont l'accusait le sinistre procureur Vychnisky. Pas tous : il n'a quand même pas voulu admettre que, lors de la conclusion de la paix de Brest-Litovsk, il avait projeté l'assassinat de Lénine... Il a, en outre, pris soin d'insérer dans sa confession, cette remarque qui annule tout le reste : « L'aveu des accusés est un principe moyenâgeux ».

Pourquoi a-t-il cédé ? Sans aucun doute pour sauver sa jeune femme et son fils âgé de deux ans. Avant son arrestation, il avait pu dicter à sa femme un ultime message : « Ma vie se termine. L'incinère ma tête sous la hache du bourreau, qui n'est pas celle du prolétariat... J'en appelle à vous, génération future de dirigeants du parti dont une des tâches historiques sera de faire l'autopsie de ce monstrueux naufrage de crimes, qui prolifère en cette époque effroyable ».

Du temps de Khrouchtchev, on put croire que cet appel serait entendu. A diverses reprises, il fut question de réhabiliter Boukharine. Souslov fit schouer les tentatives avec, semble-t-il, le concours de communistes étrangers, comme Maurice Thorez, qui ne voulaient surtout pas évoquer ce passé honteux. Une quinzaine d'années plus tard, une nouvelle campagne de réhabilitation soulevée par le fils de Boukharine fut lancée par la fondation Bertrand-Russell. Sous Brejnev, elle n'avait aucune chance de succès.

Réhabiliter le « préféré » du parti était pourtant la moindre des choses. Il faudrait même

reconnaître que Boukharine est resté à bien des égards le plus influent des successeurs de Lénine.

BERNARD FÉRON.

(1) Stephen Cohen « Nicolas Boukharine. La vie d'un bolchevik », Ed. Maspero. Chez le même éditeur, on trouvera aussi un livre de Yannick Blanc et David Kaisergruber, *L'Affaire Boukharine*.

Une part importante du livre de Boris Nicolaevski, *Les Dirigeants soviétiques et la lutte pour le pouvoir* (Ed. Denoël), est inspirée par des conversations que l'auteur eut avec Boukharine lors d'un voyage de ce dernier à Paris en 1936, quelques mois avant son arrestation.

Les éventuelles réhabilitations politiques sont « en cours d'examen » déclare-t-on à Moscou

MOSCOU de notre envoyée spéciale

Nikolaï Boukharine et ses dix-neuf compagnons du troisième et dernier procès de Moscou, en mars 1938 - le cas du vingt et unième, Guenrikh Yagoda, nouveau tombé à son tour dans le piège, n'a même pas été examiné - ont été réhabilités juridiquement, et la question de leur réhabilitation politique est « en cours d'examen », a précisé, vendredi soir 5 février, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, au cours d'une conférence de presse spécialement convoquée pour l'occasion.

La Cour suprême de l'URSS a ainsi légalement réhabilité les vingt condamnés du « bloc de droite trotskiste antisoviétique » des accusations de conspiration dans le but de renverser l'Etat soviétique, de collaboration avec des services de renseignements étrangers, de sabotage et de terrorisme. Le verdict du collège militaire de la Cour suprême de mars 1938 a été cassé. Cette décision de la Cour suprême, qui précise que l'instruction du procès avait été accompagnée de « grossières violations de la légalité socialiste », de « falsifications » et « d'aveux obtenus par des méthodes illégales », a été lue à la télévision vendredi soir et publiée samedi à la « une » de la Pravda.

Les accusés du procès de mars 1938 étaient tous membres du parti, et leur éventuelle réhabilitation politique consistait donc en une réintégration posthume au sein du PCUS. M. Guerassimov s'est refusé à fournir la moindre indication à ce sujet, se bornant à répéter que l'affaire était à l'examen et qu'il appartenait à la commission de contrôle du parti d'en décider. « Ce n'est pas facile », a-t-il ajouté.

De même, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a refusé une fois de plus de révéler la composition de la commission du Politburo chargée d'examiner les

La ramie du prix Adolphe-Bentnick. - Sir Geoffrey Howe, ministre britannique des affaires étrangères, présidera, le 10 février, à Londres, la cérémonie au cours de laquelle le prix Adolphe-Bentnick (décédé à la mémoire de l'ancien diplomate néerlandais) sera remis, pour 1987, à Sir Michael Butler, pour son livre *Europe, plus qu'un continent*, et pour le rôle qu'il a joué en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la communauté européenne.

Alexei Rykov : un des précurseurs de la tendance « droitière »

Beaucoup moins prestigieux et connu que Boukharine, Alexei Rykov n'en fut pas moins un dirigeant de premier plan. C'est ainsi qu'il fut en 1924 le premier successeur de Lénine, en héritant de la seule fonction qu'occupait le père de la Révolution : la présidence du conseil des commissaires du peuple (gouvernement). Mais il est vrai que la poursuite s'était alors déplacée vers le secrétariat du parti, que dirigeait

Christian Rakovski était également dans la diplomatie, puisqu'il fut l'un des premiers ambassadeurs à Londres (1923-1925) et à Paris (1925-1927). Bien qu'exclu deux fois du parti, notamment pour trotskisme dès 1927, il avait été relativement épargné au procès de 1938 avec une condamnation « seulement » à vingt-cinq ans de prison.

Guenrikh Yagoda : l'épaveur épuré

Le seul accusé dont la condamnation n'est pas révisée est Guenrikh Yagoda, qui, en tant que commissaire du peuple aux affaires intérieures, autrement dit chef du redoutable NKVD, avait dirigé les épurations déjà très importantes conduites entre 1934 et 1936. Auparavant, à partir de 1930, Yagoda avait dirigé la « direction principale des camps », le non moins fameux Goulag.

Ecarté de la direction de la police en septembre 1938 au profit de Eljov, Yagoda avait d'abord succédé à Rykov au poste de ministre des postes, avant d'être arrêté en avril 1937.

MICHEL TATU.

Les éventuelles réhabilitations politiques sont « en cours d'examen » déclare-t-on à Moscou

car il concerne essentiellement des trotskistes. Le premier, au cours duquel Zinoviev et Kamenev et quarante autres furent condamnés en août 1936, est encore plus complexe.

Et Trotski ? « Son nom n'a pas été évoqué », a répondu M. Guerassimov, ajoutant cependant « pas tout de suite ».

SYLVIE KAUFFMANN.

Quand les stalinien ont la fièvre

La réhabilitation de Boukharine n'a pas dû faire que des heureux en URSS, si l'on en juge par cette lettre d'un certain A. Arbousov, vivant à Moscou, adressée à Ogoniok et publiée par cet hebdomadaire soviétique dans son dernier numéro de janvier.

Relevant qu'Ogoniok avait donné précédemment la parole à la veuve de Boukharine, ce lecteur écrit : « Je ne puis décrire le sentiment d'indignation qui s'est emparé de moi. Je suis littéralement saisi de tremblements, comme si j'avais la fièvre. J'ai perdu la santé à la suite d'une encephalite précédemment à cause de déchets tels que cet espion Boukharine et sa femme, que j'ai surveillés pendant cinq ans dans le système de Daïstrot (1). Et voilà que maintenant vous les présentez comme des anges ! [...] J'en suis venu à la conclusion que votre magazine est antisoviétique et je ne le lirai plus. Mais sachez que la justice vous trouvera aussi ! »

(1) Une subdivision du goulag, chargée des travaux de construction en Extrême-Orient.

URSS : près de cinquante accidents de chemin de fer en trois mois. - Quarante-huit déraillements de trains et autres accidents ferroviaires se sont produits en Union soviétique au cours du dernier trimestre de 1987. Selon la Pravda du vendredi 5 février, des dizaines de personnes ont péri dans ces accidents. Le laisser-aller régnant parmi les employés des chemins de fer est la principale cause de ces catastrophes, selon la presse. Le dernier déraillement en date remonte au début de la semaine à Iaroslavl, à 300 kilomètres au nord-est de Moscou, où trois mille personnes ont dû être évacuées, une fuite s'étant déclarée dans un wagon-citerne contenant un produit hautement toxique. Une trentaine de personnes contaminées avaient dû être hospitalisées. - (AFP.)

TURQUIE : vingt militants kurdes condamnés à mort. - Un tribunal militaire a condamné à mort le 6 février vingt militants kurdes. Ils appartiennent au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, mandistéméniste), principale organisation armée kurde en lutte contre Ankara et très active dans les provinces de l'Anatolie orientale. Ils étaient accusés d'avoir fondé une organisation illégale visant à instaurer un Etat kurde en territoire turc et d'avoir participé à une centaine d'assassinats et actions armées dans le sud-est du pays. - (AFP.)

iges

Le 27 septembre 1888. Comme celui de Lénine, son père était inspecteur (il deviendra par la suite inspecteur des impôts en Bessarabie et sera anobli à titre personnel). Le milieu familial n'avait rien de contestaire. On pratiquait la religion orthodoxe. On affichait des convictions traditionalistes avec, de-ci, de-là, des complaisances pour le libéralisme.

Comment passa-t-il de « l'autre côté » de la société ? Nikolaï Boukharine fut sans doute poussé par le souffle révolutionnaire de 1905. L'année suivante, il adhéra au parti bolchevik et, d'entrée, il y joua un rôle dirigeant : il réussit à fédérer les groupes des jeunes moscovites.

Il achevait alors ses études secondaires. En 1907, il s'inscrivit à la faculté de droit : il voulait se spécialiser dans les sciences économiques : « Je prétends, écrivait-il un jour, qu'un être cultivé ne peut se tenir à l'écart de la politique ».

La paix avec l'Allemagne ? Pas question pour lui de faire sienne la pensée de Lénine : céder de l'espace pour gagner du temps. Lui voulait que la Russie poursuive la guerre devenue guerre révolutionnaire jusqu'au moment où le prolétariat allemand, seul capable d'assurer la victoire du socialisme, prendrait le relais. Ce fut la première crise sérieuse du régime. Pendant quelques semaines, Boukharine cessa d'exercer ses fonctions officielles.

En août 1936, c'est le procès Zinoviev-Kamenev : Boukharine est mis en cause, mais il a encore des défenseurs qui retardent le dénouement. Le 29 février suivant, Staline parvient à ses fins : le comité central donne l'autorisation d'arrêter Boukharine.

Il sera jugé du 2 au 13 mars 1938 dans la Maison des syndicats à Moscou, et son exécution sera annoncée le 15. A ce procès du « bloc antisoviétique des droitières et des trotskistes », il a reconnu les « crimes » dont l'accusait le sinistre procureur Vychnisky.

Pourquoi a-t-il cédé ? Sans aucun doute pour sauver sa jeune femme et son fils âgé de deux ans. Avant son arrestation, il avait pu dicter à sa femme un ultime message : « Ma vie se termine. L'incinère ma tête sous la hache du bourreau, qui n'est pas celle du prolétariat... J'en appelle à vous, génération future de dirigeants du parti dont une des tâches historiques sera de faire l'autopsie de ce monstrueux naufrage de crimes, qui prolifère en cette époque effroyable ».

De même, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a refusé une fois de plus de révéler la composition de la commission du Politburo chargée d'examiner les

tonde en direct sur RIL

Europe

URSS : les conclusions de la commission « ad hoc »

Les Tatars ne pourront pas retourner vivre en Crimée

MOSCOU
de notre correspondante

La presse soviétique a publié, le vendredi 5 février, les conclusions d'une réunion de la commission créée en juillet dernier pour examiner les revendications des Tatars de Crimée, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko. Ces conclusions, bien que présentées de manière confuse et ambiguë, laissent apparaître que les autorités ne

cedent en rien à la principale demande des Tatars, celle de pouvoir retourner vivre en tant que nation en Crimée dont ils furent déportés en masse le 18 mai 1944, sur ordre de Staline, pour « collaboration avec les nazis ».

Le communiqué officiel met surtout l'accent sur les efforts entrepris en matière culturelle et linguistique à l'égard des Tatars, dont la majorité vit depuis 1944 en Ouzbékistan et au Kazakhstan. « Des mesures ont été prises, assure la Pravda, pour améliorer les conditions d'étude de la langue tatar. La demande de journaux et de livres en langue tatar est mieux satisfaite. » On s'occupe de « promouvoir la culture et les arts parmi les Tatars de Crimée ».

La formule utilisée, en revanche, à propos du « redressement de la situation de l'emploi des Tatars et des obstacles injustifiés à leur changement de résidence », est un modèle de jargon bureaucratique incompréhensible. Le texte se réfère, sans en fournir la teneur, à des précisions du conseil des ministres sur l'enregistrement des gens « de toutes nationalités » (de l'URSS) arrivant en Crimée pour s'y installer définitivement. Il semble donc que les autorités s'en tiennent à la pratique déjà existante qui consiste à permettre à certaines familles, au compte-gouttes, de retourner vivre en Crimée, sur les bords de la mer Noire. Il semble surtout que les Tatars ne conserveront aucun traitement de faveur, puisque le texte spécifie bien que les mesures du conseil des ministres s'appliquent aux arrivants quelle que soit leur nationalité, donc aussi bien Tatars qu'Ukrainiens ou Géorgiens.

La commission aurait reçu de nombreuses lettres et messages lui faisant part des suggestions du public. Le contenu de ces lettres « témoigne de la nécessité d'intensifier l'éducation internationaliste et patriotique de la population ainsi que les relations entre groupes ethniques ». Ce commentaire, lourd de sens, fait vraisemblablement allusion à l'hostilité de différents peuples d'Union soviétique à l'égard des Tatars de Crimée, un argument déjà utilisé l'été dernier pour limiter les Tatars de la population moscovite lorsqu'ils étaient venus manifester dans la capitale.

Le moment choisi pour la diffusion de ce communiqué suscite quelques interrogations : la date de la réunion n'est pas précisée, et

M. Gromyko se trouvait d'ailleurs, ces jours-ci, en voyage officiel en Lituanie. La publication des conclusions de la commission coïncide, en outre, avec une période d'effervescence chez les Tatars, dont deux mille ont notamment manifesté le 24 janvier, selon une source dissidente, dans une ville de Crimée, Belogorsk, pour protester contre l'expulsion d'un des leurs qui avait tenté de revenir vivre sur la terre de ses ancêtres. Exemple sans doute « d'obstacle injustifié au changement de résidence », sa maison avait été détruite par les autorités locales.

S. K.

Le passé du président autrichien

Les autorités yougoslaves ne souhaitent pas se mêler de l'affaire Waldheim

La télévision yougoslave a annoncé, vendredi 5 février, pendant le journal du soir, qu'elle ne montrerait pas l'original du document dont l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* a publié une copie la semaine dernière, et selon lequel M. Kurt Waldheim aurait ordonné en 1942 la déportation de quatre mille civils yougoslaves. L'historien Dusan Placa, qui affirme avoir découvert ce document, avait déclaré il y a quelques jours qu'il rechercherait l'original pour le produire au cours d'un documentaire télévisé dimanche.

Cette annonce de la télévision yougoslave est intervenue quelques heures après que le gouvernement ait fait savoir qu'il ne répondrait pas immédiatement à la requête présentée par la commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé de M. Waldheim, qui souhaitait avoir accès à l'original au plus vite. Les autorités de Belgrade, soucieuses de préserver leurs bonnes relations avec Vienne, ont toujours estimé que l'affaire Waldheim était purement autrichienne et que la Yougoslavie n'avait pas à s'en mêler. Leur silence a été critiqué vendredi par plusieurs organes de la presse yougoslave, l'un d'entre eux le qualifiant même d'« inacceptable ».

Le gouvernement de M. Giovanni Gorla a remporté la bataille du budget

ROME
de notre correspondant

La Chambre des députés a approuvé, le vendredi 5 février, le projet de budget pour 1988. Obtenu au terme d'un épistémologique de cinq mois, ce résultat, qui devra encore être confirmé par le Sénat, est resté incertain jusqu'au dernier moment. Une dizaine de fois en effet, sur des articles fort importants des « franc-tireurs » de la majorité avaient, ces trois dernières semaines,

massacré le texte proposé par le gouvernement du démocrate-chrétien Giovanni Gorla. Celui-ci avait dû, à cinq reprises, poser la question de confiance — imposant ainsi un scrutin public, seul apte à déjouer les embuscades.

L'impasse budgétaire, déjà considérable (12% environ du PIB), ressort aujourd'hui de ces discussions d'environ 3%, selon les calculs du président de la commission du budget de la Chambre, M. Cirino Pomicino. Mais, surtout, le gouvernement sort meurtri de l'aventure. Selon toute vraisemblance, le président du conseil n'a dû la docilité de sa majorité, sur une question aussi importante que l'approbation du budget annuel, qu'à la promesse, formulée devant le chef de l'Etat, de n'ouvrir la crise qu'après le vote définitif de la « Finanziaria ». En toute certitude, un « débat d'éclaircissement » de la situation a été solennellement promis par M. Gorla. Il aura lieu avant la fin de ce mois, selon toute probabilité.

Le blocage politique apparaît tel cependant que le départ de l'actuel équipe n'est pas certain, au moins jusqu'au congrès de la démocratie chrétienne (DC), à la fin avril. Une entente substantielle entre les deux principaux leaders de l'actuelle alliance, M. De Mita pour la DC et M. Craxi, pour le Parti socialiste, paraît en effet au moins aussi improbable qu'au lendemain des législatives de juin dernier — non seulement sur la brûlante question d'une réforme des institutions, mais aussi sur celle, plus terre à terre, du programme politique, économique et diplomatique pour l'Italie. Dès lors, des voix se font entendre en faveur de solutions plus drastiques. Ainsi, M. Giorgio La Malfa, secrétaire du petit mais toujours influent Parti républicain, vient-il de faire savoir qu'il ne voyait plus d'obstacles à ce que sa formation participe à un gouvernement où figureraient aussi les communistes (1). Par ailleurs, l'hypothèse, en cas de persistance de l'actuel marasme, d'une dissolution du Parlement, fin il y a moins de huit mois, a également été agitée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'actuelle majorité comprend, outre la démocratie chrétienne, le Parti socialiste et les républicains, les petits partis social-démocrate et libéral.

Proche-Orient

LIBAN

L'ASALA dément être impliquée dans l'assassinat de Jacques Merria

Beyrouth (AFP). — La justice libanaise a poursuivi, vendredi 5 février, son enquête sur l'assassinat, mardi dernier, à Beyrouth-Est, d'un agent secret français, Jacques Merria. Selon une source proche de l'instruction conduite par le juge Georges Ghantous : « Merria s'occupait de terrorisme et venait souvent à la Sûreté générale (libanaise) pour un échange d'informations dans ce domaine ». Le jour de sa mort, l'agent français était arrivé à midi au siège de l'Etat, dans le secteur chrétien de la capitale libanaise, et en était ressorti une demi-heure plus tard. « Il n'a pas pu rencontrer M. Jamil Nehmé, directeur général de la Sûreté générale, ni M. Wajih Kikano, haut responsable de cet établissement », a-t-on affirmé. Des sources diplomatiques occidentales avaient affirmé à l'AFP, mercredi, que Merria avait rencontré M. Kikano.

Par ailleurs, l'ASALA (Armée secrète arméniennne pour la libération de l'Arménie) a démenti, dans un communiqué à Beyrouth, être impliquée dans cet assassinat. L'organisation clandestine affirme « être prête à frapper partout dans le monde les intérêts des régimes impérialistes et réactionnaires (...). Nous possédons assez de courage pour proclamer la responsabilité de toutes les opérations que nous menons, quels qu'en soient les résultats ». Ce démenti répond au Mouvement du 9 mai, dirigé par M. Elie Hobeika, ancien chef proxyrien de la milice chrétienne des Forces libanaises, aujourd'hui dirigé par M. Samir Geagea, qui avait affirmé que Jacques Merria « enquêtait sur les activités de l'ASALA (...) qui est impliquée dans les attentats antifrancs, notamment ceux qui ont coûté la vie au colonel Goustier, à deux gendarmes [au mois d'octobre dernier] et à un ingénieur français [en novembre] ».

Proche-Orient

Liban

Le règlement des deux problèmes de l'UNRWA pourrait être lié à la guerre des camps

Le règlement des deux problèmes de l'UNRWA pourrait être lié à la guerre des camps. Les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie et en Israël sont devenus des zones de tension. Les autorités libanaises ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation. Les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie et en Israël sont devenus des zones de tension. Les autorités libanaises ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation.

Les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie et en Israël sont devenus des zones de tension. Les autorités libanaises ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation. Les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie et en Israël sont devenus des zones de tension. Les autorités libanaises ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation.

Des colonnes de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes

Des colonnes de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes. Les forces israéliennes ont mené des opérations militaires dans la région. Les autorités libanaises ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation.

Le rapatriement d'exilés. Les autorités libanaises ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation. Les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie et en Israël sont devenus des zones de tension.

Victoire aux 24 h sur glace de Chamonix

RENAULT 5 MAXI-TURBO 4x4

O.K. SUR GLACE

Dans la neige, la boue, le vent... Devant les BMW, les Lancia, les Citroën... Ragnotti-Roussel remportent sur Renault 5 Maxi-Turbo 4x4 les 24 heures 1988 de Chamonix, en signant par ailleurs le record du tour à plus de 110 km/h. Ragnotti-Roussel premiers aux 24 heures de Chamonix... Ragnotti-Roussel: O.K. sur glace.

Vive le sport

Je tiens à...

UNE TAPISSERIE TISSEE AU PO



Proche-Orient

LIBAN

Proche-Orient

LIBAN

L'enlèvement des deux fonctionnaires de l'UNRWA pourrait être lié à la « guerre des camps »

BEYROUTH de notre envoyée spéciale

Vingt-quatre heures après l'enlèvement, vendredi 5 février, au sud de Saïda (chef-lieu du Liban du sud), de deux fonctionnaires de l'Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine (UNRWA), le Suédois Jan Stening et le Norvégien William Jorgensen (le Monde du 6 février), le mystère demeure sur les commanditaires de ce nouvel acte de terrorisme qui vise une des institutions privilégiées d'aide aux Palestiniens. Les deux hommes, coordonnateurs des projets de l'UNRWA au Liban du sud qui résidaient à Tyr depuis le printemps 1987, se rendaient à Beyrouth par la route côtière.

Ce double enlèvement porte à vingt le nombre d'étrangers détonnés en otages au Liban. M. Per Ole Halquist, directeur des opérations de l'UNRWA au Liban, a menacé de retirer du pays les quatorze étrangers employés par son organisation si MM. Stening et Jorgensen n'étaient pas « libérés rapidement ».

assassinat n'a cependant été donné. A cette époque, le nom du groupe d'Abou Nidal avait été avancé comme un des suspects possibles de cet enlèvement. Cette fois encore, le Fath-Conseil révolutionnaire a été mis en cause par le chef d'une milice locale qui a accusé « des Palestiniens qui servent des gens d'Abou Nidal ». Le Fath-CR a nié toute implication dans cet acte.

Depuis le début de la « guerre des camps », en mars 1985, de nombreux fonctionnaires locaux de l'UNRWA, essentiellement des Palestiniens, ont fait l'objet d'assassinats, d'enlèvements ou de brimades, mais c'est la première fois que des fonctionnaires internationaux sont visés de cette façon.

278 609 réfugiés palestiniens du Liban sont enregistrés à l'UNRWA, dont 134 000 vivent dans 13 camps. L'UNRWA assure au Liban, dans 82 écoles qui emploient plus de 1 300 enseignants, la scolarisation de 34 000 enfants, et dispense des soins à 235 000 personnes.

Les activités de l'UNRWA sont-elles jugées par certains trop bénéfiques pour les Palestiniens ? Ces enlèvements sont-ils un avertissement qui viserait l'autorité de M. Moustapha Saad et ses rapports avec les Palestiniens ? Autant de questions qui tendent à prouver que la levée du siège des camps n'a pas mis un terme au problème fondamental de la présence palestinienne au Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Une bombe de forte puissance détonnée à Beyrouth-est. — Un artificier de l'armée a déposé dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 février un puissant engin explosif près d'un bureau d'Air France à Beyrouth-Est (secteur chrétien), a déclaré la police. La charge, dont la puissance était de 40 kg, était placée dans une Peugeot bleue garée devant un comptoir d'Air France, dans le quartier de Djel-Desh.

A la suite de la tentative de lynchage d'un des leurs

Des colons de Cisjordanie organisent des expéditions punitives anti-arabes

Une tentative de lynchage d'un colon israélien, jeudi soir 4 février, près de Ramalla, en Cisjordanie, a provoqué des exactions anti-arabes de la part des colons de Cisjordanie, qui ont elles-mêmes suscité de violentes contre-manifestations palestiniennes vendredi.

Moshulim Moskowitz, un résident d'Ofra, l'une des plus anciennes colonies israéliennes de Cisjordanie, à une dizaine de kilomètres de Ramalla, a été attaqué à coups de pierres, alors qu'il traversait en voiture le village arabe tout proche de Kaf-Malik. Forcé de stopper, il a été tiré en l'air pour se dégager. Mais des Palestiniens se sont jetés sur lui et ont voulu le lyncher. Son passager réussit de justesse à le faire rentrer dans la voiture et à prendre la fuite.

Dès la nuit tombée, les colons de la région d'Hébron et de Halhul, à une trentaine de kilomètres au sud de Jérusalem, organisèrent des expéditions punitives anti-arabes, brisant des vitres et menant le feu à plusieurs dizaines de voitures appartenant à des Arabes. Vendredi, le Goush Emounim, mouvement religieux ultra-nationaliste, réclamait la destruction pure et simple du village de Kaf-Malik.

Le rapatriement d'extris

De violentes contre-manifestations palestiniennes ont eu lieu vendredi à Hébron, Halhul et au camp de réfugiés d'Arronb, entre Hébron et Bethléem, où un jeune manifestant a été blessé par balles. La nervosité de la troupe était telle que, à Hébron, un soldat a cassé l'appareil du photographe de l'AFP et que, à Halhul, un lieutenant-colonel a menacé de tirer sur le photographe de Newsweek, ce qui a entraîné un pugilat entre photographes et militaires. D'autres manifestations ont eu lieu vendredi, jour férié pour les musulmans, à la sortie des mosquées, à Jérusalem, Ramalla, Hébron et Doura, en Cisjordanie, et dans la bande de Gaza.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Pérez de Cuellar, ainsi qu'aux organisations humanitaires et des droits de l'homme d'assurer la « protection »

du bateau qui devait rapatrier, mardi prochain, en Israël, une centaine d'extris palestiniens.

Ces Palestiniens projettent de retourner chez eux, accompagnés de quelque quatre cent cinquante personnes et journalistes, à bord d'un bateau qui devait quitter Le Pirée le 10 février et faire route vers le port israélien de Haïfa. Un porte-parole de la compagnie maltaise Afrossa Line, propriétaire du navire Silver Paloma, initialement affrété par l'O.L.P. pour cette opération, a annoncé, jeudi à Athènes, l'annulation de ce voyage.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Peres, avait demandé, mardi dernier, à son homologue grec, M. Andreas Papandréou, de s'opposer à cette opération, considérée par Jérusalem comme un « encouragement à la poursuite des troubles ». — (AFP.)

Amériques

PANAMA : l'inculpation du général Noriega par la justice américaine

Une bombe à retardement...

WASHINGTON de notre correspondant

Deux tribunaux fédéraux américains ont formellement inculpé, vendredi 5 février, le général Manuel Noriega, chef des forces armées et homme fort du Panama, pour trafic de drogue. Le tribunal de Miami l'accuse d'avoir touché la bagatelle de 4,6 millions de dollars de pots-de-vin de la part des producteurs colombiens du « cartel de Medellín » pour faciliter l'acheminement vers les Etats-Unis d'énormes quantités de cocaïne. Quant au tribunal de Tampa, également en Floride, il lui reproche d'avoir empêché un peu plus de 1 million de dollars dans le trafic de la marijuana.

La réputation de ce général, au visage grisé, au regard vitreux, n'est plus à faire. Bien d'autres soupçons pèsent sur lui : son prédécesseur à la tête de l'armée panaméenne, le général Parades, vient de l'accuser publiquement d'avoir fait assassiner son fils, Ruben Parades. L'inculpation aux Etats-Unis du général Noriega est un événement des plus sérieux : c'est la première fois que la justice américaine s'attaque ainsi à un dirigeant étranger, qui plus est à l'homme fort d'un pays d'une importance majeure pour les intérêts stratégiques des Etats-Unis. L'acte

d'accusation du tribunal de Miami met aussi gravement en cause Fidel Castro, mais le numéro un cubain n'est pas poursuivi, pour insuffisance de preuves.

En principe, M. Noriega risque cent quarante-cinq années de prison et quelques millions de dollars d'amende, mais il n'est pas le problème : les conventions d'extradition entre Panama et les Etats-Unis ne concernent pas les citoyens des deux pays eux-mêmes. En revanche, cette inculpation rend impossible l'une des solutions imaginées pour débarrasser Panama du personnage : qu'il abandonne volontairement le pouvoir et opte pour une retraite tranquille aux Etats-Unis — une variante, en somme, de la solution Marcos aux Philippines.

La mise en accusation de M. Noriega intervient peu de temps après l'échec des efforts déployés par l'un de ses anciens proches, M. José Blandon, ancien consul du Panama à New-York avant d'être révoqué par son patron, et qui avait précédemment essayé de convaincre le général Noriega de quitter le pouvoir. Depuis, M. Blandon, qui lui-même n'est sans doute pas exactement un enfant de chœur et nourrit toujours des ambitions politiques au Panama, a commencé à « parler » (il se trouve sous la protection des

autorités américaines et devrait témoigner devant le tribunal de Miami).

Ce sont surtout les révélations de M. Blandon concernant les rapports entre l'homme fort panaméen et le colonel Olivier North, « héros » de l'« Irangate », qui ont fait les gros titres de la presse américaine. Noriega aurait proposé au colonel North diverses opérations « toutes » : sabotages, mise en scène de saisie d'armes destinées aux rebelles du Salvador, entraînement à Panama de combattants de la Contra. Le colonel North (limogé depuis par le président Reagan) aurait repoussé les suggestions les plus compromettantes, comme les assassinats, mais en aurait accepté d'autres.

Agent double

Cependant, bien plus qu'un serviteur de l'administration Reagan, le général Noriega apparaît comme un homme qui a admirablement su se servir, pour son propre profit, de ses relations avec les services américains aussi bien qu'avec les services cubains, jouant les agents doubles et sachant lâcher à l'occasion du lest : il a ainsi rendu d'appréciables services non seulement à la CIA, mais aussi... à l'Agence fédérale de lutte contre la drogue, puisqu'il n'a pas

hésité à lui livrer certains trafiquants, se trouvant du même coup à l'origine des plus grandes saisies de marijuana jamais opérées par l'agence.

Selon les membres d'une commission du Sénat qui se sont penchés de près sur ses agissements, ses rapports avec la CIA remontent à quinze ou vingt ans — soit bien avant l'entrée en scène de l'administration Reagan : les fonctions de chef de renseignement militaire, qu'il occupa jusqu'en 1983, le prédisposaient d'ailleurs naturellement à une telle collaboration.

Pourquoi le gouvernement Reagan a-t-il mis si longtemps avant de se décider à rompre avec ce sinistre individu ? Les pressions de la CIA et du Pentagone, préoccupé par l'avenir du canal, qui doit revenir sous contrôle panaméen avant le fin du siècle, ont joué en sa faveur. Il y aurait aussi un autre élément d'explication, fourni par un membre de la commission d'enquête, le sénateur d'Amato : « Toute administration américaine, celle-là comme les précédentes, hésite beaucoup à croquer le fer avec des dirigeants en place qui ne leur causent pas trop d'ennuis, de peur de déstabiliser la situation et de déboucher sur l'incosmisme ».

Le risque était particulièrement grand avec un homme aussi retors que Noriega. Son inculpation fait figure de bombe à retardement car, expliquent ceux qui le connaissent, il n'hésitera ni à débâler beaucoup de linges sales ni à s'allier avec les pires ennemis des Etats-Unis dans l'espoir de sauver sa chemise.

Depuis que Washington a clairement marqué son intention d'en finir et a supprimé toute son aide à Panama, l'an dernier, M. Noriega s'est largement employé à faire vibrer la corde nationaliste et « anti-impérialiste ». Et sa première réaction, après l'annonce de son inculpation, a été en tous points conforme à ce qu'on pouvait attendre : si Washington s'en prend à lui, a-t-il déclaré, c'est pour discréditer « sous les dirigeants latino-américains aux idées progressistes... »

JAN KRAUZE.

ARGENTINE : le lieutenant-colonel Aldo Rico rayé des cadres. — Le lieutenant-colonel Aldo Rico, chef déchu des rébellions militaires qui ont secoué l'Argentine en avril 1987 puis en janvier dernier, a été officiellement rayé des cadres de l'armée, vendredi 5 février. Il n'en demeure pas moins acclamé pour avoir poursuivi par la justice militaire pour les « mutineries » — selon l'accusation officielle — dont il est présumé coupable. — (AFP.)

NICARAGUA : démission d'un chef de la Contra. — Un des principaux dirigeants de la rébellion antisandiniste, M. Alfonso Robelo, a annoncé, vendredi 5 février, qu'il entendait démissionner de la direction de la Contra, mais pas de la résistance. M. Robelo, un exilé au Costa-Rica, a expliqué que la principale raison de sa démission était la décision du président Oscar Arias de lui retirer son permis de séjour s'il continuait d'appuyer la résistance armée au gouvernement de Managua. — (Reuters.)

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le président Botha annonce des privatisations et une réduction des dépenses publiques

JOHANNESBURG de notre correspondant

Le président Pieter Botha, en cours de son voyage à l'étranger, a annoncé, mardi 5 février, à la session parlementaire, un programme d'importantes mesures économiques qui bouleverseront dans de nombreux domaines des secteurs existants. Un discours largement orienté vers le libéralisme et la réduction des dépenses publiques ont été prononcés devant le parlement. Le chef de l'Etat a déclaré que le gouvernement s'efforcerait de réduire les dépenses publiques de 20 % en 1987, alors qu'elle était inférieure à 1 % ou négative les années précédentes. Ces bouleversements passent d'abord par la privatisation de tout ou partie de certains secteurs de l'économie. Cela va du réseau routier aux transports, en passant par les postes et l'électricité. L'ESKOM, équivalent de l'EDF, pourrait prochainement faire son entrée en Bourse. Des études à ce propos sont également en cours dans le domaine métallurgique et certains départements de l'énergie atomique.

Le produit de ces privatisations sera, en priorité, affecté au paiement de la dette extérieure et, en second lieu, au développement de certaines zones ainsi qu'à la création de petites et moyennes industries. Ces privatisations seront accompagnées d'un programme de déléga-

tion qui devrait permettre de lever, espère-t-on, les nombreuses entraves mises à l'exercice d'activités industrielles et commerciales par le Noir.

Silence sur l'apartheid

D'autre part, le système de taxe (12 %) actuellement en vigueur sera remplacé par celui de la TVA qui devrait entrer en application « dans la mesure du possible » le 1^{er} mars, soit au début de l'année fiscale. Le président Botha a également exprimé le désir de réduire les dépenses publiques dans « des limites supportables ». Cela signifie que les fonctionnaires vont devoir se serrer la ceinture. « Il n'y aura pas d'augmentation générale des salaires », a indiqué M. Botha, décision qui sera accompagnée par « la réduction drastique de nouveaux postes et le réexamen des besoins des services ». Le chef de l'Etat a demandé « une contribution légitime et équitable du contribuable pour le meilleur intérêt du pays dans son ensemble ».

Ce tour de vis est destiné principalement à soigner l'une des plaies économiques du pays, le taux élevé d'inflation, qui, bien qu'étant passé de 20,8 % annuellement en janvier 1986 à 14,7 % en décembre 1987, demeure préoccupant. Autre objectif de ces mesures : consolider la légère tendance à la reprise qui se

manifeste et favoriser l'évolution du taux de croissance afin de réduire les risques d'explosion sociale.

Cette série de mesures ne vont pas faire plaisir à tout le monde, particulièrement pas aux employés de l'Etat, dans un secteur hypertrophié dont les salaires représentent un tiers du budget de la nation. En s'attaquant à ce qui constitue le gros de l'électorat du parti au pouvoir, (le Parti national), le président de la République prend un risque politique non négligeable, les fonctionnaires risquant, en effet, de se tourner vers l'extrême droite et notamment le Parti conservateur devant la formation de l'opposition officielle depuis les élections législatives du 6 mai dernier. M. Botha fait preuve d'un certain courage en décidant de réduire le fardeau de plus en plus insupportable des dépenses publiques.

En revanche, il a complètement passé sous silence les réformes politiques et constitutionnelles dans son allocution d'ouverture de la session parlementaire. Pas un mot sur le Conseil national qui devrait, en principe, voir le jour cette année. Pas un mot non plus sur les progrès à réaliser en matière de démantèlement de l'apartheid. Rien sur la situation politique dans le pays. Le président s'est contenté de dire que le Parlement « examinera les mesures déjà annoncées et qui sont en cours d'examen ».

MICHEL BOLE-RICHARD.



UNE TAPISSERIE VÉRITABLE TISSÉE AU POINT FIN dans votre Salon c'est sûrement superbe!



Retrouver tous les détails des plus célèbres tapisseries anciennes, c'est merveilleux pour décorer votre intérieur. Mais pourquoi s'adresser à Christal Gallery? Parce que son catalogue unique, qui vous est offert sans engagement, présente plus de 600 sujets de tous styles vus décoratifs, entièrement collectionnés avec passion pour tous les goûts et tous les budgets! Documentez-vous sans tarder. Retournez le Bon ci-dessous aujourd'hui-même à Christal Gallery.

16, rue des Orchidées - MC 98000 MONACO

Envoyez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs avec tarif, sur votre collection de dépenses. C'est 15 F en timbres ou chèque pour participer sans frais.

Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ code postal _____

PARIS - DAKAR - PARIS

Passez les vacances scolaires au soleil

2080F*

le point MULHOUSE

*Vol A.R. départ de Paris le 16 février 1988.

Tél: 42.96.63.63 / 47.63.22.58 / 46.34.21.17

Minitel 36.15 PM.

Association à but non lucratif. 80F cotisation membre obligatoire. Agrément ministériel N° 75073.

Sous responsabilité technique G.M.T.T. N° 1472A.

Politique

Le gouvernement boycotte la visite du chef de l'Etat à la Réunion

L'île aux chômeurs

M. François Mitterrand fera, les lundi 8 et mardi 9 février, un voyage officiel à la Réunion, la seule des régions d'outre-mer qu'il n'ait pas encore visitée au cours de son septennat. Aucun membre du gouvernement n'accompagnera le président de la République.

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a déclaré, vendredi soir, à l'issue d'une réunion avec des militants RPR du Var, qu'il avait refusé d'accompagner le chef de l'Etat dans l'île : « J'ai estimé que M. Mitterrand est déjà en campagne électorale et qu'il se rend à la Réunion en tant que candidat, a-t-il affirmé. Je ne puis donc l'accompagner (1). »

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre envoyé spécial

Le lundi, jour béni qui divise les poubelles du week-end, quelques dizaines de chômeurs, clocharis, enfants, attendent de pied ferme les camions à ordures à la décharge de la commune de Saint-Paul, sur la côte ouest de la Réunion. Ils sont arrivés tôt, sauf quelques-uns, qui logent sur place dans leurs cartons. La plupart ont des chaussures mais pas de laoto, ce qui ne les empêche pas de foncez où qu'une benne se profile entre la fumée et les montagnes d'ordures.

Pour 5 francs tout au plus, les conducteurs de grue écrasent les déchets au ralenti, ce qui laisse le temps de trier le meilleur. Des enfants s'emparent d'une bequette. Une grappe de raisin, inutilisable, atterrit sur le pare-brise du Caterpillar. Son carton vide à la main, un ramasseur de bouteilles ne voit rien à ajouter. Il n'a pas vingt ans, pas de travail, rien à dire. Toute sa rébellion tient en une mèche, longue, sur le front.

Les fantasmes des poubelles de Saint-Paul ne font pas monter l'audience de la télévision d'outre-mer, on ne les invite donc pas. Les nouveaux pauvres de Saint-Denis n'ont pas droit à l'allocation de fin de droits, existante dans les DOM, ni aux allocations familiales, encore réservées - à y a déjà tellement d'enfants - à ceux qui travaillent ! Les émancipés gagnent 20 % de moins qu'en métropole, mais il fait meilleur dans l'océan indien que sur le parcours du RER. Les fonctionnaires touchent 40 % de plus parce que la vie est chère et qu'on est loin des climats tempérés.

La Réunion détient le record de France du chômage (37 % de la population active contre 11 % en moyenne nationale). Qui y faire ? En tout cas, ni briser les vitrines du chef-lieu ni sortir les fusils pleins des Cocotiers. Il n'y a pas de cocotiers sur le Barachois de Saint-Denis, pas plus que de manifestation, encore que, fin 1987, a eu lieu un petit défilé, justement, de chômeurs, mais il a tourné court devant les matras des CRS et la promesse de subsides du conseil général. Devant la préfecture, tout est calme. Le Parti communiste réunionnais reste influent (20 % aux législatives de 1985) mais réunionnais. Jacques Chirac doit revenir en mars, pour la quatrième fois en trois ans, Raymond Barre est annoncé pour début avril, François Mitterrand, lui, arrive donc ce 8 février.

Un jeune sur trois ne trouve pas d'emploi. Qu'y faire ? On paie le baby-boom des années 60. L'est assuré déjà 42 % du produit intérieur brut et veut bien débiter toujours des crédits, mais il a y a dix mille analphabètes parmi les inscrits à l'ANPE et, au plus est, pas d'emploi. La métropole compte dix-sept chômeurs pour cent salariés du secteur privé, la Réunion, quatre-vingt-deux. Selon l'INSEE, le capacité d'absorption de la main-d'œuvre est « très défavorable » et, selon les chômeurs, l'avenir est « difficile » voire « noir ».

Rien à dire, rien à faire, il n'y a qu'à attendre. Aujourd'hui, le président de la République a l'habitude des avions inconnus à Gillot, l'aéroport de Saint-Denis, où on aime à se promener le dimanche. Attendre en janvier les subventions pour le canne à sucre, l'un des seuls pro-

duits exportés, avec le rhum, et toute l'année, la « quinzaine », petit boulot fourni aux chômeurs par les communes. En principe, chacun a droit à une « quinzaine » par an, mais il y a des injustices puisque ce sont les services municipaux qui élisent les candidats au travail.

Les jeunes attendent un TUC (300 francs de moins qu'en métropole) et, ce qui ne remplace pas, le film de karaté sur Télé Free-DOM. Les filles attendent un enfant, par nécessité, pour toucher l'allocation de parent isolé, une bénéficiaire qui a porté un taux des naissances hors mariage à 40 %. Dans les circons « à Hauts », où ce sont maris et « petits Blancs », on arrange parfois la grossesse en famille puis on partage l'argent.

Les fonctionnaires attendent les grandes vacances pour aller faire du ski en métropole. Les pêcheurs attendent le poisson, « mais le poisson y vient pas », comme dit la chanson (un séga réunionnais), car l'océan est trop profond près de la côte. Les clients attendent leur commande à La Redoute. Les enfants de la maternité, jusqu'à six, se languissent aussi, et on ne sait quel « à deux ans, ils attendent déjà », dit une institutrice de Saint-Denis. On supporte colents ou « sartrage » dans les discothèques, pour se croire à Paris. C'est la moins indépendante des îles.

Destruction intérieure

Julien, vingt-quatre ans dont quatre comme demandeur d'emploi, vit avec sa copine et huit autres personnes dans une case de dix pièces. Un salaire pour l'ensemble. Pour sortir, il faut demander de l'argent au frère de la copine, qui est fonctionnaire, et pour acheter des vêtements, s'inscrire en liste d'attente. « On se sent impuissant », comme dit un chômeur déjà en charge de famille nombreuse et toujours à la charge de ses parents.

Selon un sondage publié par le Magazine de l'océan indien, 84 % des jeunes habitant chez leurs parents ou des amis, 72 % d'entre eux ne quittent jamais la Réunion. Interrogés sur leurs héros, 10 % ne citent personne. Lorsqu'ils marchent « à l'école », vient en tête, devant le pape ou Madonne, leur maman (7 %), cette mère qui tient déjà toute la place, selon l'institutrice de Saint-Denis, dans les destins d'enfant.

Dans les HLM, les boîtes aux lettres sont, en général, en bonne santé. Les jeunes ne cessent pas, dégradent peu. Pas même à Chaudron, la banlieue difficile, où l'on accueille toujours bien. Michel Debré, député depuis bientôt un quart de siècle, qui a, il est vrai, donné, de son vivant, son nom à la cité. Ces bibis-chômeurs, les assistantes sociales les alimenteront plus remarqués, mais ce sont les mères qui viennent « revendiquer », disent-elles. Depuis le domicile familial, 71 % des jeunes s'estiment « assez heureux » et 17 % « très heureux », d'après la même enquête. Cela ne les empêche pas de fumer, pour beaucoup, une herbe réunionnaise appelée « zama », comme s'il s'agissait d'être encore plus.

La destruction, à la Réunion, est plutôt intérieure. L'alcoolisme fait tüber, dès le matin, sur les bord des routes. Dans les villages des « Hauts », le petit rhum coûte 3 francs. Selon un médecin, les malades atteints de diabète chronique ont généralement dix ans de moins que les mêmes patients en métropole. Le taux de suicide (2,5 % des décès) est supérieur à la moyenne nationale (2 %). On se tue aux insecticides et au désespoir.

Les impatiences existent mais il faut aller les chercher. A Saint-Paul, par exemple, dans une arrière-cour de la rue de Suffren, où le « Groupement des chômeurs actifs », fondé en 1985, a établi son siège social. Le président de l'association, Georges Harriman, a accroché au mur un tableau portant les noms des huit cents associations, dont trois cents « motivés » et d'autres malheureusement moins actifs. Le groupement réclame un droit de regard sur la

« quinzaine » pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui en bénéficient, en même temps que le ramassage municipal le jour du scrutin. Sans demander l'emploi impossible, les chômeurs voudraient nettoyer les plages, les villes, renseigner les touristes à l'aéroport, bref qu'on leur octroie une activité, au moins utile. Ou alors un salaire minimum garanti.

Les chômeurs, comme dit Georges Harriman, « ne sont pas tous paresseux ». Pour 6 000 F l'année, l'association loue un terrain, loin, vers la commune du Port. Le matin, le président et ses fondés de pouvoir embarquent dans une vieille 404. L'après-midi, elle aussi, mais sans le démonteur, en attendant la camionnette blanche, promise après la manifestation de l'autoroute par le président du conseil général, Auguste Legros (RPR). L'expédition consiste à apporter de quoi faire des sandwiches piment-tomates aux chômeurs qui travaillent sur le terrain.

Il sort une vingtaine, à ramasser des pierres. Ils travaillent pour rien, avec la seule promesse de récolter quelques choses s'ils finissent par semer. Les chômeurs sont noirs pour le plupart, mais on trouve aussi un « petit Blanc des Hauts », feutre sur la tête, il n'y a jamais eu, fort-là remarquer, ni Chinois ni « Arabes » (indien musulman). Le même absentéisme a été relevé à l'ANPE.

Le groupe n'en dira pas plus sur des Indiens qui ne font travailler que des Indiens, et des Chinois qui restent entre eux. Ce n'est pas dans cet océan multiracial, où Jean-Marie Le Pen serait le bienvenu en voyage d'études, qu'on craint la différence. Il n'empêche que les Chinois tiennent « toutes » les épicerie même s'ils font crédit aux chômeurs et que les 2 arabes ont la haute main sur la commerce. Des les 2 arabes, ces métropolitains chasseurs de prime, usent-ils le plus de certaines de Réunionnais, pour la plupart lauréats d'un concours administratif. Dans son courrier des lecteurs, le Quotidien de la Réunion a publié, début janvier, un échange à ce sujet entre fonctionnaires tenus au devoir de réserve mais pleins de répugnance. L'insécurité, donc, pousse au rapil sur soi. Une mère de chômeur le disait récemment à une assistante sociale : « Si y a une révolution, les Arabes y passeront à l'abord et ensuite les Arabes. »

L'initiative des chômeurs actifs a rencontré la compréhension du département et de la région, qui vont financer une coopérative ouvrière de manutention et quelques factures d'électricité. Pour la nettoyage des villes - les plages ne font l'objet d'aucun soin particulier - les élus préfèrent, question de rapport qualité-prix, utiliser des entreprises privées. « Tu comprends, faire travailler ton association, cela ne nous rapporterait rien », a dit un maire à Georges Harriman. Des commerçants en colère seraient aussi mis les veto à un projet de ventes ambulantes. La politique, c'est de la violence », résume Pierrot, vingt ans, derrière son casse-croûte aux piments.

Les vols « vacances » sont complets six mois à l'avance. Plutôt que de tourner en circuit fermé sur le périphérique Saint-Denis-Saint-Pierre, tout auréolé qu'il soit de sa comète le plus chère de France, les jeunes aussi laissent bien voir ailleurs. Selon le Magazine de l'océan indien, les trois quarts d'entre eux sont prêts à quitter la Réunion, mais étonnamment, ajoute l'hebdomadaire, les chômeurs moins que les autres. Pierrot, lui, n'a jamais pensé à partir. Non qu'il connaisse le taux de chômage en métropole, mais il n'est jamais parti, même en vacances. Depuis deux ans, il attend un stage de formation, sans rien dire. Une phrase, puisqu'on insiste, un moment d'audace : « Tout ne va pas bien. »

CORINE LESNES.

(1) L'argument du ministre des DOM-TOM apparaît d'autant plus singulier que ce voyage de M. Mitterrand à la Réunion avait été initialement prévu à l'automne 1986 avant d'être reporté à une date ultérieure par le président M. Chirac qui avait décidé de s'y rendre lui aussi et qui l'a fait du 17 octobre au 20 octobre...

La préparation de l'élection présidentielle

Un président attrape-tout

(Suite de la première page.)

Depuis l'hiver 1987, il réussit une prouesse plus difficile encore. Candidat impopulaire, il devient chercheur le champion de la gauche, sans cesse d'être le monarque et le magistral. Il additionne ainsi presque naturellement trois électors potentiels.

Le prince séduit les légionnaires, souvent âgés et modérés, sensibles aux symboles de la puissance étatique ; le sage attire les partisans du consensus, notamment les « cols blancs », contristes ou rose pastel, satisfaits de voir élargir les zones d'approbation générale - institutions, politique étrangère, défense mais aussi entreprises et protection sociale ; le champion mobilise sans même devoir revêtir son armure, ce « peuple de gauche » auquel il n'a jamais omis d'adresser des signes de condescendance. Le président incarne ainsi la France et la gauche, la République et l'opposition, la sagesse et l'action.

Quel que soit son talent, il n'y serait jamais parvenu si, durant son mandat, la politique n'était devenue une valeur soudain plus relative. Le paradoxe suprême de la période actuelle tient en effet à ce que François Mitterrand, c'est-à-dire par essence le politique en majesté, bénéficie de la dévalorisation de la chose publique. Lui qui avait participé - et à quelle place ! - aux trois élections, dédramatisant le rôle et l'influence du pouvoir politique, désinvestissent leurs intérêts de la société politique pour les reporter sur la société civile. Or qui en tire le plus brillant parti ? Le premier expert politique de France, le maître des élections.

Ce mystère-là est à coup sûr plus fascinant que le suspense minuzi-

sement organisé autour de sa nouvelle candidature à l'élection présidentielle. François Mitterrand a un deviner et accompagner en souplesse les mouvements de la société. Depuis près d'un demi-siècle, il campe au tout premier rang du métier politique, mais avant ses rivaux il a pressenti le désenchantement politique.

Alors, il a multiplié les gestes initiatiques pour cette phase inédite, apparaissant tour à tour en Roussseauiste amoureux de la nature, en promoteur littéraire, en nostalgique de l'écriture, dissimulant mal et par son seul sens du devoir son goût de l'évasion, des brunes véniennes et du temps retrouvé... Pionnier et bientôt symbole de la politique relative, il se donne les gants de ne sembler s'apprêter à faire acte de candidature que par stoïcisme !

Il a également compris avant les autres ce que l'indifférence politique cachait de déficit affectif et de frustration collective. Le grand retour de l'individualisme, l'aspiration à la repli sur soi et sur le foyer familial, fréquent par ces temps de crise, ne sont pas vécus aisément. Ils dissimulent à peine le goût des mouvements de solidarité - décembrisme lyonnais, tiers-monde, droits de l'homme - et pas du tout l'exigence de solides filets de protection. La vague des jeunes entrepreneurs, des managers performants et des raiders impitoyables n'a pas balayé l'aspiration du plus grand nombre à une société moins froide, moins brutale, moins inquiétante. Le slogan de la « génération Mitterrand » a très exactement capté ce besoin-là.

Le président apparaît ainsi en patriarche humaniste, en protecteur bienveillant. Programme commun et 110 propositions semblent relayer de l'archéologie du mitterrandisme. Celui-ci privilégie désormais la soft-psychoanalyse et la culture du consensus. Partout, on souligne à juste titre que le chef de l'Etat fait l'objet d'un culte peïon de la personnalité. On néglige la ductilité de ce président-miroir. Créon lorsqu'il le doit, Antigone lorsqu'il le faut jusqu'à incarner un pouvoir innocent, après sept ans de règne et peut-être à la veille d'une quatrième candidature à l'élection suprême.

ALAIN DUHAMEL.

La campagne de M. Lajoie

M. Georges Marchais assure que le président de la République l'emportera

MOULINS de notre correspondant

C'est sur ses terres de l'Allier que le candidat du PCF à l'élection présidentielle, M. André Lajoie, a donné le coup d'envoi des dix-neuf meetings de la dernière ligne droite qu'il mènera en commun avec M. Georges Marchais.

En dépit de la vidéo, une certaine morosité a flotté parmi les trois mille personnes qui étaient présentes, le vendredi 5 février à Montluçon. Le secrétaire général a quelque peu scépié le candidat, qui a fait une analyse sociale de la situation du pays. M. Marchais, qui a parlé du « vote nécessaire contre la droite au second tour », en forme de réponse à une polémique sur le vote communiste en 1981, « est mort sans grandes illusions sur les chances de M. Lajoie ».

« C'est un fait, il est peu probable qu'il soit élu au second tour, a-t-il dit. Mais son score influera sur ce que se passera ensuite. » Pour le dirigeant communiste, le problème est simple : « Tous les sondages montrent que François Mitterrand sera largement en tête de tous les candidats à l'issue du premier tour. » Tous indiquent néanmoins, a souligné M. Marchais qu'il l'emportera au second tour, quel que soit le candidat de droite. Selon le secrétaire général, contrairement à 1981, le vote utile doit intervenir au second tour : « car, au premier tour, il s'agit d'approuver une politique ». Pour sa part, M. Lajoie a déclaré : « Une majorité de Français est indécise. Les gens sont loin d'être fous. Ses trois millions de supporters communistes l'ont-ils vraiment cru après l'intervention de M. Marchais ? » J.-Y. V.

Le cumul des élections en Nouvelle-Calédonie

Le Conseil constitutionnel sera peut-être saisi

Il est fort probable que M. Mitterrand exprimera publiquement, au cours de son voyage à la Réunion, son désaccord avec le gouvernement après la décision prise par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, de faire coïncider, en Nouvelle-Calédonie, le premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril, et les élections régionales qui conditionnent l'entrée en vigueur d'un nouveau statut de la terre.

L'irritation présidentielle est d'autant plus vive que le chef de l'Etat a appris que M. Jacques Chirac avait approuvé cette décision sous la pression du chef du courant conservateur local, M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, qui menaçait de se démettre de son mandat de député si ces élections n'étaient pas organisées avant le 8 mai.

Mais l'Élysée s'interroge aussi sur l'opportunité de saisir le Conseil constitutionnel. L'un des arguments des experts, qui devaient remettre leurs conclusions à M. Mitterrand avant son départ pour la Réunion,

consiste à mettre en doute la possibilité d'organiser conjointement, et surtout équitablement, les campagnes officielles pour l'élection présidentielle et pour les élections régionales par le seul canal local de RFO dont la partialité avait été dénoncée par l'opposition et des députés baristres à l'occasion du référendum du 13 septembre dernier. Les partisans d'une saisine du Conseil constitutionnel sur ce point soulignent que le principe de l'égalité des citoyens devant ce double scrutin risque fort d'être mis à mal et qu'il convient donc d'en faire juges les gardiens des tables de la loi suprême.

● M. Lemoine en voyage privé. - L'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, est arrivé, vendredi 5 février, en Nouvelle-Calédonie pour un voyage privé de quelques jours. « Il faut éviter que chacun s'entende dans son camp », a-t-il notamment déclaré en précisant qu'il proposait ses « bons offices » pour « aider à trouver enfin une solution qui puisse être durable ».

Le baromètre IFOP-Libertation

Le duel Mitterrand-Barre continue de dominer

M. Raymond Barre reste en tête des candidats de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié le samedi 6 février dans Libération (1). Contrairement aux dernières enquêtes effectuées par les instituts BVA et Louis Harris, le candidat de l'UDF qui recueille 22 % des intentions de vote (au lieu de 25 % en janvier) devance toujours M. Jacques Chirac qui est crédité de 20,5 % des suffrages (au lieu de 18,5 %) dans l'hypothèse où M. François Mitterrand se représenterait. Ce dernier domine toujours la consultation en obtenant 48 % des voix (au lieu de 49 %). Lorsque M. Michel Rocard est en lice il rassemble, lui, 32 % des intentions de vote (au lieu de 29 %).

Tandis que les candidats de droite et d'extrême droite demeurent majoritaires au premier tour de scrutin avec de 51 % à 56 % des suffrages selon les hypothèses, le représentant de la gauche l'emporte dans trois éventualités sur quatre au second. Le président de la République est réélu face à MM. Barre (avec 55 % des voix au lieu de 53 % le mois dernier) et Chirac (avec 59 % des intentions de vote au lieu de 60 %). M. Rocard a, pour sa part, l'avantage dans le lieu de l'opposant au premier ministre (avec 52 % des suffrages au lieu de 53 %). Mais il est toujours battu par le représentant de l'UDF qui est élu avec 53 % des voix (au lieu de 55 %).

(1) Sondage réalisé par téléphone du 31 janvier au 2 février auprès de huit cent onze personnes issues d'un échantillon représentatif de deux mille cent dix-sept personnes.

cette manière leurs homologues de la Martinique.

Si la grève s'était limitée à la Martinique, la Guadeloupe aurait eu des réserves pour seulement dix jours de consommation courante et quatorze jours pour l'aéroport international de Pointe-à-Pitre Le Raizet. Ce mouvement de grève sauvage des employés de la Guadeloupe a déclenché un vent de panique dans l'archipel.

M^{me} Arlette Laguiller dénonce « la duperie électorale »

VANNES de notre envoyée spéciale

« La classe ouvrière ne doit pas se sentir coupable de la montée du chômage et de la crise : il faut que cela soit dit. » Pendant deux heures, le vendredi soir 5 février, au Palais des arts et des congrès de Vannes (Morbihan), M^{me} Arlette Laguiller a réchauffé le cœur des quelque deux cents personnes venues écouter. Fibre d'être, une fois encore, « la seule femme travailliste » en lice, la candidate trotskiste de Lutte ouvrière (LO) à l'élection présidentielle a dénoncé « le faux choix de la duperie électorale » qui consiste pour les concurrents - les autres - à « apparaître politiquement différents alors qu'ils sont pratiquement d'accord sur tout ».

M^{me} Laguiller a ainsi tenté de démontrer que MM. Barre et Chirac sont bien « les ennemis déclarés des travailleurs », mais que la politique conduite entre 1981 et 1986 par « les grands partis qui se réclament de la classe ouvrière » a « tourné le dos à cette dernière ». En égrenant les mesures adoptées par les gouvernements de gauche, du blocage des salaires à l'augmentation des pré-

vements sociaux, la dirigeante de LO s'est attirée de chaleureux applaudissements.

Elle ironise sur les socialistes, dont le programme se veut « réaliste », mais qui « ne s'engageent sur rien », avant de s'en prendre au caractère « grotesque et apolitique » du slogan « Génération Mitterrand ». Elle accorde le bénéfice du doute au PC qui a « gagné son langage », mais n'écarte pas l'idée de le voir remettre de l'eau dans son vin déjà, selon elle, très léger. Et M^{me} Laguiller s'est adressée aux « travailleurs écumés, tenés de voter Le Pen parce qu'ils pensent que c'est ainsi qu'ils dérangeraient le plus de monde ».

C'est « une erreur », affirme-t-elle, car « sous son air bonasse », le dirigeant d'extrême droite est « comme les autres, sauf qu'il tape plus bas » en s'appuyant sur « les préjugés ancestraux ». Si M. Le Pen « parle comme un Dupont-Lajoie » et s'il tient des « propos de bistrot », dit-elle, le président du Front national a « l'accord des apprentis facho qui veulent [...] mettre tous les ouvriers au pas ».

V. D.

Jolly, iolito

(Publicité)

préparation de l'élection présidentielle

Un président attrape-tout

de la première page :
 l'été 1988, à l'heure la plus difficile encore. C'est-à-dire, il devient évident que de la gauche, sans compter la majorité et le magistrat, il n'y a pas de chance pour une victoire électorale.

Le premier ministre, qui est devenu, pendant ces dernières semaines, le personnage le plus important de la scène politique, a été élu à la présidence de la République. C'est une décision qui a été prise par le conseil des ministres, le 27 janvier 1988. Cette décision a été prise à l'unanimité, ce qui est une preuve de la confiance que le conseil des ministres a en M. Laqueau, le nouveau président de la République.

Le conseil des ministres a également décidé de suspendre la loi de 1958 sur la présidence de la République, ce qui permettra à M. Laqueau de rester à la tête du gouvernement pendant toute la durée de son mandat.

Cette décision a été prise en vue de la préparation de l'élection présidentielle de 1988. Elle est considérée comme une mesure d'urgence, car elle permet de garantir la continuité de l'action gouvernementale pendant la période électorale.

Défilé officiel
 Le défilé de la victoire de la République a été organisé à Paris le 27 janvier 1988. Il a été présidé par M. Laqueau, le nouveau président de la République. Le défilé a été très réussi et a été suivi par un grand nombre de citoyens.

La campagne de M. Laqueau
 M. Georges Marchais assure le président de la République l'emportera.

Ariette Laguiller dénonce la duperie électorale

Encore une grande décision de la commission



POUR VOS COMMENTAIRES: 36.15 KISS.



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chirac présente son programme : « La décennie du renouveau »

M. Jacques Chirac a présenté son programme électoral, le samedi matin 6 février, aux dirigeants régionaux et départementaux des comités de soutien à sa candidature réunis à Paris. Cette séance s'est déroulée à huis clos dans les salons d'un grand hôtel et a été ouverte par une déclaration de M. Edouard Balladur, président du comité national de soutien. Le premier ministre a ensuite pris la parole pour résumer un document de quarante-quatre pages intitulé « La décennie du renouveau ». Une brochure plus réduite sera diffusée dans le public.

Le premier ministre veut « rassembler les Français autour de six idées-forces : une même idée de la nation ; une même exigence de solidarité et de justice ; une même confiance dans l'intelligence et la formation ; une même volonté de réussite économique ; une même ambition de liberté et d'indépendance ; une même idée de l'homme ».

Le programme proprement dit est précédé par une « Lettre aux Français - France en tête », dans laquelle il dit ses « convictions ». Le premier ministre évoque les « crises nombreuses et graves » qui secouent le monde et explique : « Comment ne pas observer avec vigilance le rapprochement entre l'Asie et l'Amérique, qui pourraient bien, si nous n'y prenons garde, se mettre d'accord à nos dépens ? Tout acte de désarmement est certes un pas dans la bonne direction. Mais notre sécurité, à nous Européens, serait compromise si, d'option zéro, notre continent s'acheminait vers la dénucléarisation et se trouvait, par là-même, privé de la seule protection efficace qui ait pu lui assurer la paix depuis plus de quarante ans ».

Après avoir évoqué les tensions économiques, il note qu'« entre pays riches et pays pauvres les inégalités s'accroissent » et qu'« il n'y a plus de système monétaire international [...] La France en subit inévitablement les conséquences : malgré le redressement engagé depuis 1986, elle est toujours frappée par le chômage ; beaucoup nous reste à faire pour surmonter nos difficultés ».

M. Chirac poursuit : « Non, nous n'avons aucune raison de céder au pessimisme et à la résignation. Le meilleur antidote à la morosité et au doute, c'est l'ambition et la volonté. Je veux faire de la France le pays le plus dynamique en Europe d'ici la fin du siècle. A bien y réfléchir, c'est le véritable enjeu de la prochaine élection présidentielle ».

Mais pourquoi l'aurait-il insisté sur nos insuffisances ? Pour qu'on ne se laisse pas aller à la déprime, mais qu'on se reconstruise et qu'on se reconstruise en valeur ?

Le programme du candidat prévoit notamment que le recours au référendum sera élargi, « afin que le peuple français puisse décider directement des grandes questions d'intérêt national ». La décentralisation « bénéficiera de moyens humains et financiers nouveaux ». Il est également prévu de réformer le code de la nationalité, d'orienter la politique d'immigration vers l'intégration, de lutter contre le racisme et de renforcer les droits de la défense. En matière de « justice sociale et de solidarité », le programme prévoit notamment « des moyens importants pour une grande politique familiale », « la sauvegarde de la Sécurité sociale, et principalement des régimes de retraite, l'institution de l'activité minimale d'insertion pour les chômeurs afin d'éliminer la nouvelle pauvreté ».

En matière économique, l'objectif est de ramener le taux de l'impôt de la société au-dessous de 40 %, de diminuer chaque année pendant trois ans le budget de l'Etat de 15 milliards, et les impôts du même montant.

La liste des atouts dont nous disposons est impressionnante [...] Pour devenir, d'ici la fin du siècle, la puissance la plus dynamique en Europe, il faudra travailler dur. Depuis mars 1986, mon gouvernement a préparé le terrain, engagé le redressement. Nous avons remporté d'indéniables succès. Il faut maintenant donner une nouvelle impulsion pour que la France prenne son plein essor.

Peut-être passerez-vous que, pour atteindre l'objectif, il faudra déployer une énergie hors du commun et une volonté impitoyable. Soyons clairs : la France compétitive et dynamique que j'appelle de mes vœux ne sera pas - je m'y engage - la France d'une minorité qui laisserait sur le bord de la route ceux pour lesquels la bataille serait trop farouche.

La famille, l'entreprise, la formation

M. Chirac énumère « trois priorités capitales » : la famille, l'entreprise et la formation. Il écrit : « L'institution familiale, tout comme le mariage, protège en fait les plus faibles et elle est un facteur de cohésion et d'unité sociale face à des fléaux comme la drogue ou le SIDA. Notre survie en tant que nation dépend enfin du redressement de la natalité, qui est lui-même lié à la confiance que les familles ont dans leur avenir. L'Etat devra dégager les moyens nécessaires à une politique familiale audacieuse : le revenu parental devra être définitivement assuré, dans toute sa portée, au cours du prochain septennat, et le statut de la mère de famille que j'ai institué devra être mis en œuvre ; les mesures d'accompagnement qui favorisent l'accueil de l'enfant ne

devront pas être négligées pour autant : crèches, gardes à domicile, écoles, et plus encore logements... Il faut développer tout ce qui permet le libre choix de la mère de famille, et en premier lieu le choix d'avoir des enfants aussi nombreux que le couple le désire. A propos de l'entreprise, il estime : « Trop longtemps, en France, l'entreprise a été conçue comme un terrain de lutte ; l'idéologie dominante aujourd'hui - et l'école du socialisme n'est pas pour rien dans cette prise de conscience - elle est de plus en plus ressentie comme une communauté d'intérêts où le partenariat et la participation doivent s'épanouir. C'est un grand progrès. Mais ne nous y trompons pas : le maître-mot pour l'entreprise, c'est la compétitivité. Pour elle, c'est une question de vie ou de mort. Enfin, en ce qui concerne la formation, le refus d'une éducation nationale, et ajoute : « A chaque instant et à tous les niveaux - du primaire au supérieur, et n'y a de salut que dans la qualité. La qualité commence par la réaffirmation claire de la vocation première de l'école : transmettre des connaissances, instruire. Il s'agit là d'une des fonctions les plus nobles et les plus exaltantes dans toute société civilisée. Ceux qui l'écarteraient méritent un statut moral et matériel en rapport avec le rôle qu'ils jouent et l'effort de qualité qu'ils accomplissent. »

Nous devons nous adapter en permanence et nous recycler plusieurs fois dans une même carrière. La formation professionnelle continue, dotée de moyens nouveaux grâce aux dispositions fiscales que j'ai fait récemment adopter, est un élément décisif de la modernisation et du renouveau de notre pays.

M. Raymond Barre lance sa campagne

Les choses sérieuses commencent...

Vingt-trois jours exactement après M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre présente à son tour sa candidature. Le voyage de deux jours en Bourgogne qu'il a conclu, vendredi soir 5 février à Auxerre, la ville de son ami M. Jean-Pierre Soisson, marquait officiellement la fin d'une pré-campagne qui fut particulièrement longue et volontairement sobre, pour ne pas dire austère.

M. Barre a saisi l'occasion de sa visite en Bourgogne pour assurer que M. Mitterrand « a le droit de se présenter quand il veut » à l'élection présidentielle.

Désormais, la « tortue » Barre va vraiment sortir les quatre pattes et se mettre enfin sans retenue sous les projecteurs. La semaine qui vient, jalonnée par une série d'événements plus ou moins prévus de longue date sera, on l'admet volontiers dans son entourage, importante, même si l'on fait valoir qu'à trois mois de l'échéance finale, il serait excessif de penser que tout va se jouer irrémédiablement entre le 8 et le 14 février.

Les choses sérieuses, affirment les baristes ne se déclencheront vraiment qu'à partir de l'entrée en lice du candidat François Mitterrand. Importante, cette semaine le sera sans doute moins pour M. Barre lui-même que pour ses amis et supporters, qui ont, surtout eux, besoin de se rassurer.

Plus fidèle que jamais à son précepte de base - « documenter vos loix » - l'ancien premier ministre continue pour sa part d'afficher une belle tranquillité. Les sondages ne l'inquiètent point. « Les moutons » de M. Chirac et l'agitation du RPR pas davantage. Il a fixé son cap. Il s'y tient.

Avant Noël, M. Barre avait décidé qu'il annoncerait officiellement sa candidature le 8 février, à Lyon, soit exactement trois mois avant le second tour. Si la consigne de silence n'avait été mangée par son état-

major impatient, cette date aurait été tenue secrète jusqu'au bout. Lundi donc, à 11 heures, devant une centaine de journalistes rassemblés au Palais des congrès de Lyon, en plein centre de sa circonscription, M. Barre fera sa déclaration qui ne devrait pas excéder cinq minutes.

Plutôt que de procéder comme d'habitude, à une mise en boîte sous vide, on précise dans son entourage que M. Barre est soucieux de voir cet événement se dérouler « dans un contexte naturel ». Pour autant, on ne poussera pas le naturel jusqu'à permettre les questions des journalistes. L'après-midi, le candidat devait explicite procéder à l'inauguration du siège lyonnais de son comité de soutien, place de la République, qui devrait être présidé par le maire de Lyon, M. Francisque Colomb.

Le retour de M. Jean François-Poncet

Quatre autres rendez-vous sont annoncés pour le mercredi 10 février. Les parlementaires à leur tour monteront en ligne. En deux vagues. Les députés UDF déjeunent avec M. Barre. Au Sénat sera présenté un « manifeste en faveur de la candidature de Raymond Barre ». Cette initiative est de fait d'un travail souterrain engagé dès novembre 1986 sous le label Convergences par le sénateur bariste de Meurthe-et-Moselle, M. Claude Huriet. Avec la complicité active des trois présidents de l'intergroupe UDF, M. Daniel Hoefel pour les centristes, M. Marcel Lucotte pour le groupe UREI, et M. Jacques Pelletier pour la gauche démocratique. Ce manifeste devrait être signé par plus de cent sénateurs UDF. Ces gestes sont destinés à encourager les tentatives de débouchage engagées ces jours derniers par les voisins du RPR.

Bien malgré lui, assurément, M. Valéry Giscard d'Estaing aura aussi contribué au lancement de la campagne bariste. En annulant sa participation à « L'heure de vérité » de ce 10 février, l'ancien président a

tendu une perche médiatique inattendue à son adversaire devenu depuis grand combattant du barisme, M. Jean François-Poncet. « Une émission d'une grande importance pour nous », se félicite-t-on boulevard Saint-Germain. Après l'ère repêlée sur les terres d'Aquitaine, le sénateur du Lot-et-Garonne peut apparaître comme un homme neuf et confirmer ses chances de premier ministre en cas d'élection de son candidat. Enfin, sera présenté ce même mercredi le conseil politique qui sera mis en place autour de M. Barre pour tenter de connecter les différentes composantes de l'UDF avec le dispositif de campagne. Cette structure devrait comprendre notamment les membres du bureau politique de la confédération ainsi que des personnalités non politiques.

M. Barre repartira ensuite en province pour le lancement, le jeudi 11 février au soir, de son premier grand meeting, à Metz. Six mille personnes sont attendues pour un rassemblement sur le thème de « L'Europe », avec la participation de M^{me} Simone Veil. Le lendemain, l'ancien premier ministre se déplacera dans la région de Champagne-Ardenne avec notamment une halte - à combien symbolique ! - à Colombey-les-Deux-Eglises. Le samedi 13 février se tiendra au palais des Congrès à Paris un conseil national élargi de l'UDF. Cette réunion, annonce son président, M. Jean Lecanuet, sera consacrée à « définir nos orientations pour le prochain septennat, d'exprimer le soutien de l'UDF à son candidat et de marquer le rôle de notre confédération dans la campagne électorale ». Cette grande semaine bariste se conclut par la participation de l'ancien premier ministre à l'émission de TF1 « Questions à domicile », programmée exceptionnellement dimanche soir. Quand on sait quelle importance M. Barre accorde au poids des mots et de son image sur les écrans de télévision, de tous les rendez-vous fixés, celui-ci n'est sans doute pas le moins important à ses yeux.

DANIEL CARTON.

Communication

Bras de fer entre le président de la télévision monégasque et le gouvernement local

L'accord TMC-M 6 pourrait être remis en question

L'accord TMC-M6, qui prévoyait la reprise des programmes de la chaîne française par Télé-Monte-Carlo, sera-t-il enterré avant même d'être appliqué ? Après le président de la station, M. Jean-Louis Médéric, le Conseil national - le Parlement monégasque - vient de rendre un avis défavorable sur le projet, prenant à contre-pied le gouvernement de la principauté et l'actionnaire majoritaire français de TMC, la SOFRAD. Une ultime réunion « au plus haut niveau » devrait dénouer l'impasse le lundi 8 février à Monaco, où régnait une atmosphère de crise grave à la veille de ce week-end.

Acharné, le président de la station monégasque, M. Jean-Louis Médéric, n'a cessé de batailler. Combatant ce qu'il estimait être « pas un bon accord » pour TMC, il a multiplié les manœuvres dilatoires et soutenu jusqu'au bout des projets concurrents, comme celui de M. Jean-Marie Berger, pourtant accusé, à Paris, de manquer de sérieux financier.

Et, lorsque le conseil d'administration de la station a conféré à un déficit vertigineux (53 millions de francs de pertes l'an dernier pour 20 millions de recettes publicitaires seulement), a décidé de passer outre à son avis et a donné, mardi 2 février, son aval au projet d'accord de programmation avec M 6, M. Médéric a refusé de s'y associer. Notable influent, maire de Monaco (il est l'unique élu de la principauté), il a su aller trouver des alliés au Conseil national monégasque, n'hésitant pas à braver le gouvernement local et, semble-t-il, le prince.

Le projet d'accord, calqué sur une pratique courante aux Etats-Unis, est pourtant simple. Station régionale, TMC diffuserait la quasi-totalité des programmes de M 6 ainsi que l'intégralité des spots publicitaires de cette dernière. En échange, la chaîne monégasque percevrait une compensation financière pour la durée supplémentaire d'ouverture de ses émetteurs et pour l'interdiction qui lui serait faite de collecter de la publicité nationale. TMC consentirait sans effort sur des émissions locales programmées « en décrochage » et sur la recherche de la « réclame » régionale dont les recettes lui reviendraient intégralement. Chacune des deux télévisions partenaires devrait y trouver son compte. M 6, encore mal repue sur la façade méditerranéenne, y

Décal pour « Marie-France » et son imprimerie

Face aux nombreux candidats à la reprise de la société éditrice de Marie-France et Point de vue Images du monde, la Société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF), le tribunal de commerce de Paris a choisi le vendredi 5 février la procédure de redressement judiciaire. Il a désigné M^{me} Gérard Philippot comme administrateur judiciaire de la SOPEFF, en dépôt de bilan depuis une semaine (Le Monde du 6 février).

Religions

Dans un document de la commission Justice et Paix

Le Vatican s'inquiète de la multiplication des sans-abri

Le Vatican a rendu public, le mardi 2 février, un document de la commission pontificale Justice et Paix, présidée par le cardinal français Roger Etchegaray. Il est préfacé par le pape lui-même, qui entendait ainsi apporter la contribution de l'Eglise catholique à l'Année internationale du logement pour les sans-abri, organisée en 1987 par les Nations-unies (1).

Un milliard d'hommes - soit un logement sur deux - est sans abri dans le monde. Cent millions vivent, au sens propre du terme, « sans toit ». En Amérique latine, vingt millions d'enfants dorment dans la rue.

Afin de sensibiliser les opinions publiques et les Etats, le document du Vatican a volontairement choisi un ton alarmiste : « Il y a maintenant dans le monde, indique-t-il, des foyers de gens qui naissent, vivent et meurent à ciel ouvert. Il y a aussi des réfugiés, des déplacés par les guerres ou les calamités naturelles. Et il en existe beaucoup d'autres, victimes de l'injustice ».

Lois d'être une forme secondaire de pauvreté et de marginalité, l'absence d'un logement décent est

Devant le tribunal de commerce de Toulon

M^{me} Laffont demande la désignation d'un administrateur judiciaire à la tête du groupe Le Provençal

TOULON de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Toulon a examiné le 3 février l'action en référé engagée par M^{me} Asseline Laffont, actionnaire du groupe Le Provençal, afin de faire désigner à sa tête un administrateur judiciaire (Le Monde du 26 janvier). Fille d'un des trois fondateurs du groupe de presse marseillais, M^{me} Laffont met en cause le rachat du Provençal par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 intervenu au détriment de sa famille.

M^{me} Laffont soutient que, à la date du 30 juin 1987, sa famille - associée au groupe anglais Maxwell - était rendue virtuellement majoritaire dans le groupe Le Provençal, grâce à des promesses de cession « irrévocables » que lui avaient consenties une dizaine de petits actionnaires. Sa famille - Lenchard - détient en propre de 29 % des actions de Var-Matin et de 20,8 % de celles du Provençal, selon elle, malgré 540 actions sur les 1 000 de la société M6, Var-Matin, et par ricochet 62,10 % du capital du Provençal. Or, au dernier moment, certains des petits porteurs avaient opté pour le groupe Hachette - engagé par ailleurs avec deux autres actionnaires principaux, M^{me} Edmonde Charles-Roux-Defferre et la famille Cordesse - faisant pencher la balance en sa faveur.

Le comportement actuel d'Hachette « qui tend à créer une situation irrégulière en prenant des décisions contestables », dont celle concernant l'augmentation du capital du groupe « au mépris du droit de préférence des actionnaires », justifie selon l'avocat de la famille la procédure de référé, et les mesures conservatoires sollicitées par M^{me} Laffont devant le tribunal : la nomination d'un administrateur judiciaire, un séquestre des registres des mouvements de titres de société du groupe et le sursis à exécution de l'augmentation de capital en cours. Une requête formulée également par une petite actionnaire, M^{me} Barber, qui affirme avoir été abusivement « évincée » du groupe en tant qu'héritière d'un actionnaire d'origine.

L'action engagée par M^{me} Laffont « n'est dictée que par le dépit », estiment les avocats des dirigeants du Provençal. En aucun cas tout d'abord la famille Lenchard n'a pu contrôler la majorité du capital du groupe. En tenant compte de l'usufruit et non pas de la nue-propriété des actions, les familles Cordesse-Defferre détenaient une large majorité (56 %) dans les assemblées ordinaires et une large minorité de blocage (49,9 %) dans les assemblées extraordinaires de Var-Matin. Les promesses de vente de petits actionnaires ? de « vintes pour forces » et non des engagements ayant force probante. Au pire, une petite minorité des actions serait litigieuse.

Le tribunal de commerce de Toulon, dont la compétence a par ailleurs été soulevée par les défendeurs, a mis son jugement en délibéré.

GUY PORTE.

ation et colère dans la pol...

justice et l'équité

EN BREF

Le Vatican s'inquiète de la multiplication des sans-abri

Le tribunal de commerce de Toulon a examiné le 3 février l'action en référé engagée par M^{me} Asseline Laffont, actionnaire du groupe Le Provençal, afin de faire désigner à sa tête un administrateur judiciaire (Le Monde du 26 janvier). Fille d'un des trois fondateurs du groupe de presse marseillais, M^{me} Laffont met en cause le rachat du Provençal par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 intervenu au détriment de sa famille.

M^{me} Laffont soutient que, à la date du 30 juin 1987, sa famille - associée au groupe anglais Maxwell - était rendue virtuellement majoritaire dans le groupe Le Provençal, grâce à des promesses de cession « irrévocables » que lui avaient consenties une dizaine de petits actionnaires. Sa famille - Lenchard - détient en propre de 29 % des actions de Var-Matin et de 20,8 % de celles du Provençal, selon elle, malgré 540 actions sur les 1 000 de la société M6, Var-Matin, et par ricochet 62,10 % du capital du Provençal. Or, au dernier moment, certains des petits porteurs avaient opté pour le groupe Hachette - engagé par ailleurs avec deux autres actionnaires principaux, M^{me} Edmonde Charles-Roux-Defferre et la famille Cordesse - faisant pencher la balance en sa faveur.

Le comportement actuel d'Hachette « qui tend à créer une situation irrégulière en prenant des décisions contestables », dont celle concernant l'augmentation du capital du groupe « au mépris du droit de préférence des actionnaires », justifie selon l'avocat de la famille la procédure de référé, et les mesures conservatoires sollicitées par M^{me} Laffont devant le tribunal : la nomination d'un administrateur judiciaire, un séquestre des registres des mouvements de titres de société du groupe et le sursis à exécution de l'augmentation de capital en cours. Une requête formulée également par une petite actionnaire, M^{me} Barber, qui affirme avoir été abusivement « évincée » du groupe en tant qu'héritière d'un actionnaire d'origine.

L'action engagée par M^{me} Laffont « n'est dictée que par le dépit », estiment les avocats des dirigeants du Provençal. En aucun cas tout d'abord la famille Lenchard n'a pu contrôler la majorité du capital du groupe. En tenant compte de l'usufruit et non pas de la nue-propriété des actions, les familles Cordesse-Defferre détenaient une large majorité (56 %) dans les assemblées ordinaires et une large minorité de blocage (49,9 %) dans les assemblées extraordinaires de Var-Matin. Les promesses de vente de petits actionnaires ? de « vintes pour forces » et non des engagements ayant force probante. Au pire, une petite minorité des actions serait litigieuse.

Le tribunal de commerce de Toulon, dont la compétence a par ailleurs été soulevée par les défendeurs, a mis son jugement en délibéré.

GUY PORTE.

(1) Qu'as-tu fait de ton frère sans-abri ? L'Eglise catholique face au problème de l'habitat, le texte sera édité au Ceurion, avec une préface de l'abbé Pierre, mis en vente à partir du 22 février, 64 pages, 25 F.

municipation

président du gouvernement local IC-M6 en question

Mr Laffont demande la démission d'un administrateur... M. Laffont, président du conseil municipal de la commune de...

le-France-merie

religions

de la commission Justice de la multiplication des salaires

Après l'inculpation du gardien de la paix

Emotion et colère dans la police marseillaise

M. Jean-Pierre Aveline, vingt-sept ans, le gardien de la paix auteur du coup de feu qui a tué, mardi 2 février, à Marseille, Christian Dovero, vingt-six ans, a été inculpé et écroué, vendredi 5 février, trois jours après les faits.

Au terme d'une garde à vue de vingt-quatre heures, M. Aveline avait été remis en liberté, mercredi soir 3 février, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui par le juge d'instruction.

Dans un climat d'émotion au palais de justice de Marseille et au sein de la magistrature en général, la famille du jeune homme déposait plainte, jeudi 4 février, avec constitution de partie civile pour « homicide volontaire ».

La justice et l'équité

Le profond silence de M. Robert Pandraud comme les maladroites déclarations de M. Albin Chalandon soulignent une évidence : du coup obligé police-justice, c'est la justice qui perd la tête et pose aujourd'hui problème.

Tels ceux d'un célèbre colonel, les silences de M. Pandraud sont fracassants. Marseille a une police profondément désorganisée, constituée de petits fiers jaloux de leur indépendance, quasi ingouvernables par l'autorité centrale.

Dans un tel climat, mieux vaut laisser à la justice le choix de ses procédures et de ses moyens, sans intervenir. Telles ont été les réflexions de M. Pandraud, qui s'est bien gardé de toute réaction publique.

Les initiatives de M. Chalandon n'en sont que plus inopportunes. Car, contrairement à ce qu'a déclaré vendredi le ministre de la justice, ce sont bien ses services qui

Maladroites, incohérentes... la « bavure » de Marseille n'en finit pas de provoquer surprise et remous dans les milieux judiciaires et policiers.

Contrucci, M. Aveline, qui appartient à une unité de policiers en uniforme « déshabillés » — la brigade de surveillance Nord — avait pris Christian Dovero pour un voleur de voiture.

Au-delà des faits eux-mêmes, cette « bavure » pose ainsi le problème des unités en civil de gardiens de la paix, de leur formation et de leur encadrement : ces unités regroupent au total trois cent quarante policiers.

Procureur de la République adjoint de Marseille, M. Louis Bartolomé, qui avait, dans un premier temps, envisagé de demander sa mutation pour protester contre l'intervention du cabinet de garde des sceaux, serait revenu sur sa décision.

L'atmosphère était boueuse, vendredi en fin de soirée, parmi les brigades de sécurité en civil de la police marseillaise.

Le risque de décharge électrique existe pour les usagers.

REPÈRES

Défense

L'Italie achète à la France des moyens de guerre électronique

La marine de guerre italienne vient de passer commande à la France de systèmes lance-missiles, qui seront installés sur ses bâtiments de combat pour leur permettre de déjouer les attaques d'avions et de missiles.

Minorité

Un Salon à Lille

Le premier « Salon des minorités » aura lieu à Lille en juin prochain. Organisé par le mouvement France-Plus, avec la collaboration de diverses associations (Fédération chinoise, Radio-Beur, Radio-Figue, Radio-Gazelle, Africa n° 1, Agence [m]édia, etc.), cette manifestation réunira diverses minorités — ethniques, religieuses, régionales ou sociales, pour souligner « l'hétérogénéité et la diversité de la société française ».

Médecine

La brosse à dents qui électrocute

Quelques dix mille hydropulseurs dentaires (qui combinent hydropul-

La fin des travaux du congrès de la FEN

Le nouveau « look » d'une vieille dame

Plus qu'à un simple toilettage, c'est à une petite révolution mentale et syndicale qu'a procédé la Fédération de l'éducation nationale (FEN) pendant son trente et unième congrès, qui s'est tenu du 1^{er} au 5 février à La Rochelle.

La ROCHELLE de notre envoyé spécial

Pour achever de convaincre l'opinion de la nécessité d'accroître l'effort de l'Etat en faveur de l'éducation, il ne suffit pas de lui répéter que la compétitivité économique passe par une meilleure formation des jeunes ; il faut aussi lui démontrer que les enseignants sont prêts, comme l'affirme un congrésiste, à « se défoncer ».

La nouvelle image de la FEN, c'est le dialogue avec les parents et les entreprises, la souplesse pédagogique, le travail en équipe, les rapports contractuels avec les grands élèves, l'introduction partielle du contrôle continu au baccalauréat et même l'acceptation de nouveaux rythmes de travail, qui pourraient bouleverser les sacro-saintes vacances, si l'intérêt des enfants - le commande...

Des évolutions radicales, que le nouveau secrétaire de la Fédération, M. Yannick Simbron, résume dans un slogan : « Travailler autrement », dont le flou catégoriel bien des inquiétudes.

Si la discipline de vote qu'implique l'organisation de la FEN en congrès a permis à la majorité fédérale de faire approuver son projet d'école pour l'an 2000 (1), le choc n'en a pas moins été rude. Non seulement chez les minoritaires proches du Parti communiste et de l'extrême gauche, pour qui le recadrage opéré s'apparente à une « capitulation syndicale » et à une

« trahison des personnels que l'on cherche à culpabiliser », mais aussi parmi certains fidèles du courant majoritaire, qui ont mal supporté d'être à ce point bouculés.

L'unification des formations

Mais la révolution financière et sociale du métier d'enseignant suppose aussi une élévation du niveau de formation et de recrutement. C'est là un autre terrain d'affrontement, plus classique, entre les deux grandes tendances qui se disputent le contrôle de la FEN. Les socialistes « tiennent » les écoles et une partie des collèges (instituteurs et PEGC), tandis que les communistes contrôlent l'autre partie des collèges et les lycées (professeurs titulaires du CAPES et de l'agrégation).

Le nouveau projet d'école adopté à La Rochelle préconise un bouleversement complet de la structure du corps enseignant. De la maternelle à la terminale, tous seraient recrutés au niveau de la licence, puis formés pendant deux ans à leur futur métier, selon des modalités différentes, adaptées au niveau auquel ils se destinent.

L'unification des niveaux de formation signifierait une égalisation des rémunérations de tous. Les nouveaux recrutés bénéficieraient immédiatement de ces conditions, tandis que les professeurs déjà en fonction y accéderaient progressivement. Concrètement, le salaire brut d'un instituteur débutant passerait de 6 000 à 8 800 francs et un certifié en fin de carrière ne pourrait toucher moins de 16 000 francs au lieu de 14 300 francs.

L'approche de l'élection présidentielle a, elle aussi, poussé la FEN à accélérer sa mutation. La Fédération, qui a annoncé qu'elle ne choisirait pas entre les différents candidats de gauche présents au premier tour, a cependant précisé qu'elle ne resterait pas « muette ». Les adhé-

rents de la FEN, qui ont compté parmi les artisans de la victoire de la gauche en 1981, souhaiteraient jouer un rôle identique sept ans plus tard, mais aussi éviter les erreurs du passé.

Dans la situation actuelle, si tous les adhérents de la FEN étaient regroupés en un seul syndicat, les socialistes ne disposeraient que d'une majorité relative, et c'est la tendance d'extrême gauche Ecole émancipée qui ferait l'arbitre. Or cette dernière se rapproche actuellement d'Unité et action (l'une et l'autre accueillent notamment des militants proches de M. Pierre Juquin). La menace est imminente, et M. Jean-Claude Barbaran, secrétaire général du SNL, premier syndicat de la Fédération, reconnaît que ses amis de la majorité fédérale ont « tout à perdre du statu quo », tant au plan pédagogique que syndical.

La dynamique d'unification du corps enseignant engagée à La Rochelle, au-delà de ses vertus pour la profession — mobilité, égalité de traitement, — tend à noyer les minoritaires en renforçant l'image fédératrice de la FEN. La Fédération, qui va se doter d'un budget propre de communication destiné à « vendre cette nouvelle image », compte s'appuyer sur les parents d'élèves, les mouvements pédagogiques et les étudiants de l'UNEF-ID pour populariser son école de l'an 2000.

Mais, pour contre cette offensive, le SNES a annoncé qu'il lancerait une vigoureuse campagne. L'issue de ce combat dépendra en grande partie du résultat de l'élection présidentielle : soucieuse de déstabiliser la FEN, la droite est encline à favoriser les descentes du SNES, tandis qu'un gouvernement de gauche, pensent les dirigeants de la Fédération, ne devrait pas oublier ses meilleurs amis.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le texte intitulé « Pour l'avenir de la jeunesse, l'école de l'an 2000 », qui constitue le nouveau projet d'école de la FEN, a été adopté vendredi 5 février par 61,18 % des mandats contre 38,49 % et 0,33 % d'abstentions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4674 HORIZONTALMENT

I. Est mêlé aux démolés. Peut permettre d'éviter de grosses pertes. — II. Un qui en a gros sur le cœur. Son assez fortes pour soulever. — III. On certains ont fait de belles sorties après y être entré. Collier pour lequel on payait cher. Donnés par amour. — IV. Vit sur un grand pied. Appelé à changer de propriétaire. Centre d'attraction cyclique. — V. Font endosser une veste. Accrochage pouvant résulter d'une mauvaise conduite. — VI. Avec elle, il n'y a plus matière à dire qu'on n'est jamais sorti de son trou. Où il arrive qu'il ait de l'ombre au tableau. — VII. Parties de certains clous. Fait parfois beaucoup de bien. Article. — VIII. En vitais. Posséder un changement. Furie qui ne saurait faire fureur. — IX. Symbole. Rend impossible la floraison. — X. Possessif. Va vite vers sa fin. Il lui arriva le pis. Fut longtemps sur le pavé. — XI. Élément d'un célèbre trio. S'est fait du mauvais sang. — XII. Est régulièrement privé d'une partie de lui-même. Article. On passe à l'étranger en la traversant. — XIII. A parfois tendance à charrier. Peut-être faire fondre. Est quelquefois à côté de la plaque. — XIV. Avant d'arriver à la réception. S'école d'une plaie. Pour faire la raie. — XV. Était cavalier ou bien a toujours des allures cavalières. Ouvert pour enfermer. Note.

Grid for crossword puzzle with numbers 1-15 in the first row.

à sa révolution. — 7. Fait des taches. Ne craignait pas de trouver à qui parler. — 8. Peut servir à froter. Loin de la ville. Abréviation. — 9. Fait preuve d'infidélité. Ensoleillé en partie. Proche de l'Atlas. — 10. Un homme qui aura aimé les études sa vie durant. Adverbe. Qui est peut-être dans de beaux draps, au sens propre ou bien au sens figuré. Conjonction. — 11. Susceptible de durcir. Est logé et nourri. Pas autrement. — 12. Constitue souvent la preuve d'un partage. Homme de sac et de corde. — 13. Cité en exemple. Préfixe. Hommes du passé. — 14. Met fin à un état d'équilibre. Se fait plaquer. — 15. Propre à paraître sale. Son homme est n'importe qui. Rallongé quand on le jure trop court.

VERTICALEMENT

1. Endroit où il faut s'attendre à trouver des souris et des araignées. Récolte régulièrement les grains. — 2. Où de vrais muflles ont l'habitude de se manifester. Se mettait parfois à rugir. — 3. N'était certes pas entourée de mauvaises. Enveloppe que l'on ouvre souvent en cas d'urgence. Seiffe aux regards des Berrais. Il est parfois nécessaire d'attendre un bon moment pour constater chez lui une évolution. — 4. Prend de nombreuses personnes en charge. Qui fait donc bonne figure. — 5. Gémît parfois quand on le fait travailler. Travaille à la chaîne. — 6. Chef de rayons. C'est quand les carottes sont cuites qu'elle

Solution du problème n° 4673

Horizontalement I. Meubles. — II. Apre. Cage. — III. Néel. In. — IV. Urticaire. — V. Cornes. Os. — VI. Une. Tête. — VII. Ouf. — VIII. Es. Air. Té. — IX. Ovin. PTT. — X. Ruineuses. — XI. Ess. Ris.

Verticalement 1. Mauvaise. Ré. — 2. Eperon. Sous. — 3. Urètres. Vis. — 4. Bélin. Ailé. — 5. Cétoine. — 6. Eraceur. Ur. — 7. Sa. Ti. Psi. — 8. Girouettes. — 9. Génés. Sets.

GUY BROUTY.

Culture

CINÉMA

« La Maison assassinée », de Georges Lautner

La vengeance des Monge, père et fils



Un peu d'angoisse dans le fantastique rural et le roman-feuilleton aventureux.

A la veille de la Saint-Michel, en 1896, une famille entière est massacrée dans un relais de poste provençal, La Burlière. Un bain de sang pour les Monge, proprement égorgés par une, ou des mains mystérieuses, du grand-père à la bru. Ne réchappe qu'un bébé de trois semaines qu'on retrouve juste après le générique, vingt-quatre ans plus tard, sous les traits de Patrick Bruel.

Séraphin Monge ne sait rien au début, il n'a connu que les sœurs de la Charité et la Grande Guerre. Mais on ne tarde pas à l'informer du destin affreux de La Burlière et des trois meurtriers (des gens de l'Herzegovine, qui en plus parlaient en « étranger ») guillotinés. Le cantonnier Brigue lui dit presque tout. Personne ne peut lui dire tout à ce petit et le petit, ça l'angoisse et l'inquiète. Il va se lancer dans une enquête sur son passé, en même temps que dans la démolition pierre par pierre de la maison fatale.

Georges Lautner, dont le registre est fort éclectique depuis les excellents *Monocle* avec Paul Merisse et deux chefs-d'œuvre de la dévotion, les *Tontons flingueurs* et les *Barbouzes* en passant par le *Guignolo* et la *Cage aux folles n° 3*, a pris le parti du fantastique rural, du roman-feuilleton aventureux où l'on saute allégrement du badinage au meurtre avec une angoisse émerveillée.

On ne recherchera pas trop la vérité psychologique ou sociale (il n'y a que la boulangère, Martine Sarcey, qui fasse l'effort de parler avec l'accent, les autres...), ce n'est pas le propos de Lautner, qui a voulu très sérieusement donner des ailes à son mélodrame et rêver en images du retour à l'Auberge des Adrets d'un Monte-Cristo de vingt-cinq ans, ténébreux brise-cœur.

Les ingrédients du genre ne font pas défaut : dans un creux du mur, la cassette aux lous d'or avec le nom des présumés vrais coupables ;

dans le château du plus laid d'entre eux, un brave fils amoché par la guerre, et sa sœur à peine veuve et tellement chaude ; dans la campagne, un sorcier qui roule de gros yeux en émettant des malédictions ; dans la boutique du boulangier, une jolie fille (Anne Brochet) ; dans la maison du marchand d'huile, une autre, impertinente (Agnès Blanchot) ; d'ailleurs, le jeune Bruel, toutes les femmes du pays en sont chavirées : dans la conscience de ces paysans madrés et bourgeois filous, le poids d'un lourd secret qui ne se révélera qu'avec la médaille de sa mère, bien sûr. C'est invraisemblable certes et tout à fait charmant.

MICHEL BRAUDEAU.

« En toute innocence », de Alain Jessua

Le trio infernal

Un suspense psychologique à la Hitchcock défendu par un remarquable breil de comédiens

Question de climat, d'atmosphère, il y a des films que les acteurs ont aimé faire. Cela se voit, on ne sait trop à quoi, mais peut-être à une souplesse dans leur jeu, une disponibilité, un abandon. Cela ne tient pas à la particulière subtilité des personnages qu'ils incarnent, simplement, quelque soit le sujet, le genre, on comprend que ce film-là, ils ont éprouvé du plaisir à le tourner. C'est le cas de *En toute innocence* de Alain Jessua, un suspense « psychologique », néo-hitchcockien, pas très crédible, mais qui offre aux comédiens des rôles grisants, sponsorisés d'ailleurs par les vicieux de Pomeroy et de Saint-Emilion.

C'est un soir fatal, Paul surprend sa bru faisant des heures supplémentaires sur la table à dessin avec un collaborateur de la société. Au lieu de prévenir son fils et de virer l'infidèle (il n'y aurait alors plus de film), il prend le volant et, fou de rage, rate un virage. L'accident le laisse provisoirement impotent et faussement apathique.

Revenu à bicyclette, il poursuit (en fauteuil roulant) sa belle-fille d'une haine compacte. De son côté, la jeune femme sait qu'il s'agit et n'a

qu'une terreur, voir le mmet parler. La villa somptueuse se transforme dès lors en nid de scorpions, en camp retranché, tout devient piège alternatif, chausse-trape réciproque, traquenard muet. Si l'histoire ne tient pas mieux debout que l'architecture, l'idée centrale est cependant savoureuse, qui réunit deux héros « négatifs », méchants comme des teignes, à la fois victimes extérieures et bourreaux justiciers. Lequel aura la peau de l'autre ? Ne comptez pas sur nous pour vous le révéler.

Comptez sur nous, en revanche, pour insister sur la qualité de l'interprétation. Il faut voir Michel Serrault, sournois comme un vieux chat, glisser de pièce en pièce en montant ses coups pourris, implacable et rigolard. Il faut voir Nathalie Baye, gracieuse et véneuse, perdant peu à peu pied, et se laisser gagner par la plus légitime des peurs. Il faut voir enfin Suzanne Flon dans un rôle extrêmement conventionnel se montrer drôle, pathétique, convaincante. Petite souris compatissante et fureuse, elle voit tout, comprend tout, admet tout, au nom d'un amour qui ne dit pas son nom. Elle est formidable.

Ce trio infernal est évidemment à mettre au crédit de *En toute innocence*, tout comme le savoir-faire de Alain Jessua, qui a toujours montré sa sympathie pour les fêtés, les perverts, les fous qui. Et l'a prouvé dans *la Vie à l'émers*, *Traitement de choc* ou *Armageddon*. Bien sûr, que Jessua est un honnête dragueur de subconscient, il vous malaxe le fantasme en solide artisan. Mais il lui manque le cynisme, la déinvolution, l'amoralité. En un mot, la folie.

DANIELE HEYMAN.

Lester James Peries à la Cinémathèque française

Quand la passion commande à l'histoire

Dix-huit films en trente et un ans de carrière, seize montrés à Paris : une image du tiers-monde peu conventionnelle, d'abord romanesque, toute en nuances. Le fondateur du cinéma moderne à Sri-Lanka, ex-Ceylan.

Nous l'avons vu sur la Croisette, un an juste après la révélation du premier film de Satyajit Ray, *Pather Panchali*, en 1957. *Revaka* (la *Ligne du destin*) s'attachait parallèlement à nous révéler le monde de l'enfance, mais dans un contexte infiniment plus dramatique. Un petit garçon, par le plus grand des hasards, devient l'objet de la vénération puis de la haine des habitants d'une communauté rurale, qui lui attribuent à tort des pouvoirs surnaturels. A l'occasion, sont décrits la violence latente et la cupidité de villageois pour lesquels le réalisateur

n'éprouve, visiblement, aucune tendresse particulière.

Avec le recul, *Revaka* se dépeuple des apparences néo-réalistes qui lui conféraient un côté attendrissant. La lucidité critique, dès le premier jour, caractérise cet ancien journaliste et homme de théâtre, passé à la réalisation après un séjour à Londres, où il rencontre Lindsay Anderson et le groupe de Sequence. De retour dans son pays, il travaille à la Government Film Unit britannique, avec Ralph Kene.

Spectacles de pure évasion

Il tourne dans plusieurs villages, il en retient le désir de montrer la réalité sans embellissement. Pour la première fois à Sri-Lanka, un cinéaste filme en extérieurs et en son direct, à l'opposé des pratiques en cours dans le cinéma national, fortement influencé par les méthodes de l'Inde du Sud. Mais le public, formé précisément à des spectacles de pure évasion, ignore *Revaka*. Lester

James Peries n'aura de cesse de reconquérir ses spectateurs, et il gagnera, avec des œuvres ambitieuses.

Changements au village (1963), premier volet d'une trilogie inspirée d'un grand écrivain cinghalais, donne le ton : goût du romanesque, distance toujours respectée vis-à-vis des personnages, rôle primordial accordé à la femme, qui vont caractériser les meilleurs films du cinéaste. Et d'abord ce sens de l'ambiguïté, cet amour de l'arsenal psychologique, qui laissent le champ libre à l'imagination. Thème : une passion contrariée par la tradition, au début du siècle, dans une famille de l'aristocratie locale.

La jeune héroïne doit abandonner un roturier pour l'homme de bonne souche, mais sans le son, qu'on lui impose. A la fin, tout s'arrange en apparence, par un coup de pouce du destin, la mort du mari, la réussite de l'être aimé. Personne n'est dupe du rôle capital de l'argent dans une société qui n'a aucun scrupule à échanger les conventions de la naissance contre celles de la livre sterling.

Une sorte de pèlerinage intérieur

Le Trésor (1972) représente l'aboutissement de l'art de Lester James Peries. Décor : la même grande demeure familiale entrevue dans *Changements au village*, mais la roue a tourné. Le seigneur des lieux s'apprête à tirer la leçon d'événements tragiques, où se conjuguent l'échec économique, la ruine et la survivance de préjugés ancestraux, un peu comme dans *Revaka*.

S'inspirant au départ d'une courte nouvelle de quelques pages, le cinéaste la transforme en une sorte de pèlerinage intérieur par l'utilisation du flashback. Il dépasse l'extériorité, le hasard des circonstances, pour mieux cerner la quête désespérée d'un être comme possédé par des forces supérieures qui le mènent à sa perte.

Plus que Satyajit Ray, un peu comme James Ivory, l'auteur de *Room with a View*, Lester James Peries s'inscrit dans la meilleure tradition romanesque anglo-saxonne, même si ses racines restent profondément nationales.

LOUIS MARCORELLES.

* Cinémathèque de Chaillot jusqu'au 18 février. Au même programme, quatre films de Sumitra Peries, la femme de Lester James Peries.

MUSIQUES

« Parsifal », par le NOP et Marek Janowski

Haute surveillance

En guise de coup d'envoi d'un grand panorama romantique, qui comprendra concerts et opéras et se terminera par la Tétralogie, voici trois exécutions en oratorio du « spectacle scénique solennel initial » de Wagner. Grand spectacle, en effet, pour l'oreille.

Ce n'était pas une petite affaire : monter en dix jours de répétition l'opéra le moins populaire de Wagner, celui que les musiciens portaient en lui quarante ans, dont il disait qu'il serait son « Tristan du troisième acte poussé à un degré intolérable », rituel catholique ou initiatique selon les opinions, *Parsifal* en un mot, que les Parisiens n'avaient pas entendu dans leur ville depuis cinq ans ; affronter du même coup dans la salle quelques pèlerins de Bayreuth (ils sont partout), et cela, trois fois successivement, sans costumes, sans décors, sans mise en scène, soit quatre heures et demie de musique nue, coupée en deux fois par quatre-vingts minutes d'entracte, autant dire, pour l'auditeur, six heures à passer d'affilée au Châtelet. Du résultat, vous en doutez ? Salles pleines. Certains avaient loué pour les trois soirées.

Le Nouvel Orchestre philharmonique est poussé à ce genre de performances : son premier chef, Marek Janowski, a fait de la bonne santé, de la qualité, du leadership de la formation son affaire personnelle. Capable de s'accrocher à une idée et d'y sacrifier la réalisation immédiate d'autres ambitions (le MET lui aurait fait des propositions), cet Allemand né à Varsovie a parié sur cet orchestre français : fait à l'origine de bric et de broc, né des réductions de personnel après la dissolution de l'ORTF, le NOP devrait, après quelques années de travail acharné, pouvoir s'aligner aux meilleures formations d'Allemagne et des pays de l'Est dans le répertoire qui lui est a priori le plus étranger : grandes symphonies romantiques et post-romantiques ; opéras germaniques.

Yvon Kapp, alors directeur du service lyrique à la radio, avait fait venir Janowski à la tête du National pour un premier *Parsifal* en 1982. Puis il prit les rênes de Philharmonique : l'ancien disciple de Wolfgang Sawallisch accepta de l'y retrouver. Et voilà, dès 1984, le NOP embarqué dans une *Tétralogie* de concert aux Champs-Élysées. A l'époque, personne n'y croyait. Mais personne n'a ri lorsqu'on apprit que l'ex-orchestre à tout faire donnerait

cette même *Tétralogie*, non dans le saint des saints mais, enfin, à Orange, l'été prochain. Le projet d'un grand cycle romantique est alors mis sur pied : histoire de garder la main, et de remonter dans l'histoire de l'opéra germanique, le NOP donne entre-temps, outre des concerts de Beethoven, Mendelssohn et Bruckner, *Obéron* (27 février) et le *Freischütz* de Weber (12-27 mars).

Précision et prudence

Sortir l'orchestre de *Parsifal* de la fosse, c'était prendre un risque ; Janowski ne s'en est pas caché. L'orchestration, dans cette œuvre, est particulièrement raffinée, le contrepoint plus généralisé qu'à l'accoutumée chez Wagner, le pupitre de cuivres constamment et lourdement sollicité. Même lorsque les instruments sont sous terre, la voix des chanteurs risque d'être écorchée.

« Sur un plateau de théâtre, le problème pourrait sembler insoluble, a déclaré Janowski avant les concerts du Châtelet. En fait, les répétitions doivent permettre de le résoudre en portant toute notre attention sur la couleur du son et — sans brider excessivement l'orchestre — en gardant le maximum de lisibilité de façon plus ronde et plus souple, sans agressivité — même dans le deuxième acte ! »

Janowski a l'œil à tout et appartient à ces chefs qui, d'une gestuelle claire, souvent très démultipliée, dirigent tout. Contrairement, on le vu, à ne pas employer toute sa puissance, le NOP a donné par instant dans *Parsifal* l'impression de se surveiller. Les cordes, notamment, manquaient de liberté et de confiance dans les concerts du Châtelet. En fait, les motifs dégagés de la baraque métronomique. L'exécution, le premier soir, donnait ainsi l'impression d'une extrême précision et d'une certaine prudence.

Mais la lisibilité, en revanche, y était. Et la rondeur du son avec, dans le prélude, les lumières diffuses, les formes épurées, cette façon de flirter soûplement avec le silence sans que l'union des cordes et de la clarinette ne s'effiloche jamais. Même sur la brèche, même à bas registre, le NOP possède donc désormais l'un des secrets de cette musique : donner à chaque motif, à chaque nouvelle alliance instrumentale, un maximum d'existence plastique et expressive.

Ne revenons pas sur la qualité de ses cuivres. Ni sur une distribution plus que correcte, dominée par le Surmeunier imperturbable de Theo Adam et illuminée par les fillettes.

ANNE REY.

THÉÂTRE

« Ce que voit Fox », de James Saunders

Droit au cœur

Trois sœurs, leur mère. Un arrêt sur image, au bilan de leur vie, partition inachevée. Sous l'œil de Fox — Laurent Terzieff — un quatuor douloureux et sensible qui va droit au cœur.

Un jardin, un automne. Une mère, trois sœurs, sont rassemblées dans la maison familiale où le père est en train de mourir. *Ce que voit Fox*, c'est le théâtre de leurs sentiments, de leurs états d'âme, de leurs querelles.

Le décor est simple, réaliste, avec une pointe de distance. Comme la photographie un peu passée d'un album de famille. Un homme, aux gestes doux et amples de montreur, décrit et présente les héros : Anne, la « petite », enceinte, qui vit dans un squat, à Bristol ; Hélène, l'aînée, nourrie aux mamelles du marxisme et de la psychanalyse, mais sevrée de tout ; Cathy, instable, féministe.

Trois solitaires, au milieu de leur vie pas vraiment réussie : un vrai nom de chiottes. Elles sont venues pour soutenir leur mère, Mary, tandis que leur père agonise. A la fin de la pièce, il est mort, le soleil se couche sur cette belle journée d'automne, et les trois sœurs, trileusement, n'ont qu'une envie : rester au chaud dans le cocon familial. Il ne s'est rien passé, juste des chaussettes, des vacheries balancées à la figure, des aveux, parfois un peu de tendresse, autour d'une table de jardin où l'on boit du vin, pas mal. Du thé parfois.

Avec humour et sympathie, Fox (en anglais, le renard) les a regardées vivre ; de temps à autre, il s'est levé de son fauteuil de mettre en

scène, situé un peu à l'écart du jardin, pour parler des asperges, décrire ce qu'il lit dans les pensées de ces femmes, fustiger au passage les méfaits des idéologies des années 70 (sur ce point, le pièce de Saunders est un peu bavard).

Fox, le chef d'orchestre clandestin et le metteur en scène, c'est Laurent Terzieff. Un magicien, noble, serene. Un peintre du non-dit, qui, touche après touche, légèrement, compose un tableau intime où le théâtre, très simplement, se donne comme un condensé de vie, d'émotions.

Sœurs tchékoviennes

Il s'est entouré de quatre comédiennes : chacune a une grâce, une musique intérieure. Elles sont pudiques et vulnérables. Profondément touchantes, tant on peut, dans chacune, retrouver un peu de la douleur et de la douceur d'une vie de famille. Mais Fox intervient, vigilant, pour que la scène ne tire pas au pathétique. Mais qu'il rit, souvent, à entendre ces trois sœurs toutes tchékoviennes se débattre avec un certain « prêt à penser ».

Dominiq Hollier est Anne, l'espégle à tout prix, jolte et fraîche comme tout. Hermine Karagheuz prête à Cathy sa solidité volontariste et Michèle Simonnet à Hélène son acidité fragile de femme blessée. Pascale de Boysson, Mary, leur mère, d'un seul geste, d'un seul soufre, veille, avec la grande élégance de la pudeur, sur leurs secrets. Et les siens.

ODILE QUIROT.

* Au Théâtre La Bruyère (48-74-78-57).

* *Ce que voit Fox*, de James Saunders, est publié par l'Avant-Scène Théâtre dans son numéro du 15 janvier. 35 F.

Maxim's sur la Grande Muraille

Le seul monument visible de la Lune est la Grande Muraille de Chine : 3 000 kilomètres à vol d'oiseau. En dehors de quelques portions restaurées à proximité de Pékin, cette formidable barrière dont la construction fut entreprise à partir du troisième siècle avant J.-C. est en pitoyable état. Si pitoyable un membre éminent de l'« patrimoine business » s'est penché avec une sollicitude appuyée sur ce colossal chef-d'œuvre en péril : Daniel Vial, « homme d'affaires international », a donc modifié l'intitulé de l'association qu'il dirige. Son objet est désormais de sauvegarder Venise et la Grande Muraille. Vaste programme.

Un comité d'honneur international a été constitué sous le patronage de l'indivisible Marco Polo. Mariage de la carpe chinoise et du lapin occidental, on y trouve péle-mêle : Lucien Bodard, vieux mandarin d'honneur, Alain Peyrefitte, M^{me} Pierre Schlumberger, Paloma Picasso, le duc de Brissac, Pierre Cardin, bien implanté dans la capitale chinoise, une brochette d'indus-

triels japonais — M. Honda en personne — et quelques princes du pétrole, encadrés par une douzaine de personnalités chinoises. Arman, Buren, Erro, Keith Haring, Sol Lewitt, Raynaud, Zao Wou Ki offrent des œuvres qui seront vendues aux enchères — sur place — par Sotheby's. Le contact avec les artistes est assuré par Valérie Lang, la fille de l'ancien ministre.

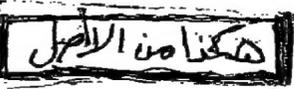
Le gala qui suivra sera supervisé par Elisabeth Martigny, la femme du directeur de l'Opéra de Paris. Les repas seront préparés par Maxim's. Ainsi, ceux qui auront eu la conscience de dîner au Harry's Bar pour sauver la Cité des doges pourront brèvement attaquer les nids d'hirondelles dans l'espoir de relever un petit pan de mur jeune. Avant de se découvrir une autre mission culturelle tout aussi impérieuse, qui les amènera à banqueter à l'ombre des temples d'Angkor ou au pied du Mechu-Picchu.

Mais cette démarche humanitaire suppose un honnête train

de vie. Le prix du billet est fixé à 53 000 francs pour dix jours de voyage (flimouze comprise). Le week-end (plus chic) : 24 000 francs. Des départs sont prévus de Paris, Londres, Rome, Zurich, New-York, San-Francisco, Tokyo et Hongkong. Les amis de vieilles pierres pourront profiter de la Cité interdite, qui sera, comme à ses plus beaux jours, interdite aux simples pékins, et le Palais des travailleurs où descendent les hôtes officiels de la République populaire sera mis à leur disposition « rien que pour eux, sans la foule, sans fatigue inutile ».

Les festivités se dérouleront au mois de juin. Ceux qui depuis des années plantent en rêve des tessons de bouteille sur la Grande Muraille devront donc cesser leur tréfilé. A défaut de satisfaction leur épousant fantasma, ils pourront toujours vider quelques verres en l'honneur de Shui Houang Ti, l'empereur qui posa la première pierre de ce fabuleux monument.

EMMANUEL DE ROUX.



Sports

FOOTBALL: la France bat le Maroc (2-1)

Une équipe en manches de lustrine

La France a remporté le tournoi amical France 88 en battant en finale, vendredi 5 février, à Monaco, le Maroc par 2-1. Les buts français ont été marqués de la tête par Yannick Stopyra (le premier grâce aux jambes d'un joueur marocain) sur des centres adressés de la gauche par Jean-Marc Ferrer, le meilleur joueur français sur le terrain. Le but marocain a été l'oeuvre de Abdel Lamris (34^e minute), sur une grossière erreur de Basile Boli. Le match pour la troisième place a été remporté par la Suisse face à l'Autriche (2 à 1).

MONACO de notre envoyé spécial

Heureux José Farías! Malgré la défaite, l'entraîneur brésilien de la sélection marocaine pouvait affirmer: « Le Maroc de demain est ici à Monaco. » Henri Michel ne peut en dire autant de l'équipe de France. Le succès étonnant des Bleus sur une équipe d'amateurs n'est pas forcément le prélude à des lendemains enchantés.

Le sélectionneur national compte sur cette tournée et ces trois matchs disputés en quinze jours pour forger son équipe type. Pour rencontrer le Maroc, il a modifié sa stratégie. En entraînant Dominique Bijotat au milieu du terrain - pour donner une note plus technique, plus offensive -, il remait d'un coup la prudence tactique qui semblait être sa religion depuis des mois. Simple aménagement de circonstance face à un adversaire peu capable, ou bien solution engageant l'avenir? Décidément, la période d'essais n'est pas terminée pour l'équipe de France, prototype encore bien cahotant sur la route de la Coupe du monde 1990.

A l'évidence, Henri Michel n'a pas réussi à « créer l'esprit de groupe » dont il avait rêvé. Inévitablement lors d'un arrosage de stars est ainsi réduit à un long fil de laide, les tensions ont parfois tourné au psychodrame. Les déclarations de Manuel Amoros, dénonçant les « riches » du groupe et les états

d'âme de Luis Fernandez, ont nourri la chronique. Henri Michel dut forcer sa nature, plutôt bonhomme, pour asseoir son autorité sur les deux rescapés de la grande époque. Le conflit avec Fernandez, exclu à deux reprises de l'équipe de départ, fut le plus sévère; il laissera des traces.

« Faites-vous plaisir »

Aucune personnalité ne s'est encore dégagée parmi la relève. Ni sur le terrain ni hors du terrain. Cette génération serait-elle le produit inodore et sans saveur des centres de formation, cette panacée dont on découvrirait les effets parvers? Certains commencent à le croire. Embragés dès la tendre adolescence, les petits soldats du football professionnel font désormais leur boulot avec la conscience d'ouvriers hautement qualifiés. Ils sont payés à prix d'or par les clubs, qui n'ont, en retour, qu'une seule exigence: obtenir des résultats. Ce n'est pas ainsi qu'on favorise l'éclosion d'artistes. Les saltimbanques du ballon rond risquent de disparaître avec l'hyperprofessionnalisation du milieu.

Quelle émotion particulière peut procurer une sélection en équipe de France lorsqu'on a déjà porté cent fois le maillot frappé du coq au minime? Platini, lui, n'avait été repéré par aucun sélectionneur de jeunes. Giresse a vu son talent reconnu sur le tard, et Tigana, à vingt-trois ans, s'éloigna sur le banc de touche de Toulon en deuxième division. C'est l'équipe de France qui a fait une bonne partie de leur fortune. Ils la fréquentent avec enthousiasme, et cela avait des répercussions au tableau d'affichage.

Sylvain Kastendeuch plaide la patience: « L'équipe est encore jeune, dit-il, les meneurs se dégagent d'eux-mêmes. » Dans l'immédiat, Henri Michel est le plus peureux des techniciens: que dire, que faire? Même Michel Hidalgo, s'il revenait, ne pourrait se contenter de son mot d'ordre favori: « Faites-vous plaisir. » C'est une notion quelque peu tombée en désuétude.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS: Coupe Davis

Noah, Leconte: la double inconstance

La France menait devant la Suisse par une victoire à zéro, vendredi 5 février à Bâle, pour le compte du premier tour de la Coupe Davis. Yannick Noah a battu Roland Stadler (10-8, 9-11, 6-1, 7-5), mais le deuxième simple a été interrompu au-delà de minute, alors que Henri Leconte et Claudio Mezzadri étaient à égalité (6-3, 3-6, 6-0, 6-8). Le cinquième set sera joué samedi après-midi.

BALE de notre envoyé spécial

Deux simples n'ont pas suffi aux Français pour - presque - régler le compte de ces Suisses auxquels on accordait bien peu de crédit. En l'absence de son numéro un, Jakob Hlasek, blessé à la main droite dans un accident de voiture, Georges Deniau, l'entraîneur tchèque et belge-tchèque pour l'occasion, avait dû en effet faire appel à Roland Stadler, étudiant en cinquième année de droit à Zurich et accessoirement joueur de tennis professionnel (183^e à l'ATP) dans une douzaine de tournois pas trop éloignés de sa chère Suisse.

Cet étudiant de vingt-neuf ans, qui rappelle - le toucher de balle en moins - l'Américain Gene Mayer par sa nonchalance et ses coups frappés à deux mains, a fait mieux que se défendre. Après trois heures de match, il se retrouvait même à égalité (10-8, 9-11) avec Yannick Noah (8^e à l'ATP).

Comme il en prend la fâcheuse habitude, le Français s'était laissé entraîner dans une de ces parties marathon, si épuisantes pour ses muscles et pour les nerfs de son

entourage. Pour son retour en équipe de France, dans laquelle il n'avait plus joué depuis novembre 1985 (en Yougoslavie), Yannick Noah a surtout pu compter sur son service.

Les premiers signes de fatigue

Mais son manque de compétition (quatre tournois en six mois) et de vitesse ont accentué ses faiblesses traditionnelles en revers et plus encore en retour de service. Difficile, dans ces conditions, de réussir les breaks indispensables en Coupe Davis. Le Français a donc dû attendre que son adversaire donne les premiers signes évidents de fatigue pour remporter le match initial après quatre heures et quinze minutes de jeu.

Cosquippier idéal de Yannick Noah pour la double inconstance, Henri Leconte n'avait pas, a priori, le beau rôle dans le deuxième set. Claudio Mezzadri, son jeune adversaire (vingt-deux ans), ne manque pas d'ambition depuis qu'il a remporté le Tournoi de Genève à l'automne dernier. Face à un joueur campé essentiellement en fond de court, le match avait bien commencé pour le Français, maître du filet lors du premier set. Hélas! Il devait bien vite alterner coups d'éclat et coups tordus pour perdre le deuxième. Le scénario allait se reproduire pendant le troisième set, entièrement à l'avantage de Leconte et le quatrième, où le Français, après avoir gâché trois balles de match à 5-4, perdit cette manche et se voyait contraint de revenir samedi pour finir le match.

GÉRARD ALBOUY.

Le Carnet du Monde

Naissances

- Claudette ROZIER, Alain JAMBRIN et Ulrich J.R. ont le très grand bonheur de faire part de la naissance de leur petit garçon et petit frère

Alexis JAMBRIN-ROZIER, le 26 janvier, à Paris.

- Inconnu est ton royaume, à tel d'un trouver les clés.

14, avenue des Arts, Le Parc, 94100 Saint-Maur.

Décès

- M. et Mme Roger Dulon, Mme Paul Guillo, leurs enfants, petits-enfants, parents, alliés et amis, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Pierre ARCOLEA, ancien combattant, croix de guerre 1939-1945,

survécu solitairement le 28 janvier 1988 à Paris dans sa soixante-seizième année.

Selon la volonté du défunt, l'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e, où l'on se réunira le lundi 8 février 1988, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes. Il est rappelé le souvenir de

D^r Suzanne ARCOLEA, née Tabb, en épouse, décédée le 15 décembre 1979.

3, avenue Claude-Debussy, 92230 Gennevilliers.

- M. Joseph Bond et son fils Pascal.

M. et Mme Roger Schrepper et leur fille,

M. Lucien Tablain,

M. et Mme Maurice Tablain et leurs enfants,

M. et Mme Roger Prigent et leur fille,

Le Dr et Mme Edouard Tablain, et leur fille,

M. et Mme Raoul Tablain,

M. et Mme André Halpain et leurs enfants,

Les familles parentes et alliées, ont le bonheur de faire part du décès de

M^{lle} Joseph BONI, née France Tablain, survenue à Paris, dans sa cinquante-septième année.

A la suite d'une courte et cruelle maladie.

L'information a eu lieu vendredi 5 février, au cimetière des Gonards, à Versailles, dans la sépulture familiale.

- M^{lle} René Cadet, M. et Mme Raoul Roitler, M^{lle} Michèle Cadet, M. et Mme Jean Cadet, leurs enfants et petits-enfants, ont le bonheur de faire part du décès de

M. René CADET, médaille militaire, croix de guerre TOE,

survécu à Vallauris le 2 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obèques ont eu lieu en l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Valros-Marc.

Vaires, Boulogne-Billancourt, Chassy, Brezillac.

- François Dost, Jobanna Dost, leurs enfants, petits-enfants, neveux et nièces ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé, ont le bonheur de faire part de la disparition de

Jean DOAT, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et lettres, membre de la Société royale du Canada,

survenue le 4 février 1988 dans sa soixante-dix-septième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ty Bernard, 21660 Trevo-Trepaigues.

- M^{lle} Jean Lacroix, M. et Mme Georges Meistermann, M. et Mme Bernard Lacroix, Catherine, Dominique et Nathalie Meistermann, Jérôme et Vincent Lacroix, Et leur famille, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Jean LACROIX, Editeur,

survécu à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 8 février à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Général-de-Gaulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Saint-James, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Associations pour le développement des recherches

Le président de l'Institut national polytechnique de Grenoble,

Le président de l'Union nationale de l'énergie,

Les chefs de service universitaires, membres correspondants,

ont le bonheur de faire part du décès de

M. Gaston SAUVAGE de SAINT-MARC, président de l'ADR,

Les funérailles auront lieu, lundi 8 février, à 10 h 15, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Fozard, à Grenoble.

- M^{lle} Georges Scall, Ses enfants, Ses petits-enfants, ont le bonheur de faire part du décès de

M. Georges SCALL,

survécu le 4 février 1988, à Paris.

Les obèques auront lieu le mardi 9 février, à 11 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

- Il y a un Louis DESCOINS,

vous quitte.

« Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent. »

Soutenances de thèses

- Université Paris-VII, le mardi 16 février, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25, rue de Chaussée, M. Mohammed El Hannach: « Syntaxe des verbes psychologiques de l'arabe ».

- Université de Reims, Champagne-Ardenne, le mercredi 17 février, à 14 h 30, salle du Conseil de l'université, Faculté de droit, M. Hervé Gallien: « La rentabilité des entreprises industrielles et les conditions de la production ».

- Université Paris-I, le samedi 20 février, à 14 heures, amphithéâtre Targot, M^{lle} Marjolaine Chevallier: « Pierre Pointet (1646-1719). Carrières et mythes ».

- Université Paris-VII, le jeudi 25 février, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25, rue de Chaussée, M. Henri Potine: « Essai sur les modalités et la notion de catégorie modale: étude du marqueur « encore » ».

EN BREF

● Étrangers: deux guides juridiques. - Le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), qui réunit des juristes et des travailleurs sociaux, publie, aux éditions de la Découverte, deux petits guides pratiques à l'usage du grand public, mais aussi des spécialistes: le Guide des jeunes étrangers en France, 110 pages, 48 francs, et le Guide des étrangers face à l'administration, 127 pages, 80 francs.

● Guide du consommateur. - Ou l'art de bien consommer en sept chapitres, c'est ce que propose le SID (Service d'information et de diffusion du premier ministre) et les éditions Albin Michel. Les dépenses quotidiennes (savoir acheter, faire les courses, etc.), votre argent, la maison, les assurances, le service, les transports, les vacances, les recours, mais aussi des modèles de lettres et environ cinq cents adresses utiles, tout ce qu'il faut savoir pour apprendre à faire jouer la concurrence.

★ Editions Albin Michel, 416 pages, 99 F (TTC).

● SEMINAIRE: « L'employeur nouvelle de la compensation dans le commerce international ». - Cette composition des échanges représente désormais quelque 20 % du commerce mondial. Pour en étudier les implications dans le cas de l'Égypte, Junior-Entreprise, école supérieure de gestion, organise le jeudi 3 mars à 14 heures, 25, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris, une conférence complétée par un séminaire au Caire, du jeudi 31 mars au samedi 2 avril.

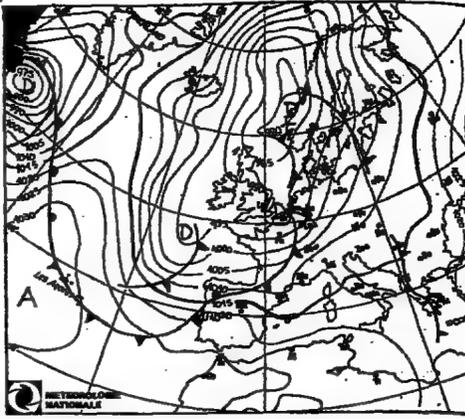
★ Junior-Entreprise de l'ESG, tél.: 43-38-96-61.

● Préparation du bicentenaire de la Révolution française. - Afin d'aider les collectivités territoriales à préparer la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris organise, du 9 au 13 février, un stage de formation d'animateurs et d'artistes: « Autour de la Révolution ». Au programme: l'apprentissage des pas de danse populaires au dix-huitième siècle; les chansons des rues des années 1790; le montage de chœurs révolutionnaires. Le stage s'adresse aux amateurs éclairés ou semi-professionnels du chant choral, du lyrique, de la chanson, du théâtre ou de la danse traditionnelle.

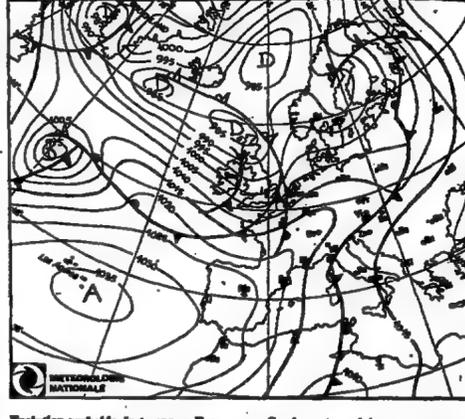
★ Renseignements: Direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris, service jeunesse, 6-2, rue Eugène-Oudine, 75013 Paris. Tél.: 45-84-12-05, poste 624.

Météorologie

SITUATION LE 6 FÉVRIER 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER À 0 HEURE TU



Évolutions probables de temps en France entre le samedi 6 février à 0 h TU et le dimanche 7 février à 24 h TU.

La fin de semaine sera marquée par l'effacement d'une masse d'air frais et plus sec en direction de l'Algérie. Mais à plus long terme, dès le nuit de samedi à dimanche, le flux atlantique doux et humide reprendra le dessus.

Dimanche matin, il pleuvra près des Pyrénées, sur le Langedoc, les régions méditerranéennes, le Lyonnais, la France-Centre et l'Alsace. Il neigera en montagne au-dessus de 1 000 à 1 500 à 800 mètres sur les Pyrénées. Les températures seront assez douces, 4 à 8 degrés au minimum.

Les pluies progresseront rapidement vers l'est. L'après-midi, le soleil prendra le dessus presque partout: il pleuvra seulement en Corse et sur la Côte d'Azur et les Alpes resteront tout de même arrosées. Le Mistral et la Tramontane se mettront à souffler fort l'après-midi, 70 à 90 kilomètres/heure au point.

Sur les autres régions, on pourra profiter des éclaircies dès le matin. Les nuages seront un peu plus nombreux près de la Manche. Une averse se sera plus probable, en début de journée seulement, sur la Picardie. On pourra se méfier de la fraîcheur matinale, notamment des gelées blanches, au lever du jour sur le Limousin, les Pays de Loire, l'Orléans et le Bassin Parisien. Les températures sous abri atteindront 3 à 6 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, 1 à 4 degrés dans l'intérieur.

Le jour sera donc bien ensoleillé sur la majeure partie du pays. Mais l'après-midi le ciel va se voiler sur la Bretagne, les côtes de l'Atlantique, la Vendée et la Normandie. Le vent d'ouest deviendra fort sur le littoral. Des pluies arriveront dimanche soir sur la Flandre.

Les températures maximales sous abri seront en baisse par rapport à ces derniers jours: 5 à 8 degrés sur la moitié nord, 7 à 12 degrés sur la moitié sud. Ce sera plus doux deux jours.

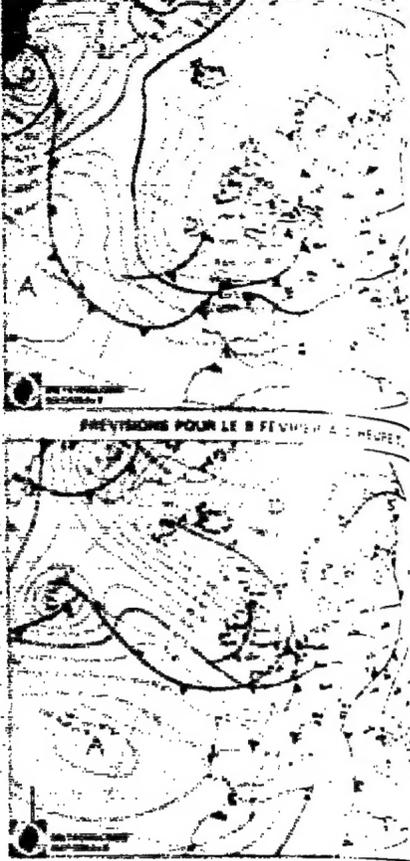
FRANCE	TOUS	11	3	D	LOS ANGELES	21	6	D
LYON	14	6	C		PARIS	10	5	O
BOULOGNE	15	8	P		MARSEILLE	14	8	D
BOURDES	12	7	C		MEXICO	19	6	D
BREST	9	5	P		MIAMI	8	3	P
CAEN	11	3	A		MONTREAL	-17	-23	D
CLERMONT-FERR.	13	7	P		MOSCOW	0	-1	C
DIJON	11	7	P		NEW-YORK	3	-7	D
GRENOBLE-SEINE	9	6	P		OSLO	4	3	P
LILLE	10	3	P		PALM-SPRING	18	11	N
LIMOGES	9	5	P		PERIN	0	-10	D
LIVON	11	9	P		SINGAPORE	29	24	F
MARSEILLE	15	9	P		SYDNEY	14	11	N
NANCY	8	7	A		TOKYO	20	9	C
NICE	11	5	D		TURIN	18	8	D
NIMES	15	7	C		VIENNE	10	5	N
NORBERT	11	6	D		YOKOHAMA	15	11	N
PARIS	15	4	P					
PERPIGNAN	14	4	A					
RENNES	11	3	A					
STRASBOURG	12	8	P					
STRASBOURG	8	7	F					

TEMPÉRATURES MAXIMALES - MINIMALES et temps observé	le 5-02-1988 à 6 heures TU et le 6-02-1988 à 6 heures TU
FRANCE	
TOUS	11 3 D
LYON	14 6 C
BOULOGNE	15 8 P
BOURDES	12 7 C
BREST	9 5 P
CAEN	11 3 A
CLERMONT-FERR.	13 7 P
DIJON	11 7 P
GRENOBLE-SEINE	9 6 P
LILLE	10 3 P
LIMOGES	9 5 P
LIVON	11 9 P
MARSEILLE	15 9 P
NANCY	8 7 A
NICE	11 5 D
NIMES	15 7 C
NORBERT	11 6 D
PARIS	15 4 P
PERPIGNAN	14 4 A
RENNES	11 3 A
STRASBOURG	12 8 P
STRASBOURG	8 7 F

ÉTRANGER	TOUS	11	3	D	LOS ANGELES	21	6	D
ALGER	20	8	P		PARIS	10	5	O
AMSTERDAM	9	3	A		MARSEILLE	14	8	D
ATHENES	14	11	C		MEXICO	19	6	D
BANGKOK	34	24	P		MIAMI	8	3	P
BARCELONE	20	11	D		MONTREAL	-17	-23	D
BELGRADE	13	3	P		MOSCOW	0	-1	C
BELN	8	4	P		NEW-YORK	3	-7	D
BIRMINGHAM	9	3	A		OSLO	4	3	P
BOGOTA	21	15	D		PALM-SPRING	18	11	N
BOMBAY	28	18	D		PERIN	0	-10	D
BRAZILIA	26	18	D		SINGAPORE	29	24	F
BUDAPESTE	12	8	P		SYDNEY	14	11	N
BUENOS AIRES	14	7	N		TOKYO	20	9	C
CHICAGO	18	9	D		TURIN	18	8	D
COPENHAGUE	12	8	P		VIENNE	10	5	N
DARJILING	22	11	D		YOKOHAMA	15	11	N
DELHI	22	11	D					
DENVER	18	9	D					
GENEVE	9	6	P					
HANOI	23	20	N					
HONG KONG	25	18	D					
INDIANAPOLIS	14	7	N					
JAKARTA	27	17	D					

Météorologie

SITUATION LE 8 FÉVRIER



Une cinquantaine de salariés de la société Arbitrage SA, mises en cause dans l'affaire d'escroquerie au détriment de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), ont été licenciés, vendredi 5 février, pour raisons économiques.



Table with multiple columns listing various items and their prices, likely a market or commodity list.

Economie

AFFAIRES

Les alliés de la Société générale de Belgique détiendraient 41% du capital

Dans la partie subtile et complexe des alliances et des trahisons, des attaques et des défenses, qui se jouent autour de la Société générale de Belgique, la bataille s'est quelque peu déplacée ces derniers jours. L'augmentation du capital qui devait avoir un rôle déterminant dans la stratégie défensive de la « vieille dame » belge est désormais laissée de côté, l'entente de la justice belge oblige. C'est sur le front de la Bourse, autrement dit du capital action, non augmenté, que se joue en ce moment la partie.

Face aux 18,6% que dit détenir Carlo De Benedetti grâce aux participations de Cerus et de Dumenil-Léblé, les « alliés » de la Générale mettraient dans la balance 41% des parts. Dans ces 41%, Suez et ses actionnaires détiendraient 15%, le groupe Lazard aurait relevé sa participation tout comme la CGE (qui aurait aujourd'hui de l'ordre de 4%). Un communiqué pourrait rendre public pendant le week-end ce « club » d'actionnaires de la Générale de Belgique. Il faut noter que, dans ce pourcentage, la holding de la rue Royale compte les quelque 2% de Gevaert, dirigé par André Leysen, jugé comme un ami fiable, même si nul n'ignore qu'il discute aussi avec M. De Benedetti. Un communiqué de Cerus affirme d'ailleurs que la discussion du 5 février s'est avérée « cordiale et constructive », s'est « concentrée sur les points de convergence des projets industriels » et que les deux hommes souhaitent des conditions de clarté.

Cerus, en cas de succès de son OPA, disposerait quant à lui de l'ordre de 35%. Si les alliances devaient rester ce qu'elles sont, se dessineraient ainsi le « noyau dur » d'actionnaires qui accompagnera la Générale après la sortie de crise où Suez, Gevaert... et De Benedetti pourraient jouer un rôle majeur pourvu que ce dernier ne continue pas d'exiger le contrôle de l'entreprise belge. Une manière de dire que si l'industriel italien n'a pas perdu la bataille, sa victoire finale semble aujourd'hui difficile.

Les « chevaliers blancs »

La prudence reste cependant de rigueur. D'abord, des renversements d'alliances ne sont jamais complètement exclus. L'entrée en lice de Paribas au côté de Cerus ferait vraisemblablement basculer Gevaert du côté de Carlo De Benedetti (Paribas étant, via la Cobepa, actionnaire de Gevaert). Même si c'est une hypothèse qui paraît peu vraisemblable rue Royale. La « vieille dame » aurait-elle expliqué aux autorités françaises qu'une intervention de Paribas pourrait entraîner un changement de majorité dans la Compagnie luxembourgeoise de télécommunications (CLT), une entreprise pivot dans la politique française de

communication ? Ou les intérêts communs qui lient parfois Paribas et la Générale de Belgique sont-ils suffisamment dissuasifs ? L'autre inconnue réside dans le rôle de la justice belge. Carlo De Benedetti a porté plainte contre les achats massifs de titres par les alliés de la Générale (les principaux protagonistes n'ayant quant à eux pas le droit d'acheter). On affirme même dans ce camp-là que ces « chevaliers blancs » défendeurs de la « vieille dame » ne seraient pas désintéressés et se seraient vu promettre que des appartements ou une participation, qui dans les assurances générales, qui dans Petrofina. Une assertion qui provoque la colère de M. Etienne Davignon, l'un des hommes forts de la SGB. « Je démens formellement ces assertions, dit-il. M. De Benedetti devrait comprendre, puisqu'il s'intéresse à nos activités, que d'autres que lui s'y intéressent aussi. »

BRUNO DETHOMAS.

SOCIAL

Le syndicat CFDT de l'ANPE, M. Séguin et les TUC

Opération politique ?

« Opération politique », la publication, par le syndicat CFDT de l'Agence nationale pour l'emploi, de la lettre de M. Séguin demandant la radiation des jeunes chômeurs demandeurs d'emploi qui refuseraient un travail d'utilité collective (Le Monde du 5 février) ? C'est ce qu'a affirmé le ministre des affaires sociales à plusieurs reprises, en cours de son voyage aux Antilles et en Guyane, affirmant aussi qu'il ne comprendrait pas le bruit fait par cette publication. Et de se poser en victime de son propre succès dans la lutte contre le chômage.

La tentation est toujours forte — notamment à l'approche d'une échéance électorale — de renforcer les effets du traitement social par des radiations de l'ANPE. On l'a vu en 1980. Aujourd'hui, M. Séguin, convaincu, avec raison, que le traitement social du chômage est inévitable, indispensable, a obtenu un effort considérable du gouvernement. Peut-il jurer que cette action soit dépourvue d'arrière-pensées ?

G. H.

50 salariés d'Arbitrage SA licenciés pour raisons économiques

Une cinquantaine de salariés de la société Arbitrage SA, mises en cause dans l'affaire d'escroquerie au détriment de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), ont été licenciés, vendredi 5 février, pour raisons économiques.

Le conseil d'administration de la société a nommé au début de cette semaine un nouveau PDG, M. Hélène Gauthier de Rieux, soixante-huit ans, mère de l'ancien président actuellement recherché, M. Jean-Marc Alezi.

Arbitrage SA, qui compte une soixantaine de salariés, opère sur le marché obligataire et sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF) pour le compte de la JFA Buisson, qui a porté plainte contre les dirigeants d'Arbitrage à propos d'opérations fictives d'un montant de 80 millions de francs.

Wagons-lits rachèterait Europcar

Le groupe Wagons-lits et Renault mettent au point les termes de la cession de la filiale de Renault spécialisée dans la location de véhicules Europcar, à la société franco-belge. Cet accord permettrait à Renault de se recentrer sur ses activités automobiles et à Wagons-lits, de diversifier les siennes. L'entreprise Europcar a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs en 1987 et un bénéfice de 50 millions.

Schneider SA, qui a annoncé, le jeudi 4 février, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur Télémechanique, ne devrait dévoiler qu'en début de semaine prochaine le prix auquel il propose de payer la majorité du capital de l'entreprise. Mais il détiendrait déjà une participation comprise entre 10% et 15% dans Télémechanique, grâce à des acquisitions en Bourse opérées avant la suspension des cotations. Le président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, ne devrait déclarer que le lundi 8 février aux autorités boursières qu'il a franchi le seuil des 10% se conformant ainsi au règlement qui lui donne un délai de cinq jours boursiers pour le faire.

Après les importantes transactions enregistrées le mercredi 3 février portant sur 6,4% du capital de Télémechanique, 58165 actions (3,6% du capital) ont changé de mains le 4 février, malgré la suspension des cotations. Cette opération a été faite grâce à une procédure connue sous le nom de « dès le » qui permet d'effectuer le lendemain — et au cours de la veille — une opération qui n'a pu être menée pour des raisons techniques la veille.

Bénéficiaire de la reprise de la collecte sur les livrets d'épargne

La Caisse des dépôts a traversé sans dommage la tourmente boursière

Présentant plus tôt qu'à l'habitude un premier bilan de l'activité de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour l'année écoulée, son directeur général, M. Robert Lion a indiqué, jeudi 4 février, que 1987 aura été, pour son groupe et malgré la crise boursière, « positive en terme d'activité » et « décisive au plan de sa modernisation ».

Chargé de centraliser l'épargne sur le livret A destiné au financement du logement social, la Caisse des dépôts avait multiplié, au début de l'an dernier, les cris d'alarme face au désintérêt des Français à l'égard de cette forme de placement. Elle a finalement été entendue. A partir du mois de mai dernier, la collecte sur livrets d'épargne (livret A, B et livret d'épargne populaire) s'est nettement redressée. Tous une série de facteurs y ont contribué : la mobilisation des réseaux de collecte, le relèvement du plafond et la crise boursière notamment.

Alors que le montant total des dépôts sur livrets d'épargne avait baissé de 1,6 milliard de francs en 1986 (une « première » historique), l'encours a repris sa progression l'an dernier, avec un gonflement de 30 milliards (+ 4%). Mais le total des retraits est encore resté supérieur à celui des dépôts (de 3,4 milliards). Ce sont les intérêts recapita-

lisés (33,4 milliards) qui ont permis cette augmentation de l'encours. Pour M. Robert Lion, il est encourageant « aventureux de parler d'un retour à l'investissement durable ».

Dans la gestion de ces fonds, la Caisse des dépôts a recherché à en améliorer la liquidité. La part des actifs financiers mobilisables a été relevée de 10,9% fin 1986 à 15,1% fin 1987. Elle a pour cela réduit sensiblement ses prêts à long terme (sur livret A), notamment aux collectivités locales, le relais étant pris par le Crédit local de France et le réseau Ecureuil à partir de leurs ressources banalisées. Elle a ensuite réduit son stock de prêts anciens à travers différentes techniques comme la « titrisation », c'est-à-dire la conversion de prêts en valeurs mobilières. Elle a enfin réalisé d'importants placements en actifs financiers. Ses placements nets se sont élevés l'an dernier à 46,4 milliards de francs. En 1986, les désinvestissements avaient dépassé les investissements nouveaux de 3,7 milliards de francs.

Une politique naturelle

A propos de la présence du groupe sur les marchés financiers, M. Lion a rappelé que la Caisse, investisseur institutionnel prenant des positions à long terme, avait contribué, en 1987, à assurer la

liquidité du marché parisien. Il a à nouveau démenti les rumeurs qui avaient couru, à l'automne dernier, sur des pertes qu'aurait subies la CDC sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers). Il a enfin justifié « la politique active d'achats de titres effectués par la Caisse, dans un contexte boursier fortement baissier. Elle est naturelle dès lors qu'elle est sélective, c'est-à-dire attentive à l'appréciation portée sur la valeur des titres ».

CONJONCTURE

Les détails de l'indice des prix

Les services ont allègrement dérapé l'an dernier.

En France, la hausse des prix de détail a été l'année dernière la plus faible qu'on ait enregistrée depuis 1967 (1986 exclu) : + 3,1% en moyenne annuelle, soit exactement la même hausse qu'un glissement (1). En 1986, la hausse des prix en moyenne annuelle avait été de 2,7% (2). Mais ce résultat étonnant s'était expliqué par l'exceptionnelle dégringolade des prix de l'énergie (- 12,7%), beaucoup plus forte qu'en 1987 (- 3,1%).

L'INSEE fournit dans son bulletin « Informations rapides » du 4 février, les principaux postes de hausses enregistrées l'année dernière en moyenne annuelle : + 1,8% pour l'alimentation (+ 3,5% en 1986) ; + 2% pour les produits manufacturés (+ 0,8% seulement en 1986 du fait, on le vu, de la très forte baisse des prix du poste combustible-énergie). Les services, quant à eux, ont fait de terribles « records », ont augmenté fortement : + 5,9% après + 4,7% en 1986.

Un certain nombre de produits ont vu en 1987 leurs prix évoluer de façon « anormale », c'est-à-dire très différemment de la moyenne. Dans l'alimentation, alors que la hausse générale a été de 3,1% on relève la pâtisserie (+ 5%), la viande de veau (+ 6%), les œufs (+ 7,6%), les légumes frais (+ 10,4%), le chocolat en tablettes (+ 5%). En sens inverse, des prix baissent considérablement : les corps gras (- 4,9%) du fait des huiles (de 8 à 15,1% à - 19,7% selon leurs composants) et des margarines (- 10%). Autres baisses spectaculaires : les fruits frais (- 3,3%), le café en grains (- 14,7%), le thé (- 3,6%).

Parmi les produits manufacturés, les écarts à la moyenne (+ 2%) sont beaucoup moins importants. On trouve en assez forte hausse : les costumes (+ 6,2%), les pull-overs (+ 6,1% pour les hommes, + 8% pour les femmes), la mercerie (+ 8%), le petit appareillage de cuisine (+ 6%), la vaisselle de porcelaine (+ 7%), les appareils de cuisine (+ 5,8%). En très forte hausse on ne relève guère que les allumettes (+ 19,2%). De nombreux prix baissent : savons de toilette (- 1,4%), appareils photos (- 1,3%), radios (- 5,5%) et bien sûr le fioul (- 7,6%) et le gaz (- 19,4%).

ÉTRANGER

Hausse de 30% du bénéfice des instituts de crédit espagnols

Les banques privées espagnoles ont amélioré de 30,7% leurs bénéfices avant impôt qui se sont inscrits à 305,63 milliards de pesetas (15,25 milliards de francs) en 1987, indique l'association de la Banque privée espagnole.

Baisse de l'excédent commercial sud-africain

L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a reculé de plus de 8% en 1987 pour représenter 13,9 milliards de rands (40 milliards de francs) annonce les services gouvernementaux de statistique. Cet amoindrissement est attribué, par le vice-gouverneur de la Banque centrale, M. Jan Lombard, à la poussée de 7% des importations due à la reprise de l'économie. Les exportations, pour leur part, n'ont progressé que de 1,32%. M. Lombard s'attend qu'en 1988 le solde positif de la balance commerciale se réduise encore.

Commerce extérieur

Triplement du déficit italien

Le déficit commercial italien a plus que triplé en 1987, pour atteindre le niveau record de 11 138 milliards de francs (5,2 milliard de francs), annonce l'Institut central de statistique. Les importations ont augmenté de 8,5% par rapport à 1986, pour représenter 161 587 milliards de francs, alors que les exportations ne progressaient que de 3,5% pour atteindre 150 449 milliards.

REPÈRES

Chômage

Augmentation en décembre dans la CEE

Selon les statistiques mensuelles publiées par Eurostat, le nombre de chômeurs inscrits dans la Communauté européenne a augmenté fin décembre de 2,6% en données brutes par rapport à fin novembre, en raison notamment de la dégradation de l'emploi en RFA (+ 8,2%), au Danemark (+ 7,2%) et en Grèce (+ 24%). En revanche, le nombre a diminué de 1,6% par rapport à décembre 1986, en raison notamment de baisses sensibles en Grande-Bretagne (- 16,5%), au Portugal (- 15,8%) et en Belgique (- 6,8%), alors qu'il s'est accru en Italie (de 5,2%), en Espagne (de 4,2%) et en RFA (de 4,1%). En France, le nombre de chômeurs est resté presque stable, en baisse de 0,5% seulement.

Stabilisation aux Etats-Unis en janvier

Après avoir baissé pendant presque toute l'année 1987, le taux de chômage est resté stable en janvier à 5,8% de la population active, son niveau le plus bas depuis 1979. Mais le rythme des créations d'emplois a sensiblement diminué par rapport à décembre dernier, selon le département du travail. Les Etats-Unis ont compté 155 000 nouveaux emplois en janvier, alors que le moyenne mensuelle était de 260 000 durant le dernier trimestre 1987. Au total, le nombre des chômeurs dépasse les sept millions.

En janvier, le taux de chômage était de 5% dans la population blanche, de 12,2% parmi les Noirs, et de 7,2% pour les Hispaniques, a indiqué le département du travail, qui a précisé que le nombre des emplois dans les services s'était stabilisé. Les créations dans l'industrie se sont ralenties et l'emploi dans le secteur de la construction et des mines a baissé.

Commerce extérieur

Triplement du déficit italien

Le déficit commercial italien a plus que triplé en 1987, pour atteindre le niveau record de 11 138 milliards de francs (5,2 milliard de francs), annonce l'Institut central de statistique. Les importations ont augmenté de 8,5% par rapport à 1986, pour représenter 161 587 milliards de francs, alors que les exportations ne progressaient que de 3,5% pour atteindre 150 449 milliards.

(1) De décembre 1986 à décembre 1987.
(2) De 2,1% en glissement.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

R IEN n'est éternel, pas même le pire. Seize semaines après le krach d'octobre, la baisse a déferlé à la rue Vivienne, pour laisser la place, 6 octobre, à la hausse. Quelle hausse ! Parcourons sans faste, le mouvement à été si régulier et si rapide que, en cinq jours, la Bourse a monté de 10 %, reprenant ainsi tout le terrain perdu en janvier pour se retrouver à la cote départ de 1988. Il faut remonter à la dernière semaine de l'année 1986 (du 17 au 21 mars), c'est-à-dire à l'époque de la splendeur du marché, pour retrouver une performance revêtant un pareil éclat.

Réaction technique à l'affaiblissement des cours depuis le fameux lundi noir ? C'est la première réflexion qui vient à l'esprit. Ce facteur a, indubitablement, joué. L'indice CAC était arrivé au niveau de la cote 250, considérée par les analystes comme un premier seuil de résistance difficile, mais évidemment pas impossible à briser, vu la faiblesse de la Bourse.

L'attachement des ventes en provenance, notamment des grands fonds de retraite américains, est arrivé à point nommé pour favoriser cette reprise. Tout, du reste, comme la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis avec la réduction du « prime rate » bancaire et des taux longs sur le marché américain du crédit, a contribué à relancer la machine.

Mais il n'était pas évident, malgré tout, que, échauffés par trois mois et demi de chute des cours presque ininterrompue, les investisseurs, grands et petits, soient disposés à remplacer de l'argent sur les marchés des actions.

Au contraire, et tous les recensements le prouvent, les capitaux, actuellement abondants après les versements échelonnés en janvier sur les titres indésirables et le remboursement du 7 % 1973 - au total pour plus de 65 milliards de francs - refluent vers les valeurs à revenu fixe et les SICAV à rétro. Cette semaine, le marché obligataire a littéralement brulé les planches, tandis que le MATIF faisait encore un bon bout de chemin avec le pair.

Il n'y avait, du reste, pour se convaincre de l'intérêt, à combien médiocre ! rencontré par les placements actions, que de regarder du côté des transactions. Lundi, les contrats d'affaires sur les valeurs françaises furent inférieurs à 900 millions de francs et à peine supérieurs au milliard le lendemain. Une semaine marquée quand les cinq premières lignes comptent déjà pour la moitié.

Le fantôme de l'OPA

Mais le paysage allait inévitablement se modifier. Mercredi, le marché retrouvait soudain le vigour du bon vieux temps, avec plus de 2 milliards de francs d'échanges. Jeudi et vendredi, il ne redifait pas son effort.

C'est que, lentement mais sûrement, après avoir contaminé New-York et Londres, la fièvre des OPA s'est mise, ces derniers jours, à ronger la Bourse.

La page Martell, dévot par le canadien Seagram, à peine tournée, Télécoms, à son tour, a fait l'objet des convoitises de Schneider. Le groupe, dirigé par M. Pincus-Valencia, est tout juste le temps de dévaler ses intentions loucheuses, que les esprits s'échauffent immédiatement. Mercredi, mais plus encore jeudi et vendredi, les hostilités, sur des rumeurs invérifiables, se sont à l'œuvre des OPA partout.

A la suite, avec la formidable dépréciation du patrimoine industriel favorisée par la crise financière, le fantôme de l'OPA traîne partout. Les événements, il est vrai, ont paru leur donner raison. Avec le gonflement des échanges, toutes les valeurs susceptibles d'être prises de grands prédateurs, toutes celles également dans une posture telle que toute offre pourrait exciter, se sont mises à bouillir également (voir ci-dessous le tableau des plus fortes variations). Les noms ? La plupart des entreprises retenues comme « opérables » dans la lettre d'information publiée en décembre par le chargé Jacques François-Dufour - Jean-Louis Korven et C^o, se sont mises en avant.

Il y en a vingt : Accor, Havas, Arjomari, Ansedat-Rey, Auxiliaire d'Entreprises, CFAO, Club Méditerranée, Croissant, Darty, DMC, Epica-Bertrand Fèvre, Fagot, FM Latéa, Lyonnais des eaux, Pollet, Guyonne et Goussier, SFIM, Signaux, Soumerai-Albert et... Télécoms, dont la cotation a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Mais au moins quatre d'entre elles (Arjomari, Ansedat-Rey, Croissant, DMC) se sont déchaînées. Cependant, la vedette est incontestablement revenue vendredi à la Navigation mixte (+ 20 %), autre candidat potentiel au rachat, paraît-il, que la Compagnie du Midi, dans une forme pourtant splendide elle aussi (+ 15 % vendredi et + 53 % sur la semaine) n'a pas réussi à lui ravir.

Semaine du 1^{er} au 5 février

Dans les trévids, le nom de L'Air liquide était aussi prononcé, dont le plus gros actionnaire est la Caixa des dépôts et consignations avec 4,8 % des titres. Il s'agit là d'un bien plus gros poisson, mais « pas forcément à l'origine », assurait un boursier. L'action Air liquide, pour Florent se fait petite dans ses coins. On a également parlé des Doctes de France. Mais après une pointe, le titre a fait marche arrière.

Bref, Schneider était lui-même désigné. « Dans ce cas, ce serait une OPA canaque », disait un fondé de pouvoir. Les boursiers sont décidément impayables. Bref la Bourse a été dans un bel état d'excitation, qui lui a permis de faire des miracles. Car dans l'intervalle des ventes bénéficiaires avaient commencé à se produire. Instruits par l'expérience, les investisseurs ne laissent plus passer deux jours de hausse sans se dégager pour capoter leurs gains. Tout le papier a été ramassé.

Mais déjà dans ce climat de psychose, des voix s'élevaient pour crier casse-cou. « C'est un marché de professionnels hautement spéculatif », disait vendredi soir un gérant de portefeuille indépendant, rendu inquiet par tout ce remue-ménage. « Si le soutien retombe, on reverra les plus les [valeurs], » pronostiquait-il.

Possible. Mais cette semaine les professionnels ont eu le sentiment qu'un déclic s'était produit et que, peut-être, une page de l'histoire de la Bourse venait à nouveau d'être tournée. Un grand nombre d'entre eux l'affirment.

Si les excès à la hausse appartenaient désormais au passé, rien n'interdit de penser que, maintenant, bien purgé, le marché va s'engager sur la voie, plus difficile, certes, mais plus saine d'une plus grande orthodoxie financière. Les critères d'appréciation des entreprises ne seront probablement plus les mêmes à l'avenir. Mais dans un monde en constante évolution, il est difficile de conserver des instruments de mesure devenus inadéquats. Si, comme les spécialistes le croient, la fièvre des OPA sévit en 1988, et modifie le paysage industriel, de nouvelles stratégies vont s'élaborer en prévision du grand marché unique de 1993. Leur mise en place commence sans doute.

L'historique retiendra aussi de cette semaine, peut-être est-ce un signe, la privatisation réussie de Matra, qui compte 300 000 actionnaires de plus. La cotation du titre reprendra lundi 8 février.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Ajourrissement

Wall Street a reperdu ces derniers jours les forces qu'il avait recouvrées la semaine précédente. De repli en effacement en passant brièvement par des phases d'équilibre, la Bourse new-yorkaise a fléchi de 2,4 %. Vendredi, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 1 910,48 (contre 1 938,22 le 29 janvier).

C'est surtout la peur de la récession, qui a rendu le marché frileux. Elle a été avisée par les dernières statistiques économiques : baisse des ventes de maisons individuelles en décembre (- 6,2 %), repli le même mois du principal indicateur économique (- 0,2 %), chute de la création d'emplois.

En outre, l'accueil plutôt frais réservé par les investisseurs étrangers (notamment surtout) à l'opération de refinancement du Trésor américain a inquiété les milieux financiers. Du coup, la baisse des taux d'intérêt est passée au second plan.

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Alcoa	41 1/8	40 3/4
Allegra (ex-UAL)	71 3/4	71
ATT	30	28 3/4
Bovis	45 3/4	45 3/4
Chase Man. Bank	22 7/8	22 7/8
De Post de Venozia	82 3/4	79 3/4
Eastman Kodak	43 1/2	43 1/2
Exxon	42	39 3/4
Ford	42 3/4	40 3/4
General Electric	45 1/8	42 3/8
General Motors	45 7/8	43 1/8
Goodrich	26 7/8	27 1/8
IBM	112 5/8	107 7/8
ITT	47 1/8	45 7/8
Mobil Oil	44 1/2	42 1/2
Pfizer	54 5/8	52 5/8
Schlumberger	32 3/4	32 1/2
Tenaco	37 3/8	37 3/8
Union Carbide	20 3/4	21 1/8
USX	30 3/4	30 1/2
Westinghouse	50 1/4	48 5/8
Xerox Corp.	54 1/4	53 3/4

LONDRES

Moins 3,4 %

Le London Stock Exchange a retrouvé, ces derniers jours, une certaine morosité. La décision inattendue prise par la Banque d'Angleterre de relever son taux directeur à 11,5 % a été un arbré-god d'amertume. Face à la détente observée sur le front monétaire aux Etats-Unis. D'un vendredi à l'autre, la baisse a été d'environ 3,4 %. Elle a toutefois perdu une partie de sa signification vu la faiblesse de l'activité.

Indices FT du 5 février : Industrielles, 1 871 (contre 1 433,7) ; mines, 251 (contre 261,5) ; fonds d'Etat, 89,08 (contre 89,72).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Bentham	471	469
Bovis	375	364
Brit. Petroleum	265	256 1/2
Charter	305	303
Comptel	326	312
De Beers (*)	8 5/8	8 1/8
Frasa Gold (*)	10 3/8	10 1/8
Globe	10 41/64	9 8/8
Gr. Univ. Stores	16 7/8	16 3/4
Imp. Chemical	10 49/64	10 15/64
Shell	10 17/32	10 21/64
Unilever	507	479
Vickers	165	157
War Loan	96 13/16	96 11/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Retrogradation

Février a mieux commencé à Francfort que janvier n'avait fini. Une certaine bonne humeur a régné sur le marché allemand, où les valeurs vendues ont trouvé de l'allant. A la veille du week-end, la hausse moyenne des cours atteignait 4,3 %. L'intérêt s'est surtout concentré sur les secteurs de l'automobile, des grands magasins et de l'électrotechnique (Siemens). Les chimiques et les banques n'ont cependant pas désemparé. Les actions du groupe britannique de la communication Maxwell Corp. Pic ont été introduites le 5 février. Un cours de 8 DM a été inscrit.

L'indice de la Commerzbank du 5 février : 1 259,7 (contre 1 207,9).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
ABG	170,69	188,59
BAF	223	227,50
Bay	237,10	247,10
Commerzbank	193,50	206
Deutschebank	359	385,39
Hochtief	237,60	247
Karstadt	385	378
Mannesmann	105,36	109
Siemens	325	353
Volkswagen	263	288,80

TOKYO

A l'équilibre

Le Kabuto-Coo a beaucoup bété cette semaine sur l'attitude à adopter. Tantôt en légère hausse, puis en légère baisse, il s'est finalement immobilisé samedi en fin de matinée au voisinage immédiat de son niveau du 30 janvier dernier. Plusieurs jours de calme, les ventes des petits porteurs ont été marginales. Mais elles n'ont pas revêtu une très grande ampleur. Les investisseurs attendent la publication, le 12 février, des résultats du commerce extérieur américain pour décembre.

Indices du 6 février : Nikkei, 23 791,19 (contre 23 719,13) ; général, 1 927,73 (contre 1 929,50).

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Alat	476	490
Bridgestone	1 258	1 268
Canon	947	940
Fuji Bank	3 300	3 260
Honda Motor	1 360	1 360
Mitsubishi Elec.	2 210	2 218
Mitsubishi Heavy	561	569
Sony Corp.	4 700	4 690
Toyota Motor	1 870	1 850

Alimentation

	5-2-88	Diff.
Béghin-Sey	315	+ 17,20
Bouygues	1 890	+ 129
BSN	3 728	+ 138
Carrefour	2 245	+ 124
Casino	1 133,00	+ 2,30
Eurocom	2 580	+ 520
Cuyvenne et Gen.	493,90	+ 103,90
Leclerc	1 480	+ 159
Martell	3 450	+ 288
Molt-Himmey (1)	1 482	+ 133
Nestlé	33 890	+ 1 329
Occidental (G&P)	1 482	+ 85
Olida-Caly	204	+ 8,60
Pernod-Ricard	641	+ 33
Promodis	1 229	+ 21
St-Louis-Bouillon	951	+ 7
Suez Paris	543	+ 62

(1) Compos de 9 F.

Bâtiment, travaux publics

	5-2-88	Diff.
Amul d'entr.	841	+ 155
Bouygues	769	+ 29
Chemin Français	741	+ 37
Dumez	471	+ 70,90
GTM	349	+ 39
J. Lafont	695	+ 59
Lafarge	1 072	+ 184
Missions Pélois	37,50	+ 2,35
Poitier et Chausson	377	+ 46
SCREG	535	+ 80
SGE-SP	22,40	+ 2,45

Banques, assurances

sociétés d'investissement

	5-2-88	Diff.
Bell Equipement	271	+ 16
Besairie (C&C)	379	+ 66
Cedraim	659	+ 57
Chargers SA	705	+ 97
CFI	885	+ 189
Eurofrance	341	+ 9
Finis (LA)	445	+ 41
Inus. P. Meuzan	286	+ 11
Locafinco	372	+ 7
Loireaux	336	+ 25
Midi	1 411	+ 481
Midland Bank	163	+ 2,90
O F F	845	+ 61
Paris de réim	336	+ 25
Prêtatill	1 899	+ 34
Schneider	295	+ 54
Suez (Cie fin.)	235	+ 43,10
UCB	147	+ 19,50

Produits chimiques

	5-2-88	Diff.
Inst. Minéral	2 500	+ 47
Labo. Bell	9602	+ 127
Rosnel UC	5751	+ 85
BASEF	758	+ 20
Boyer	328	+ 28
Hochst	823	+ 43
Imp. Chimie	105,80	+ 8,30
Norsk Hydro	138,30	+ 1,30

Filatures, textiles, magasins

	5-2-88	Diff.
André Rouffière	198	inch.
Agache (Fin.)	1 475	+ 77
BHV	263	+ 13,10
CPAO	1 851	+ 61
Danone-Servigny	1 448	+ 12,30
Darty	392,50	+ 28,50
DMC	514	+ 112,90
Galeries Lafayette	720	+ 145
La Redoute	2 940	+ 65
Nouvelles Galeries	298	+ 48,50
Printemps	370	+ 68
SCOA	48,50	+ 1,50

Matériel électrique

	5-2-88	Diff.
Alcatel	1 870	+ 145
Alstom	225	+ 21
CSE	1 800	+ 12,30
Croizat	196	+ 63,40
Générale des Eaux	974	+ 78
IBM	623	+ 12
ITT	239,50	+ 6,50
Legrand (1)	2 096	+ 17
Lyonnais des Eaux	1 024	+ 72
Mélio-Céa	1 018	+ 32
Moteurs Lavo-Saunier	430	+ 30
Moulinex	41	+ 3
PM Latéa	717	+ 99
Saatchi	2 940	+ 65
Schlumberger	186,50	+ 8,60
SEB	590	+ 35
Siemens	1 178	+ 110
Signaux	2 940	+ 28
Thomson-CSF	135	+ 22,70

(1) Compos de 17 F.

Métallurgie

construction mécanique

	5-2-88	Diff.
Alpi	168	+ 26
Avions Dassault-B.	700	+ 20
De Dietrich	1 305	+ 232
FACOM	595	+ 166
Fives LI	69,50	+ 15
Marine Wenzel	238	+ 22
Industrie Chimique	290	+ 18
Pesgoz SA	825	+ 45
Pochain	14,15	-
Sageon	1 349	+ 119
SAF	29,60	+ 5
Strafor	348	+ 37
Valéo	265	+ 49
Valloire	38	+ 1,50

BONS DU TRÉSOR

Séance du 5-2-88

Échéance	Pl. Int.	Pl. Int.	Cours	Variation
	(% Int.)	(% Int.)	(% Int.)	(% Int.)
Mars 88	92,75	92,70	92,78	+ 0,02
Juin 88	92,47	92,39	92,45	+ 0,08
Sept. 88	92,30	92,23	92,30	+ 0,10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29 janv.	Cours 5 fév.
Or fin (à la barre)	84 100	81 000
Or fin (au lingot)	84 480	82 100
Or P&M (100 gr.)	1 048	1 028
P&M (100 gr.)	870	880
P&M (200 gr.)	481	470
P&M (500 gr.)	923	920
Souverain	819	806
Souverain Habsbourg	830	810
Or dent-convencé	372	388
Or de 20 dollars	1 002	1 000
Or de 10 dollars	800	878
Or de 50 francs	3 208	3 180
Or de 20 francs	638	652
Or de 10 francs	607	681
Or de 5 francs	332	328

Mines, caoutchouc, outre-mer

	5-2-88	Diff.
Géophysique	266	+ 1
Imetal	136	+ 7,20
Michelin	2 195,50	+ 13
Mtn. Penarroy	23,50	+ 0,80
RTZ	33,20	+ 0,00
ZCL	1,41	+ 0,85

Valeurs diverses

	5-2-88	Diff.
Accor	323	+ 51
Agence Havas	469	+ 59
Ajcomart	1 920	+ 519
Bic	696	+ 38
Bis	708	+ 68
CGIP	694	+ 69
Club Méditerranée	404	+ 69
Eclair	2 175	+ 175
Europe I	2 350,10	+ 0,10
Hachette	1 682	+ 115
L'Air liquide	449,50	+ 34,40
L'Oréal	2 560	+ 274
Navigation Mixte	820	+ 230
Nord-Est		

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Les réhabilitations judiciaires en URSS. 5 La situation dans les territoires occupés. - L'enlèvement de deux Occidentaux au Liban. - Panama : l'inculpation du général Noriega par la justice américaine.	6 Le voyage du président de la République à la Réunion. 6-8 La préparation de l'élection présidentielle. - Le programme de M. Chirac. - L'ouverture de la campagne de M. Barre.	9 Les réactions de la police marseillaise après l'inculpation du gardien de la paix. - Les travaux du congrès de la FEN. La page « Régions » paraîtra dans notre numéro de lundi, daté mardi 9 février.	10 Cinéma : la Maison assassinée, de Georges Lautner ; En toute innocence, d'Alain Jessus ; Lester James Paris à la Cinéma-thèque française. - Musique : Parafal, par le NDF et Marak Janowski. - Théâtre : Ce qui voit Fox, de James Saunders.	13 La bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique. - La CFDT, M. Séguin et les TUC. 14-15 Revue des valeurs, crédits, changes, grands marchés.	Abonnements 2 Carnet 12 Météorologie 12 Mots croisés 9 Spectacles 11	• Massifs : la hauteur de neige NEG • Abonnez-vous au Monde, ABO Actualité International Campus, Jeux, Bourse, Abonnements, FINAM, 36-15 tapez LEMONDE

L'affaire du Conseil supérieur de la magistrature

Le contenu des notes confidentielles adressées au président de la République

L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a connu deux nouveaux développements : une plainte d'un adjoint de gendarmerie, bras droit de M. Christian Prouteau, et la divulgation du contenu des notes confidentielles du CSM, qui ont fait l'objet de fuites, attribuées par les services de sécurité de l'Elysée à M. Yves Luthbert, huissier affecté, un temps au CSM.

Dans l'affaire des écoutes, M. Pierre Renaud, adjoint de gendarmerie, affecté au Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), a déposé plainte contre X avec constitution de partie civile, vendredi 5 février, pour « séquestration arbitraire, vote de fait par agents de l'autorité publique dans l'exercice de leurs fonctions, abus d'autorité et atteinte à la liberté individuelle ».

Assisté par M. Gilbert Collard, M. Renaud, secrétaire, chef de garde du corps de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, avait été gardé à vue durant trente-six heures, les 25 et 26 janvier. Les policiers et le juge d'instruction, Gilles Bouloque, établissaient un lien entre lui et les « plombiers », surpris le 23 décembre 1987 dans l'immeuble d'Yves Luthbert, huissier au CSM, grâce à la voiture utilisée par M. Robert Montoya et ses deux compagnons. Cette Ford Granada, achetée par M. Prouteau, était en effet entretenue par M. Renaud, qui connaissait et fréquentait M. Montoya.

M. Renaud estime cependant qu'il a été indûment interrogé sur des faits n'ayant strictement rien à voir avec la commission rogatoire livrée à l'IGPN par le juge, dans le cadre d'une information ouverte pour « tentative d'attentat à l'intimité de la vie privée ». D'autre part, la perquisition menée au logement de fonction de M. Renaud, au camp de Satory, a donné lieu à des incidents, provoqués, selon les policiers, par les gendarmes du GIGN et du GSPR (le Monde du 6 février).

Par ailleurs, le contenu des notes qui sont à l'origine de l'affaire des « fuites » du CSM — qui, par la maladresse de M. Prouteau, a provoqué celle des écoutes... — est désormais connu. L'Express du 5 février en fait un résumé exhaustif. Il s'agit de quatre notes — deux de 1987, deux remontant à 1986 — de M^{me} Danièle Burguburu, secrétaire générale du CSM, adressées au président de la République, président par sa fonction du CSM. Celles de 1986 déplorant, pour l'une, l'absence du premier président de la Cour de cassation, M^{me} Simone Roze, et, pour l'autre, le fait que celle-ci soit la seule invitée dans des manifestations officielles par l'Elysée, alors que le protocole justifiait que le procureur général près la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, le soit aussi.

La note de janvier 1987 vise à éclairer le choix de M. François Mitterrand pour le renouvellement de neuf membres du CSM. Retranchant la carrière de dix-huit candidats, ce document est agrémenté d'observations personnelles de M^{me} Burguburu. La quatrième et dernière note,

datée du 11 décembre 1987, concerne le cas de Bruno Cotte, directeur des affaires criminelles, nommé à ce poste par Robert Badinter. Insistant pour qu'il ne soit pas déplacé à la veille de l'élection présidentielle, elle souligne que, contrairement à l'usage, M. Cotte a été totalement tenu à l'écart du dossier de l'affaire Chaumet.

Libération du 6 février publie l'intégralité de cette dernière note, signée par M^{me} Burguburu et par M^{me} Paule Dayan, chargée de mission à l'Elysée. M. Cotte, écrivain, « est totalement écarté de l'étude des affaires en cours et notamment de l'affaire Chaumet dont aucune pièce n'est sortie du cabinet de M. Chalandon. (...) Si M. Chalandon affirme souvent et peut-être de bonne foi qu'il est l'un des ministres les moins interventionnistes [il est difficile de l'être moins que ne le fut M. Badinter !], il ignore peut-être que son directeur de cabinet est, de loin, le plus interventionniste. Le refus de changement de poste de M. Cotte pourrait être motivé, d'une part, par la position délicate de M. Chalandon, dont la situation, dans le cadre de l'affaire Chaumet, relève de cette direction, d'autre part, par la période pré-électorale, qui implique la présence à la tête de cette direction d'un magistrat en connaissance bien des rouages. »

« Avant et après 1981, tous les secrétaires du Conseil ont envoyé des notes confidentielles au président, souligne, en conclusion de son enquête sur les fuites du CSM, Gilles Gaetner de l'Express. Qu'elles soient interceptées et adressées à d'autres a de quoi agacer l'Elysée. »

M. Yves Chalié «scandalisé» par la publication du rapport de la police judiciaire

La publication par le Monde du 6 février d'extraits du rapport final d'enquête de la police judiciaire sur l'affaire du Carrefour du développement, atténuant la responsabilité de M. Christian Nuoci et accablant M. Yves Chalié, a « scandalisé » ce dernier.

« Je suis scandalisé par la parution d'un tel rapport parce qu'il y a une violation flagrante du secret de l'instruction, et je pense que les droits de la défense en ce qui me concerne ne sont pas respectés », a déclaré l'ancien chef de cabinet de M. Nuoci, quand celui-ci était ministre socialiste de la coopération, à l'Europe 1, vendredi 5 février. « On m'a mis sur le dos l'affaire du sommet de Bujumbura, a-t-il ajouté. Je n'étais que le chef de cabinet, ce n'est pas moi qui ai décidé des rencontres internationales. »

De son côté, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a commenté, vendredi à Toulouse, la parution de ce rapport en ces termes : « Ce rapport volumineux, précis et froid dans le sens de ce que nous disions depuis le début. Christian Nuoci a peut-être agi avec légèreté, mais il est un homme honnête. Les détournements ont été faits à son insu. M. Chalié a été manipulé. La question est de savoir depuis quand. Il y a toujours autour de Jacques Chirac un groupe d'hommes qui trouvent des délices dans la tentation de monter des affaires. Mais cela finit par se retourner contre lui. »

Quatre avocats dénoncent « la situation contraire aux droits fondamentaux » existant en Nouvelle-Calédonie

Quatre avocats, M^{me} Jean-Jacques de Félice et Michel Tubiana, du barreau de Paris, et M^{me} François Roux et Alain Ouzas, du barreau de Montpellier, ont adressé une lettre ouverte au garde des sceaux, M. Alain Chalon, pour dénoncer « la situation alarmante et contraire aux droits fondamentaux » qui règne, selon eux, en Nouvelle-Calédonie. Les quatre avocats ont également rencontré, vendredi 5 février, le président de la République, M. François Mitterrand, pour lui remettre copie de cette lettre qui constitue un véritable réquisitoire contre la politique policière et judiciaire menée dans ce territoire.

Pluies diluviennes dans l'ouest de la France

Après les tempêtes, les inondations. Les départements de l'ouest de la France ont subi, ces derniers jours, de très fortes pluies provoquant une montée de la plupart des fleuves et rivières. En cinq jours, du 1^{er} février au 5 février, le tiers des précipitations habituelles pour un mois de février est tombé sur l'ouest de la France, précisent les services de la météorologie nationale.

Judi 4 février, deux jeunes frères, braconniers occasionnels de civelles (serrins d'anguilles), ont été arrêtés près de Port-d'Évaux (Charente-Maritime) alors qu'ils s'enfuyaient à travers les champs inondés des bords de la Charente par crainte d'un contrôle.

Vendredi 5 février, dans la soirée, le niveau de plusieurs cours d'eau commençait à décroître. Mais ce répit pourrait être de courte durée car les services de la météorologie annoncent de nouvelles pluies pour samedi puis, après une accalmie dimanche, pour lundi et mardi. — (AFP, Reuters.)

arrestations, inculpations, mises en détention et condamnations alors que les militants du FLNKS n'ont pas eu le monopole de la violence ces dernières années. » Après avoir examiné, dans le détail, les récents événements survenus dans le territoire, et en particulier les suites judiciaires de l'embuscade de Hienghène, les quatre avocats concluent : « Nous considérons que la cour d'assises de Nouméa n'est plus à même de juger des prochaines affaires criminelles concernant, à un titre ou à un autre, des indépendantistes. » En ce sens, ils indiquent avoir « déposé des requêtes en suspension légitime dans les affaires prévues pour la prochaine session criminelle dans laquelle des indépendantistes seront au banc des accusés ».

Deux centres anonymes et gratuits de dépistage du SIDA ouvriront prochainement à Paris

Deux centres de dépistage du SIDA, anonymes et gratuits, seront ouverts au mois de mars par la mairie de Paris. Ils seront installés dans deux dispensaires départementaux où fonctionne déjà une consultation antipaludéenne, l'un au 3-3, rue de Rieder (14^e) et l'autre au 28, rue de Belleville (20^e). D'autre part, un centre régional d'information et de prévention va être créé rue de Rieder sous l'égide de l'observatoire régional de la santé.

La création de deux centres de dépistage anonyme et gratuit est la bienvenue : elle va en particulier permettre de « désengorger » le centre de dépistage ouvert par Médecins du monde, 1, rue du Jura (13^e), et qui fonctionne uniquement le samedi. Selon des statistiques fournies par Médecins du monde, 100 des 157 personnes du monde, 100 du Jura étaient séropositives. Soit un pourcentage de 8,9 %.

Cette proportion, qui n'a rien de statistiquement significative puisqu'il ne s'agit que de personnes ayant accompli volontairement le geste d'aller se faire dépister, traduit cependant bien la réalité de l'importance du problème du SIDA à Paris. Parmi les personnes séropositives, on compte 41 % d'homosexuels, 26 % de toxicomanes et 19 % de bisexuels. Seulement 7 % des personnes séropositives n'appartiennent à aucun groupe à risque. Selon la dernière enquête réalisée par la Société nationale de transfusion sanguine, qui portait sur 100 000 donneurs, la fréquence des personnes séropositives est globalement, en France, de 0,3 pour 1 000.

À Paris, cette proportion est de 1,5 pour 1 000. C'est à partir de ces données que la fourchette de 150 000 à 250 000 séropositifs pour l'ensemble de la France a été calculée par les services du ministère de la santé.

Au tribunal civil de Paris

Le droit au silence d'un « témoin de l'histoire »

Le téléfilm intitulé « De Gaulle ou le dernier défi », de Jean Lacouture, produit par TF 1 avec l'Institut national de la communication audiovisuelle et la société KUIV, sera diffusé sans l'interview du général Alain de Boissieu, qui a refusé de paraître dans cette série d'émissions en raison de la présence d'un témoignage de M. François Mitterrand.

Cinquante-sept personnalités ont appuyé leur concours à ce film, dont M. Richard Nixon, M. Henry Kissinger, Norodom Sihanouk et M. Michel Debré. Le général de Boissieu, gendre du général de Gaulle, avait enregistré un entretien de soixante et onze minutes, mais les impératifs horaires ne permettaient pas d'en diffuser que sept minutes. Informé de la participation du président de la République à l'émission, le général avait adressé une lettre à M. Roland Mehl, un des responsables de KUIV, le priant de supprimer son intervention en précisant : « Je ne veux pas apparaître dans la même émission que M. François Mitterrand. Les réalisateurs ayant persisté dans leur intention de faire figurer une partie de l'interview dans le film, le général de Boissieu avait saisi la première chambre du tribunal civil de Paris en demandant aux juges d'ordonner soit la diffusion intégrale de son témoignage, soit sa suppression totale.

KUIV Production, défendu par M^{me} Daniel Soulez-Larivière, soutenait qu'une personne qui se prête à une interview filmée ne peut préten-

dre à la qualité d'auteur ni exiger une reproduction intégrale de son témoignage. Sur ce point, la première chambre civile, présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, donne raison à l'avocat dans un jugement rendu le 3 février, en ajoutant : « La conception de l'œuvre entreprise et le nombre de témoignages recueillis [...] auprès de cinquante-sept personnalités rendent matériellement impossible que chacune d'elles envisage la diffusion in extenso de son intervention. »

En revanche, les juges déclarent : « Si la personne entendue par un journaliste ne peut exercer de plein droit un contrôle sur la réalisation du film, le choix des images et la relation des propos, la publication de l'enregistrement doit respecter les droits de la personnalité de l'interviewé, auquel il ne peut en aucun cas être ordonné avoir renoncé [...]. Parmi ces droits figure

« Une réaction de Jean Lacouture. — Commentant le jugement du tribunal de Paris, autorisant la suppression de l'interview du général Alain de Boissieu dans son film « De Gaulle ou l'éternel défi », Jean Lacouture a déclaré qu'une telle décision rendait « impossible tout travail d'enquête journalistique ». « En trente-cinq ans de métier, c'est la première fois que je vois cela », a-t-il ajouté en annonçant son intention d'interjeter appel. Si le jugement est confirmé, le journaliste envisage de faire apparaître un « blanc » à l'écran à la place des images incriminées.

le droit exclusif que toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, lequel lui permet de s'opposer à toute diffusion sans son autorisation [...], alors surtout qu'il s'agit en l'espèce non pas d'un professionnel rémunéré mais d'un « témoin de l'histoire » [...]. Les mêmes principes sont applicables à la voix, considérée comme un attribut de la personnalité. »

En conséquence, le tribunal a considéré que le général de Boissieu était fondé à demander la suppression de la totalité de ces images reproduites dans le film « De Gaulle ou l'éternel défi ».

MAURICE PEYROT.

EN BREF

• Kise-FM proteste contre la suspension de son autorisation d'émettre. — Les responsables de Kise-FM, radio privée parisienne qui vient d'être suspendue pour un mois pour « refus de rejoindre » le site d'émission de Rombeville qui lui avait été attribué en juillet, expriment que la CNCL « agit en contradiction avec ses propres prescriptions techniques et sans avoir jamais voulu fournir de raison ».

• Les grèves en Grande-Bretagne. — Les trente-deux mille ouvriers de Ford au Royaume-Uni ont décidé la grève à partir du dimanche 7 février à minuit, les négociations salariales avec la direction ayant échoué. Les quatre mille ouvriers de l'usine d'assemblage de Dagenham, au sud-est de Londres, se sont mis en grève dès vendredi.

Les ports britanniques sont toujours paralysés par la grève des

marins, malgré l'appel à la reprise du travail lancé par le syndicat, le National Union of Seamen (NUS).

• Journée d'action CGT dans les P et T. — La Fédération CGT des P et T a appelé à une « journée nationale de lutte » avec des arrêts de travail dans les P et T, le mercredi 24 février, pour protester contre « une privatisation rampante » et les suppressions d'emplois.

• Le pape du 7 au 18 mai en Amérique latine. — Pour son neuvième déplacement dans le sous-continent latino-américain, Jean-Paul II se rendra successivement, du 7 au 18 mai prochain, en Uruguay, en Bolivie, au Pérou et au Paraguay. C'est la première fois qu'il visitera la Bolivie et le Paraguay.

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1988 a été tiré à 510 608 exemplaires

Le Monde
sur minitel
ABONNEZ-VOUS
Au « Monde » et à ses publications
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
36.15 TAPEZ LEMONDE

A B C E F G H

MC93 Le Monde
HUBBARD

Le Cid
Mise en Scène
GÉRARD DESARTHE
19 JAN - 21 FÉV. 88 48 311 45

PARIS - POINTE-A-PITRE - PARIS
Passez les vacances scolaires au soleil
1.880 F*
le point
MULHOUSE
*Vol A.R. départ de Paris les 13, 20 et 27 février 1988.
Tél.: 42.96.63.63 / 47.63.22.58 / 46.34.21.17
Minitel 36.15 PM.
Association à but non lucratif. 80 F cotisation membre obligatoire. Agrément ministériel N° 75073.
Sous responsabilité technique G.M.T.T. N° 1472A.

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.